

Assemblée constituante: le projet de constitution a franchi une nouvelle étape

L'Assemblée constituante vient de publier le projet de constitution issu de la première lecture, un pas de plus vers le projet définitif de nouvelle constitution genevoise. C'est l'occasion de faire un rapide survol des dispositions nouvelles, des dispositions ne figurant pas dans l'avant-projet mais réintroduites dans ce projet, comme des sujets qui sont encore à retravailler pour arriver au projet final.

La première lecture de l'avant-projet de constitution a été effectuée par l'Assemblée plénière entre le 6 septembre et le 8 décembre derniers. La commission de rédaction a travaillé parallèlement pour mettre au point le projet, sur la base des votes de la plénière. Comme le relève le président de ladite commission, M. Florian Irminger, «le projet de constitution a atteint une maturité nouvelle et constitue maintenant une base cohérente pour continuer le travail politique dès la reprise de janvier».

Entre l'avant-projet de janvier 2011 et ce projet (décembre 2011), plusieurs thématiques ont été retravaillées, en particulier le droit au logement, l'énergie nucléaire, l'interdiction des chiens dangereux, l'interdiction de la chasse ainsi que l'égalité femmes-hommes. «Avec un article sur l'égalité développé depuis l'avant-projet et l'utilisation du langage épique, nous devrions aboutir à la constitution cantonale la plus efficace sur la question de l'égalité», relève un autre membre de la commission de rédaction, M. Michel Hottelier.

Le projet recèle de nombreuses nouveautés par rapport à la constitution actuelle (qui date, rappelons-le, de 1847). Cela commence par un large catalogue des droits fondamentaux, mais aussi par des articles qui concernent des domaines très variés de la vie quotidienne comme le droit à un niveau de vie suffisant, à un environnement sain, à la formation ou le droit des personnes handicapées.

Pour les droits politiques, on peut citer le remplacement du référendum obligatoire en matière fiscale et de logement par un référendum facilité à 750

signatures. Une présidence du Conseil d'Etat est prévue pour toute la législature. L'élection du Conseil d'Etat se fait à la majorité absolue au premier tour et, pour améliorer le fonctionnement du Grand Conseil, des députés suppléants sont aussi élus. Enfin, un article installe une Cour constitutionnelle.

Côté organisation territoriale, la répartition des tâches entre communes et canton doit être régie «par les principes de proximité, de subsidiarité, de transparence et d'efficacité». Ainsi, la gestion et le financement des institutions et des infrastructures d'importance cantonale ou régionale incombent au canton. Au niveau fiscal, un article définit que l'imposition communale se fait au lieu de domicile, un autre précise les modalités du système de péréquation intercommunale. Par ailleurs, les fusions de communes sont encouragées et facilitées par le canton grâce à des mesures incitatives, notamment financières.

Le projet de constitution a atteint une maturité nouvelle

Les relations extérieures sont confiées à la présidence du Conseil d'Etat; elles concernent aussi bien les relations avec la région (promotion d'une collaboration institutionnelle transfrontalière) que le soutien à la vocation internationale de Genève.

Les tâches de l'Etat ont été largement développées dans des sections comprenant des domaines variés comme



Le projet de constitution issu de la première lecture vient de paraître. Il est le fruit des sessions plénières que l'Assemblée constituante lui a consacrées entre septembre et décembre 2011. La deuxième lecture commencera le 19 janvier prochain. Photo Olivier Vogelsang/Tribune de Genève.

l'environnement (limitation des gaz à effet de serre, écologie industrielle), l'aménagement du territoire (quartiers durables, accès aux rives du lac), les énergies (monopole cantonal des services industriels, énergie nucléaire), la santé (libre-choix du professionnel de santé, protection contre la fumée passive), le logement (lutte contre la pénurie et la spéculation, logements bon marché et en suffisance, aide financière aux communes pour leurs projets, encouragement de l'accès à la propriété, etc.).

Les articles sur l'économie mettent l'accent sur une politique active de l'emploi, l'encouragement à une agriculture diversifiée de qualité, ainsi qu'à la protection des consommatrices et consommateurs. La complémentarité des modes de transport doit être assurée, mais aussi la liberté individuelle du choix du mode de transport. Tous les projets de constructions doivent être accompagnés par la conception et la réalisation de voies de communication, d'infrastructures de transports publics et de mobilité douce.

Pour ce qui est de l'enseignement et de la recherche, le principe de base est que l'Etat organise et finance un

enseignement public, laïc et de qualité. De nombreuses dispositions traitent de l'accès à la formation, à l'enseignement supérieur et à la formation continue. Il est à relever que la durée de la scolarité obligatoire (enseignements ou formations professionnelles) est prolongée jusqu'à la majorité au moins. Le catalogue présenté ici est loin d'être exhaustif – on pourrait évoquer de nombreux autres articles consacrés par exemple à la promotion culturelle, au renforcement de la protection de l'environnement ou à la facilitation de l'intégration des personnes étrangères.

Quelques sujets vont encore faire l'objet de négociations avant et pendant la deuxième lecture, pour que le projet soit porté par une large majorité des constituantes et des constituants. On peut citer les droits politiques des étrangers, le nombre de signatures requis pour les initiatives et les référendums, le référendum sur l'assainissement financier, le quorum

pour les élections, la fiscalité communale, les institutions de portée cantonale et, enfin, le frein à l'endettement. A cette étape sensible de la deuxième lecture, la présidence de l'Assemblée ne ménagera aucun effort pour soutenir, dans un esprit positif, les démarches des groupes visant à négocier des accords sur les points contestés du projet. A quelques mois de l'achèvement de ses travaux, elle est confiante dans la capacité de chacun à faire prévaloir le sens de l'intérêt collectif.

La présidence de l'Assemblée constituante: Thomas Büchi, Marguerite Contat Hickel, Christiane Perregaux et Céline Roy, coprésident-e-s

Une soirée d'information sur le déroulement des travaux de l'Assemblée constituante et sur le contenu actuel du projet est organisée le **lundi 16 janvier 2012 à 20 h à la salle des fêtes de Carouge, rue Ancienne 37.**

Cette soirée de dialogue et d'échanges se terminera autour d'une collation. Pour tout renseignement et pour découvrir le projet de constitution: www.ge.ch/constituante

Assemblée constituante genevoise, tél. 022 546 87 00, contact@constituante.ge.ch

Planification des travaux en 2012:

2^e lecture du projet de constitution: du 19 janvier au 13 mars

3^e lecture du projet de constitution: dès le 16 avril

Vote du projet de constitution par l'Assemblée constituante: le 31 mai

Vote de la constitution par le peuple: le 14 octobre

Légalisation de documents (apostille)

Le service des légalisations se trouve au département de la sécurité, de la police et de l'environnement, rue de l'Hôtel-de-Ville 14 (1^{er} étage), 1204 Genève.

Horaires des guichets: de 9 h 00 à 15 h 30 non stop. Permanence téléphonique (022 327 92 50) assurée jusqu'à 16 h. Adresse e-mail: legalisations@etat.ge.ch

GRAND CONSEIL

INSCRIPTION

Il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour:

E 1895 Election d'une ou d'un juge assesseur au Tribunal administratif de première instance, pour les causes relevant de l'application de la LDTR, représentant les organisations de sauvegarde du patrimoine et de l'environnement (les membres de l'administration sont incompatibles), en remplacement de M. Alain Mau-noir, démissionnaire (entrée en fonction immédiate).

Les candidatures doivent être accom-pagnées d'un curriculum vitae (*art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRGC, B 1 01*).

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) une attestation de droits civiques (indiquant l'exercice des droits politiques et la domiciliation dans le canton de Genève);
- b) un certificat de bonne vie et mœurs;
- c) une attestation de l'office des poursuites;
- d) une attestation de l'office des fail-lites;
- e) un document attestant que le candi-dat représente une organisation de sauvegarde du patrimoine et de l'environnement;
- f) une déclaration de non-incompa-tibilité (voir articles 6 et 9 LOJ, E 2 05).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 18 janvier 2012 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des **26 et 27 janvier 2012**.

Le président
du Grand Conseil:
Pierre LOSIO.

INSCRIPTIONS

Sont ouvertes, au secrétariat général du Grand Conseil, des inscriptions pour:

E 1922 Election d'une ou d'un juge assesseur expert-réviseur à la chambre de surveillance de la Cour de justice, en rempla-cement de Mme Françoise Sapin, démissionnaire (entrée en fonction immédiate);

E 1950 Election d'une ou d'un juge assesseur à la chambre des as-surances sociales de la Cour de justice, représentant les employeurs (entrée en fonc-tion immédiate). Une forma-tion spécifique est requise (cf. E 2 05.05).

Les candidatures doivent être accom-pagnées d'un curriculum vitae (*art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRGC, B 1 01*).

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) une attestation de droits civiques (indiquant l'exercice des droits politiques et la domiciliation dans le canton de Genève);
- b) un certificat de bonne vie et mœurs;
- c) une attestation de l'office des poursuites;
- d) une attestation de l'office des fail-lites;
- e) une copie du document attestant de la formation spécifique;
- f) une déclaration de non-incompa-tibilité (voir articles 6 et 9 LOJ, E 2 05).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 18 janvier 2012 à midi** (clôture de l'inscription). Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des **26 et 27 janvier 2012**.

Le président
du Grand Conseil:
Pierre LOSIO.

INSCRIPTION

Il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour:

E 1935 Election d'une ou d'un juge assesseur au Tribunal admini-stratif de première instance, spécialisé en matière de construction, d'urbanisme et d'hygiène publique, pour sta-tuer en matière de construc-tions (pris en dehors de l'administration), en rempla-cement de M. Claude Zuber, démissionnaire (entrée en fonction immédiate).

Les candidatures doivent être accom-pagnées d'un curriculum vitae (*art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRGC, B 1 01*).

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) une attestation de droits civiques (indiquant l'exercice des droits politiques et la domiciliation dans le canton de Genève);
- b) un certificat de bonne vie et mœurs;
- c) une attestation de l'office des poursuites;
- d) une attestation de l'office des fail-lites;
- e) un document attestant que le candi-dat représente une organisation de sauvegarde du patrimoine et de l'environnement;
- f) une déclaration de non-incompa-tibilité (voir articles 6 et 9 LOJ, E 2 05).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 18 janvier 2012 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des **26 et 27 janvier 2012**.

Le président
du Grand Conseil:
Pierre LOSIO.

INSCRIPTION

Il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour:

E 1944 Election d'une ou d'un juge assesseur au Tribunal admini-stratif de première instance, spécialisé dans les affaires fis-cales, pour statuer en matière fiscale (pris en dehors de l'administration), en rem-placement de Mme Myriam Nicolazzi, démissionnaire (en-trée en fonction immédiate).

Les candidatures doivent être accom-pagnées d'un curriculum vitae (*art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRGC, B 1 01*).

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) une attestation de droits civiques (indiquant l'exercice des droits politiques et la domiciliation dans le canton de Genève);
- b) un certificat de bonne vie et mœurs;
- c) une attestation de l'office des poursuites;
- d) une attestation de l'office des fail-lites;
- e) un document attestant d'une spé-cialisation en matière fiscale;
- f) une déclaration de non-incompa-tibilité (voir articles 6 et 9 LOJ, E 2 05).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 18 janvier 2012 à midi** (clôture de l'inscription). Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des **26 et 27 janvier 2012**.

Le président
du Grand Conseil:
Pierre LOSIO.

INSCRIPTION

Il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour:

E 1948 Election d'une ou d'un pré-sident suppléant de la Chambre des relations collectives de travail (entrée en fonction immédiate).

Les candidatures doivent être accom-pagnées d'un curriculum vitae (*art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRGC, B 1 01*).

Les candidats doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) une attestation de droits civiques (indiquant l'exercice des droits politiques et la domiciliation dans le canton de Genève);
- b) une copie du brevet d'avocat ou un document attestant exercer la

fonction de professeur de droit à l'université;

- c) un certificat de bonne vie et mœurs;
- d) une attestation de l'office des poursuites;
- e) une attestation de l'office des fail-lites.

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 18 janvier 2012 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des **26 et 27 janvier 2012**.

Le président
du Grand Conseil:
Pierre LOSIO.

INSCRIPTIONS

Sont ouvertes, au secrétariat général du Grand Conseil, des inscriptions pour:

E 1858 Election d'une ou d'un juge suppléant au Tribunal des mineurs (entrée en fonction immédiate);

E 1870 Election d'une ou d'un juge suppléant au Tribunal civil, en remplacement de Mme Diane Schasca, démissionnaire (en-trée en fonction immédiate);

E 1903 Election d'une ou d'un juge suppléant au Tribunal civil, en remplacement de Mme Hanna Kala, élue juge au Tribunal civil (entrée en fonction immé-diate);

E 1940 Election d'une ou d'un juge suppléant au Tribunal admini-stratif de première instance (entrée en fonction immé-diate);

E 1953 Election d'une ou d'un juge suppléant au Tribunal admini-stratif de première ins-tance, en remplacement de M. Romain Jordan, élu juge suppléant à la Cour de justice (entrée en fonction immé-diate).

Les candidatures doivent être accom-pagnées d'un curriculum vitae (*art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRGC, B 1 01*).

Les candidats qui se présentent pour la première fois à une fonction de ma-gistrat titulaire au pouvoir judiciaire doivent également joindre une déclara-tion relative à l'article 24 LEDP, A 5 05.

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) une attestation de droits civiques (indiquant l'exercice des droits politiques et la domiciliation dans le canton de Genève);
- b) une copie du brevet d'avocat;
- c) tout document attestant posséder 3 ans au moins de pratique pro-fessionnelle utile au poste, stage d'avocat non compris;
- d) un certificat de bonne vie et mœurs;
- e) une attestation de l'office des poursuites

- f) une attestation de l'office des fail-lites;
- g) une déclaration de non-incompa-tibilité (voir articles 6 et 9 LOJ, E 2 05).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 18 janvier 2012 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des **26 et 27 janvier 2012**.

Le président
du Grand Conseil:
Pierre LOSIO.

INSCRIPTIONS

Sont ouvertes, au secrétariat général du Grand Conseil, des inscriptions pour:

E 1951 Election d'une ou d'un juge au Tribunal civil, en rempla-cement de M. Grégory Bovey, élu juge à la Cour de justice (entrée en fonction immé-diate);

E 1952 Election d'une ou d'un procu-reur, en remplacement de Mme Daniela Chiabudini, élue juge à la Cour de justice (entrée en fonction immé-diate).

Les candidatures doivent être accom-pagnées d'un curriculum vitae (*art. 107, al. 1, de la loi portant règlement du Grand Conseil LRGC, B 1 01*).

Les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature:

- a) une attestation de droits civiques (indiquant l'exercice des droits politiques et la domiciliation dans le canton de Genève);
- b) une copie du brevet d'avocat;
- c) tout document attestant posséder 3 ans au moins de pratique pro-fessionnelle utile au poste, stage d'avocat non compris;
- d) un certificat de bonne vie et mœurs;
- e) une attestation de l'office des poursuites;
- f) une attestation de l'office des fail-lites;
- g) une déclaration de non-incompa-tibilité (voir articles 6 et 9 LOJ, E 2 05).

Les candidats qui se présentent pour la première fois à une fonction de ma-gistrat titulaire au pouvoir judiciaire doivent également joindre une déclara-tion relative à l'article 24 LEDP, A 5 05.

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 18 janvier 2012 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des **26 et 27 janvier 2012**.

Le président
du Grand Conseil:
Pierre LOSIO.

SOMMAIRE

GRAND CONSEIL	2
CHANCELLERIE	2-3
DSPE	3
DSE	4
DIM	4
DCTI	5
DARES	6
COMMUNES	6
POUVOIR JUDICIAIRE	6 À 8
MARCHÉS PUBLICS	8-9
POURSUITES ET FAILLITES	9 À 11
REGISTRE FONCIER	11 À 14
DÉCÈS	14-15
REGISTRE DU COMMERCE	15 À 22, 24
LÉGISLATION	18-19
VENTES, AUTORISATIONS ET REQUÊTES	20-23
REMISES DE COMMERCE	24

CHANCELLERIE

ARRÊTÉ

**relatif à l'élection de
Madame Catherine Hostettler
à la fonction de
conseillère municipale de
la commune de Plan-les-Ouates**

Du 11 janvier 2012

LE CONSEIL D'ÉTAT,
vu la démission de Monsieur Philippe Luscher du Conseil municipal de la commune de Plan-les-Ouates;
vu l'article 164, alinéa 1 et 2 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;
attendu que la majorité des signataires de la liste «Les Verts» sur laquelle figurait le conseiller municipal démis-sionnaire a présenté, dans le délai prescrit, une liste portant le nom de Madame Catherine Hostettler,

Arrête

Madame Catherine Hostettler, 1959, Genevoise, domiciliée 4, chemin des Cherpines, 1228 Plan-les-Ouates, est proclamée élue sans scrutin à la fonc-

tion de conseillère municipale de la commune de Plan-les-Ouates et son élection est validée.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès de la chambre administrative de la Cour de justice dans les 6 jours qui suivent sa publication dans la Feuille d'avis officielle.

Certifié conforme,
La chancelière d'Etat:
Anja WYDEN GUELPA.

ARRÊTÉ

**relatif à l'élection de
Messieurs Morgan Badoud
et Alain Rifat à la fonction
de conseiller municipal
dans la commune de Corsier**

Du 11 janvier 2012

LE CONSEIL D'ÉTAT,
vu l'arrêté du 12 octobre 2011 validant les résultats de l'élection des conseillers municipaux du 18 septembre 2011;
vu l'arrêté du 9 novembre 2011 vali-dant les résultats de l'élection du mai-

re et des adjoints du 23 octobre 2011;
vu l'article 7 de la loi sur l'administra-tion des communes, du 13 avril 1984;
vu l'article 164 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;

vu l'élection à l'exécutif de la commu-ne de Corsier de Madame Catherine Ferro et de Monsieur Bertrand Pictet; vu que deux sièges sont restés vacants sur la liste «Entente»;
attendu que la majorité des signataires de la liste «Entente» a présenté dans le délai prescrit une liste portant les noms de Messieurs Morgan Badoud et Alain Rifat,

Arrête

Monsieur Morgan Badoud, 1986, Genevois, domicilié 16, chemin des Pré-Palais, 1246 Corsier, et Monsieur Alain Rifat, 1945, Genevois, domicilié 1, che-min de la Source, 1246 Corsier, sont proclamés élus sans scrutin à la fonc-tion de conseiller municipal dans la commune de Corsier et leur élection est validée.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès de la chambre ad-

ministrative de la Cour de justice dans les 6 jours qui suivent sa publication dans la Feuille d'avis officielle.

Certifié conforme,
La chancelière d'Etat:
Anja WYDEN GUELPA.

ARRÊTÉ

**constatant l'aboutissement du
référendum contre la délibération du
Conseil municipal de la commune de
Carouge du 20 octobre 2011 relative
à l'ouverture d'un crédit de 73 100 F
afin d'octroyer à chaque conseiller
administratif non réélu
une indemnité unique équivalente
à 3/12 de leur indemnité annuelle
en tant que conseiller administratif**

Du 11 janvier 2012

LE CONSEIL D'ÉTAT,
vu les articles 59 à 63 de la constitu-tion de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847 (Cst-GE);

(Suite page suivante)

■ CHANCELLERIE (SUITE)

vu les articles 5, 85 à 94 et 180, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982 (LEDP);
vu l'article 62, alinéa 1, lettre c, de la loi sur la procédure administrative, du 12 septembre 1985;
vu l'arrêté du 19 janvier 2011 constatant le nombre d'électeurs et d'électrices de chaque commune au 31 décembre 2010 et fixant le nombre de signatures requis pour l'aboutissement d'un référendum municipal ou d'une initiative municipale,

Arrête

- La vérification des signatures déposées à l'appui de la demande de référendum contre la délibération du Conseil municipal de la commune de Carouge 9-2011 du 20 octobre 2011 relative à l'ouverture d'un crédit de 73 100 F afin d'octroyer à chaque conseiller administratif non réélu une indemnité unique équivalente à 3/12 de leur indemnité annuelle en tant que conseiller administratif a donné les résultats suivants:

- | | |
|--|------|
| nombre de signatures annoncées par les déposants | 1707 |
| nombre de signatures contrôlées | 1510 |
| nombre de signatures validées | 1351 |
- Le nombre de 1330 signatures valables exigé par la constitution pour faire aboutir le référendum étant atteint, celui-ci a donc abouti.
 - Le délai de recours à la chambre administrative de la Cour de justice est de 6 jours; il court dès le lendemain de la publication du présent arrêté.

Certifié conforme,
La chancelière d'Etat:
Anja WYDEN GUELPA.

ARRÊTÉ

approuvant la modification du règlement relatif à la collaboration entre les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et les structures externes publiques ou privées, du 10 juin 1997

Du 11 janvier 2012

LE CONSEIL D'ÉTAT, vu les articles 5, alinéa 4, et 7 de la loi sur les établissements publics médicaux, du 19 septembre 1980 (K 2 05); vu le règlement relatif à la collaboration entre les HUG et les structures externes publiques ou privées, du 10 juin 1997; vu la décision du conseil d'administration des HUG, du 20 octobre 2011, de modifier le règlement précité,

Arrête

- Les modifications du règlement relatif à la collaboration entre les HUG et les structures externes publiques ou privées sont approuvées.
- L'entrée en vigueur est immédiate.

Certifié conforme,
La chancelière d'Etat:
Anja WYDEN GUELPA.

ARRÊTÉ

approuvant le plan localisé de quartier No 29767-544 situé entre la rue de Veyrier et la

rue des Moraines, sur le territoire de la commune de Carouge

Du 11 janvier 2012

LE CONSEIL D'ÉTAT, vu le projet de plan localisé de quartier No 29767-544 établi par le Département des constructions et des technologies de l'information le 1er décembre 2009 et modifié les 10 mai 2010, 10 septembre 2010 et 19 septembre 2011; vu le préavis de la commission d'urbanisme, du 29 avril 2010; vu le concept énergétique territorial, du 14 mars 2011; vu l'enquête publique No 1708 ouverte du 5 novembre au 6 décembre 2010; vu le préavis du Conseil municipal de la commune de Carouge du 24 mars 2011; vu la procédure d'opposition, ouverte du 19 octobre au 18 novembre 2011, vu la loi générale sur les zones de développement, du 29 juin 1957,

Arrête

- Le plan No 29767-544 est déclaré plan localisé de quartier au sens

de l'article 3 de la loi générale sur les zones de développement, du 29 juin 1957.

- Le présent arrêté est déclaré exécutoire nonobstant recours, en ce sens que les procédures administratives relatives aux demandes d'autorisation de construire peuvent suivre leur cours, l'exécution de travaux tendant à la réalisation des ouvrages et bâtiments étant toutefois interdite jusqu'à droit connu.
- Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours à la chambre administrative de la Cour de justice dans les 30 jours à compter de sa publication dans la Feuille d'avis officielle. Le recours ne peut être déclaré recevable qu'à l'égard des recourants ayant usé préalablement de la voie de l'opposition.
- Un exemplaire du plan No 29767-544, susvisé certifié conforme par la chancelière d'Etat, est déposé en annexe aux actes du Conseil d'Etat.

Certifié conforme,
La chancelière d'Etat:
Anja WYDEN GUELPA.

■ SÉCURITÉ, POLICE ET ENVIRONNEMENT

RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Département de la sécurité, de la police et de l'environnement rappelle que toute manifestation ou réunion de personnes sur la voie publique doit être autorisée par son secrétariat général (case postale 3962, 1211 Genève 3, tél. 022 327 21 06, fax 022 327 06 00) et que le défaut de cette autorisation est passible d'amende. En outre, l'occupation de tout domaine public doit aussi être autorisée par la collectivité publique qui en assure la gestion (pour la Ville de Genève: service de la sécurité et de l'espace publics, case postale 3737, 1211 Genève 3, tél. 022 418 61 00, fax 022 418 61 01) et l'autorisation du service du commerce (1, rue de Bاندol, 1213 Onex, tél. 022 388 39 39, fax 022 388 39 40) doit également être obtenue s'agissant de l'organisation d'une manifestation revêtant un caractère de divertissement public (bal, concert, etc.) ou d'une tombola, de la diffusion de films ou de l'exploitation d'une buvette.

FORMATION CONTINUE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

Norme SIA 380/1 - Edition 2009
11 janvier 2012 - Genève - de 13 h 30 à 17 h 30.
Prix: 230 F (documentation de cours et pause-café comprises).
Public cible: architectes, ingénieurs, bureaux techniques.
Programmes et bulletins d'inscription via le site internet suivant:
<http://www.fe3.ch>
LEOSA17 - Logiciel de calcul et certification de bilan énergétique (base)
9 février 2012 - Genève - de 8 h 30 à 12 h 30.
Prix: 320 F (documentation de cours et clé d'activation comprises).
Public cible: architectes, ingénieurs, bureaux techniques et thermiciens.
Programmes et bulletins d'inscription via le site internet suivant:
<http://www.fe3.ch>
Standards Minergie: bases et exigences
21 février 2012 - Genève - de 13 h 30 à 18 h.
Prix: 230 F (documentation de cours et pause-café comprises).
Public cible: architectes, entreprises générales, planificateurs.
Programmes et bulletins d'inscription via le site internet suivant:
<http://www.fe3.ch>
Standards Minergie: dossier de certification (étude de cas sur ordinateur)
8 mars 2012 - Genève - de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Prix: 500 F (documentation de cours et pause-café comprises).
Public cible: ingénieurs, bureaux techniques.
Programmes et bulletins d'inscription via le site internet suivant:
<http://www.fe3.ch>

Aération des bâtiments module 6 (ventilation simple flux)
27 mars 2012 - Genève - de 13 h 30 à 17 h 30.
Prix: 230 F (documentation de cours et pause-café comprises).
Public cible: ingénieurs, bureaux techniques.
Programmes et bulletins d'inscription via le site internet suivant:
<http://www.fe3.ch>

OFFICE CANTONAL DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION

NOTIFICATION PAR PUBLICATION

En application de l'article 46, alinéa 4, de la loi sur la procédure administrative, les personnes suivantes, sans domicile connu, sont invitées à se présenter auprès de l'Office cantonal des automobiles et de la navigation, 86, route de Veyrier, 1227 Carouge, pour prendre connaissance d'une décision les concernant:
Amext Sàrl; Romussi Andréa, né le 16 décembre 1972; Kakou Emeline, née le 27 octobre 1975; Mendes Ribeiro Rosa Sylvie, née le 12 avril 1983; Ferreira Nunes Carrasquinho Joana, née le 4 septembre 1979; Intégral-Rénovation Sàrl; Steiner Thomas, né le 6 janvier 1979; De Melo Franco Debiano Correia Fernando Maria, née le 21 mars 1981; Barz Jördis, né le 29 juin 1979; Thaci Eduart, né le 6 mars 1980; Zwyssig Codeluppi Christiane, née le 3 août 1954; Husband Patricia, née le 14 octobre 1925; Dubreuilh Thierry, né le 16 décembre 1955; David E Sa Teixeira Da Costa Maria, née le 25 février 1965.
Décision à retirer auprès du service technique.
Biegalski Normann Elton, né le 8 juillet 1978; Achour Michael, né le 4 mars 1969; Pace Mickaël, né le 15 novembre 1987; Aznar-Lescure Danielle, née le 2 avril 1946; Pereira Da Silva Ribeiro Ricardo Jorge, né le 3 mai 1979.
Décision à retirer auprès du service juridique.
Afonso Rodrigues Hugo Michel, né le 20 février 1980; Berini Katja Marina, née le 11 novembre 1957; Bianco Roberto, né le 27 septembre 1979; Bravo Gabriel, né le 13 janvier 1965; Chauffat Corinne Véronique, née le 3 octobre 1974; Couteaudier Thomas, né le 28 novembre 1974; Crespo Becerril Victor Jesus, né le 24 juillet 1971; Gaschen Sylvie, née le 3 mars 1962; Hamill Robin Gordon, né le 8 novembre 1981; Ivanov Pavlo, né le 6 mai 1974; Izquierdo Samuel, né le 4 octobre 1981; Janssen Erwin, né le 3 janvier 1985; Kasper Timothy, né le 12 octobre 1964; Kolly Carolane, née le 1er octobre 1990; Kosmicki Antoine, né le 20 septembre 1973; Kovac Laslo, né le 25 juin 1955; Lopez Choque Javier, né le 7 janvier 1976; Maclean Ewen, né le 10 juin 1988; Mathieu Robert-Francis

Michel, né le 9 avril 1972; Monserrat Figuerio Geudy Miguel, né le 21 mai 1981; Moya Martinez Ivan, né le 5 novembre 1977; Pernot Ludovic, né le 3 août 1966; Prayon Carolina, née le 30 novembre 1975; Renoimmo Sàrl, 53, avenue Edmond-Vaucher, 1219 Châtelaine; Rizzato Fattori Noëlle Catherine, née le 21 octobre 1969; Smith Daniel John, né le 10 août 1972; Sperber David, né le 1er février 1976; Stajano Maria Enrica Francesca, née le 19 janvier 1962; Sule Abubakar Aminu, né le 16 septembre 1990; Tahiri Fitim, né le 25 février 1982; Von Fellenberg Eduard, né le 11 novembre 1953; Warburton Simon, né le 26 novembre 1963; Zidi Menouar, né le 19 juin 1952.

Décision à retirer auprès du service financier.
Les délais procéduraux ne sont ni prolongés ni suspendus par la présente publication.

SOMMATION AUX PROPRIÉTAIRES DES VÉHICULES EN FOURRIÈRE

Dans un délai de 10 jours à compter de la présente publication, les détenteurs des véhicules désignés ci-après:

Voitures de tourisme - livraisons - remorques:
Audi A6 WAU ZZZ 4 AZSN 037 109 (F) 1325 XZ 69

Citroën Saxo VF7 SOC DZF 56 809 417 (F) AS 418 FL

Ford Cougar WFO HT 61 L8X5 224 990

Ford Orion WFO FXX GCA FGJ 33 041

Ford Mondeo WFO NXX GBB NWB 38 439

Honda CRV JHLRD 1750 WC 017 877

Hyundai Santa Fe KMHSK 81 VP 4U 725 037

Jaguar XJ-S SAJJ NAE W4 BP 175 869

Lancia Kappa ZLA 838 00002 047 660 (F) 3386 WG 68

Mazda 121 JMZDB 12D 200 137 239

Nissan Primera SJN BCAP 10U0 558 117

Opel Vectra WOL 0000 36V1 061 457 (F) 3131 XZ 59

Opel Astra WOL 0000 59R8 129 086 (F) 814 TM 26

Peugeot 806 VF3 221 RB 212 212 503 (F) WW 828 AZ

Renault Trafic (F) WW 828 AZ

Renault Laguna VF1 K56 LGC 16 311 459 (F) 405 WT 84

Renault Laguna Nevada VF1 K 569 JE 19 683 592 (F) BB 180 ME

VW Passat WVV ZZZ 3 BZVP 047 310 (F) 7617 YB 26

Motocycles:
Honda NPS 50 Zoomer JH2 AF 66 A36K 106 341

Keeway Hurricane 50 TSY TAB 201 6C 662 884

Kymco Like 200 LC2 D2 1000 A1 101 430

MBK YN50 VTLSA 342 000 003 009 (F) AK 840 Q

MBK 4 500 757 745 & 4 027 752

MBK Booster VG5SA 232 000 007 759 (F) BZ 819 F

MBK YQ100 VG5SB 052 005 003 917

MBK VG55BK 00000 500 852 (F) BT 162 W

Peugeot FE 0 520 370 042 581 (F) BY 385 J

Peugeot SV 125 F1 213 960 000 608

Piaggio Hexagon GTX ZAPM 2 000 000 011 741

Sym Jet Euro 50 RFGBL 05 WX6S 301 096

Yamaha YP 125 R VTLSE 021 005 400 544

Dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, les détenteurs des véhicules désignés ci-après:

Voitures de tourisme - livraisons - remorques:

BMW 325 I Coupé WBABF 41 060 EJ 74 233

Citroën Xsara VF7 N1 LFXF 36 637 515 (F) 4642 WK 74

Chrysler Voyager 1C4 GCB 2L5 VU 105 349

Citroën C1 VF7 PNC FAC 89 291 810 (F) 5592 ZQ 74

Fiat Punto ZFA 176 00004 767 194 (A) W 69 868 X

Fiat Punto 60 ZFA 176 00004 891 909 (F) BS 464 KT

Ford Escort WFO NXX GCA NSE 20 756 (A) W 18 482 A

Lancia Beta 2000 ZLA 828 BF 000 936 861

Mercedes-Benz E 200 WDB 210 007 1B 262 851

Mercedes-Benz 380 SL WDB 107 045 1A 001 319

Peugeot 406 VF 38 BLFY 880 011 776 (F) 2264 WR 01

Renault Clio VF1 B5 760 513 435 738 (F) 9123 ZQ 74

Renault Laguna VF1 KGO RO 629 337 207 (F) 8558 YK 01 & (F) BY 786 GQ

Renault Clio VF1 C57 L2 512 126 824 (F) 8150 XD 68

Renault Nevada VF1 K48 VO 509 299 394 (F) 1801 WK 42

Rover 45 SARR TCL NR1D 532 592 (F) BJ 961 CM

Rover 623 SARR HWL CPAM 156 110 (GE 357 571)

Motocycles:
Aprilia Pegaso 125 02 065 185

Bultaco PB 19 200 864

Gilera Stalker ZAPC 401 0000 008 034

Honda VFR 750 F RC 362 104 737 (GE 58 5699)

Huzhou Daixi Zhenhua LTD PCJ L2 580 110 244

Kawasaki GPZ 500 S EX 500 A 002 250

Kymco People 50 RFBB 1 002 042 300 150

Peugeot Looxor VGA P2A AAA 30 000 071 (F) 1085 XS 74

Peugeot 3 220 000 412

Piaggio Zip ZAPC 250 0007 004 921 (F)

Sym Jet 50 RFGBL 05 W63S 900 005

et se trouvant actuellement en fourrière, sont sommés de se présenter à l'Office cantonal des automobiles et de la navigation, fourrière cantonale, 94, route de Veyrier, Carouge, de 7 h 30 à 16 h, en justifiant de leur qualité de détenteur, pour prendre possession de leur bien après paiement des divers frais. Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

ORDONNANCE SUR LES CONSEILLERS À LA SÉCURITÉ (OCS)

Le Département de la sécurité, de la police et de l'environnement rappelle que, en vertu de l'article 7 de l'ordonnance sur les conseillers à la sécurité (OCS), les entreprises soumises à cette ordonnance communiquent spontanément à l'autorité d'exécution les noms des conseillers à la sécurité et les champs d'activité indiqués dans leurs certificats de formation dans les 30 jours à compter de leur désignation.

Le service d'intervention environnementale du DSPE est l'autorité d'exécution pour la République et canton de Genève. Les annonces doivent être faites à l'adresse suivante: Département de la sécurité, de la police et de l'environnement, Service de l'environnement des entreprises, 23, avenue de Sainte-Clotilde, case postale 78, 1211 Genève 8, téléphone 022 388 64 66, courriel: lpe-geneve@etat.ge.ch

Il est rappelé que cette ordonnance s'applique aux entreprises qui transportent des marchandises dangereuses par route, par rail et par voie navigable ou qui effectuent des opérations d'emballage, de remplissage, d'expédition, de chargement et de déchargement afférentes à ces transports. De manière générale, les entreprises soumises aux règles de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et par rail (RID) tombent sous le coup de l'OCS.

La conseillère d'Etat
Isabel ROCHAT.

SOLIDARITÉ ET EMPLOI

ASSURANCE-MALADIE

Rentier AVS/AI et vous quittez la Suisse pour un pays de l'Union européenne (UE) ou de l'Association européenne de libre échange (AELE)? Cette information vous concerne!

En vertu des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne (UE), les rentiers sont tenus d'être affiliés à une assurance maladie dans le pays où ils ont exercé leur activité lucrative. C'est pourquoi les rentiers AVS/AI quittant la Suisse pour un pays de l'UE ou de l'AELE restent soumis à l'obligation de contracter une assurance maladie en Suisse.

Il existe toutefois quelques exceptions, certains Etats ayant demandé une dérogation à ce principe:

- si vous percevez une rente versée par le système de sécurité sociale de votre nouveau pays de résidence, vous serez obligatoirement soumis au régime d'assurance-maladie de ce pays;
- si vous vous installez au Liechtenstein, vous serez obligatoirement soumis à son régime d'assurance-maladie;
- si vous vous installez en Autriche, en Allemagne, en Espagne, en France, en Italie ou au Portugal, vous disposez de trois mois à compter de votre changement de domicile pour choisir votre système d'assurance-maladie. Si vous souhaitez opter pour le système d'assurance-maladie de votre nouveau pays de résidence, vous devez impérativement, dans un délai de trois mois, déposer une demande d'exemption de l'assurance-maladie suisse auprès de l'institution commune LAMal (adresse ci-dessous) et vous affilier au système de votre nouveau pays de résidence. Nous vous signalons que votre choix sera irrévocable et qu'il ne peut donc être exercé qu'une seule fois. A l'inverse, si vous ne faites pas usage de ce droit d'option dans ce délai de 3 mois, vous resterez définitivement soumis au régime de l'assurance-maladie suisse.

vement soumis au régime de l'assurance-maladie suisse.

Les mêmes règles s'appliquent aux membres de votre famille sans activité lucrative vivant avec vous, sauf dans les pays suivants, où ils seront obligatoirement soumis au régime local: Danemark, Royaume-Uni, Portugal et Suède. Pour toute information complémentaire concernant le régime d'assurance-maladie applicable, pour une éventuelle demande de subside en faveur des personnes de condition économique modeste ou pour vos demandes d'exemption de l'assurance-maladie suisse, nous vous invitons à vous adresser à:

Institution commune LAMal
Gibelinstrasse 25 - 4503 Soleure
Tél. 032 625 30 30

Vous trouverez par ailleurs le détail des règles d'affiliation pour les frontaliers, les rentiers AVS/AI et les membres de leur famille sans activité lucrative sur internet à l'adresse suivante: <http://www.ge.ch/assurances/maladie/doc/assujetties.xls>

Vous êtes frontalier de nationalité suisse ou étrangère, travaillant en Suisse et résidant à l'étranger? Cette information vous concerne!

En vertu des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne (UE), les frontaliers sont en principe tenus d'être affiliés à une assurance maladie dans le pays où ils exercent leur activité lucrative. En revanche, les personnes frontalières résidant en Allemagne, en Autriche, en France et en Italie peuvent choisir entre le système d'assurance de leur lieu de travail et celui de leur pays de résidence.

Si vous travaillez à Genève et vous installez en Allemagne, en Autriche, en France ou en Italie, vous disposez de trois mois à compter de votre changement de domicile pour choisir votre système d'assurance-maladie. Si vous souhaitez opter pour le système d'assurance-maladie de votre nouveau pays de résidence, vous devez impérativement, dans un délai de trois mois, déposer une demande d'exemption de l'assurance-maladie suisse auprès du

Service de l'assurance-maladie (adresse ci-dessous) et vous affilier au système de votre nouveau pays de résidence. Nous vous signalons que votre choix sera irrévocable, à moins d'un changement notable de situation (retraite, changement d'état civil, etc.). A l'inverse, si vous ne faites pas usage de ce droit d'option dans ce délai de 3 mois, vous resterez définitivement soumis au régime de l'assurance-maladie suisse. Les membres de votre famille qui n'exercent aucune activité lucrative devront être assurés dans le même système d'assurance-maladie que vous. Au cas où les deux époux exercent une activité lucrative, les membres de leur famille sans activité lucrative devront obligatoirement être affiliés dans le système d'assurance du conjoint qui exerce son activité lucrative dans le pays de résidence. Pour toute information complémentaire concernant le régime d'assurance-maladie applicable, pour une éventuelle demande de subside en faveur des personnes de condition économique modeste ou pour vos demandes d'exemption de l'assurance-maladie suisse, nous vous invitons à vous adresser à:

Service de l'assurance-maladie
62, route de Frontenex - 1207 Genève
Tél. 022 546 19 00

Vous trouverez par ailleurs le détail des règles d'affiliation pour les frontaliers, les rentiers AVS/AI et les membres de leur famille sans activité lucrative sur internet à l'adresse suivante: <http://www.ge.ch/assurances/maladie/doc/assujetties.xls>

PROTECTION DE LA MATERNITÉ

(Loi sur le travail)

Organisation et durée du travail

Le Département de la solidarité et de l'emploi rappelle aux employeurs que, en vertu des articles 35 et suivants de la loi sur le travail, les conditions de travail doivent être aménagées de sorte que la santé des femmes enceintes et de l'enfant ne soit pas compromise.

La loi sur le travail prévoit notamment que les femmes enceintes et les mères qui allaitent:

- ne peuvent être occupées **sans leur consentement**;
- peuvent être occupées **uniquement pendant la durée du travail** convenue, mais en aucun cas au-delà de neuf heures (**9 heures**) par jour;
- ont la possibilité de quitter le travail ou de se dispenser d'y aller sur simple avis (il n'est donc pas nécessaire de présenter un certificat médical);
- l'occupation est interdite durant les huit semaines qui suivent l'accouchement. Ensuite et jusqu'à la seizième semaine, le consentement de l'intéressée est nécessaire;
- durant les huit semaines qui précèdent l'accouchement, les femmes enceintes ne peuvent en aucun cas être occupées entre 20 h et 6 h;
- chaque fois que cela est réalisable, l'employeur doit proposer aux femmes enceintes occupées entre 20 h et 6 h un travail de jour équivalent. Une telle obligation vaut également pour la période entre la huitième et la seizième semaine après l'accouchement. Lorsque aucun travail équivalent ne peut être proposé, les femmes enceintes occupées entre 20 h et 6 h ont droit aux 80% de leur salaire.

RÉDUCTION D'HORAIRE DE TRAVAIL (RHT)

Vous dirigez une entreprise en difficulté temporaire?

Ce message vous concerne!

Le Département de la solidarité et de l'emploi (DSE) vous rappelle que lorsque le volume de travail de votre entreprise diminue temporairement ou que vos employés sont contraints d'interrompre leur travail en raison de mauvaises conditions météorologiques, il vous est possible de solliciter des indemnités («chômage partiel» ou interruption de travail pour cause d'intempérie) auprès du Bureau em-

ploi-entreprises (BEE) sur le site internet: www.ge.ch/emploi-entreprises/chomage_techique.asp

Le Bureau vous indiquera la procédure à suivre et émettra un préavis sur le droit à ces indemnités. En cas de chômage partiel, la perte de travail est prise en considération lorsqu'elle est due à des facteurs d'ordre économique, qu'elle est inévitable, qu'elle est de nature temporaire et qu'en parallèle, le maintien des emplois est vraisemblablement garanti.

En cas d'interruption de travail pour cause d'intempérie, la perte de travail est prise en considération lorsqu'elle est due aux conditions météorologiques et que la poursuite des travaux est rendue techniquement impossible.

SANCTIONS

Vous allez être ou vous êtes déjà indemnisé par le chômage?

Ce message vous concerne!

Le Département de la solidarité et de l'emploi (DSE) vous rappelle que l'Office cantonal de l'emploi (OCE) **peut suspendre votre droit aux indemnités** lorsque vous ne remplissez pas vos obligations d'assuré ou que vous enfreignez certaines règles. C'est le cas lorsque vous n'effectuez pas de recherches d'emploi avant votre inscription au chômage pendant la période de préavis ou durant les trois derniers mois d'un contrat de travail de durée déterminée; lorsque vous manquez sans excuse valable un rendez-vous fixé par votre conseiller en personnel; lorsque vous refusez un travail convenable ou lorsque vous ne suivez pas la mesure d'insertion (cours, stages, etc.) à laquelle vous êtes inscrit. La liste complète de vos différents devoirs est disponible sur le site internet: www.ge.ch/emploi-recherche/indemnites_chomage.asp

Le conseiller d'Etat
François LONGCHAMP.

INTÉRIEUR ET MOBILITÉ

ENQUÊTES PUBLIQUES

relatives à un projet de réglementation locale du trafic (au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987, et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)

Enquête publique No 3701

Commune de Cologny
Chemin sans nom donnant accès à la mairie

Objet: stationnement

Actuellement, les parkings de la mairie sont en stationnement illimité. La commune nous demande de mettre en place des interdictions de parquer, excepté les utilisateurs de la mairie. Cette demande est motivée par le fait que des pendulaires viennent stationner leur véhicule à longueur de journée; de ce fait, il n'y a plus de rotation de véhicules pour les personnes visiteuses de la mairie.

Il convient, dès lors, de réglementer le parage des véhicules aux seuls ayants droit.

Enquête publique No 3702

Commune de Genève-Cité
Rue Frank-Martin/
Rue de la Péliiserie
Objet: stationnement

Les 41 places de parc sises à la rue Frank-Martin, à l'angle de la rue de la Péliiserie, sont actuellement réglementées au moyen d'un parcomètre collectif.

Le service de la sécurité et de l'espace public de la Ville de Genève nous demande d'autoriser le stationnement des véhicules des marchands sur les 27 places de parc en haut de la rue Frank-Martin, les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 4 h à 19 h.

Cette mesure vise à remplacer le stationnement des véhicules des marchands qui était auparavant autorisé sur les places de parc du Pont-de-l'Ile. Il convient, dès lors, de réglementer le stationnement des véhicules sur les 27 places de parc en haut de la rue Frank-Martin, à l'angle de la rue de la Péliiserie, pour l'usage des locataires du marché de la Fusterie.

Cette mesure est prise nonobstant recours.

Enquête publique No 3703

Commune d'Onex
Route de Chancy/
Chemin Victor-Duret
Objet: modifications d'aménagements routiers - déchetterie enterrée

Actuellement, devant les immeubles des Nos 98, 98 bis et 100, sis sur la route de Chancy, il n'existe aucune réglementation de circulation.

En regard de l'APA 34912-3, il nous est demandé de réglementer les rapports de priorité et d'introduire le schéma de circulation y relatif.

Il convient, dès lors, de réglementer la circulation des véhicules et les rapports de priorité par l'insertion d'interdiction générale de circuler en y exceptant les riverains ainsi que des accès interdit et des obligations d'obliger à droite pour garantir le sens de circulation en direction de «Bernex», au débouché de ce fonds privé sur la route de Chancy.

L'arrêté de circulation est coordonné avec la publication de l'APA 34912-3.

Enquête publique No 3704

Commune de Genève-Cité
Pont du Mont-Blanc
Objet: circulation marquages

Le trafic individuel motorisé sur le pont du Mont-Blanc est en baisse régulière depuis 30 ans. En effet, 100 000 véhicules par jour y circulaient en 1990 contre moins de 70 000 véhicules par jour en 2011, soit une diminution de 30%.

Parallèlement, le transport public sur le pont du Mont-Blanc (4 lignes empruntent cet axe actuellement) a connu une très forte augmentation de fréquentation qui est passée d'environ 18 600 usagers par jour en 2008 à plus de 27 200 usagers par jour en 2011, soit une croissance de 50% en seulement trois ans. Malgré les évolutions significatives énoncées ci-dessus, les conditions globales de circulation sur cet axe se sont très fortement dégradées ces dernières années.

Aujourd'hui, les bus et les voitures partagent la même voie de circulation en direction de Cornavin. La progression des bus et donc leur vitesse commerciale sont ainsi pénalisées par la file de voitures à l'arrêt alors que, dans le sens opposé, la circulation reste fluide. Des études ont montré qu'il est possible de prendre une des trois voies de circulation en direction de la rive gauche pour la transformer en voie bus en direction de Cornavin. Cela permettra d'améliorer la progression des bus et des voitures vers Cornavin sans pour autant saturer les deux voies restantes en direction de la rive gauche. De plus, il est envisagé un développement de l'offre de transports publics, d'ici 2013 et au-delà, qui occasionnera un accroissement du nombre de lignes empruntant cette voie bus.

La proposition retenue consiste à affecter les voies par du marquage comme suit:

- Sens rive gauche -> rive droite
- pont du Mont-Blanc, direction Cornavin: une voie de circulation pour le transport individuel; une

voie de circulation pour les transports publics et les taxis;

- rue du Mont-Blanc, direction Cornavin: une voie de circulation pour le transport individuel; une voie de circulation pour les transports publics et les taxis;
- pont du Mont-Blanc, direction Lausanne: deux voies de circulation pour le transport individuel.

Sens rive droite -> rive gauche

- pont du Mont-Blanc, direction rive gauche: deux voies de circulation pour le transport individuel sur le pont, puis trois voies de circulation en sortie du pont en direction de la rive gauche.

Remarques: cette enquête publique n'étant pas une réglementation locale du trafic, dans le sens de la loi d'application fédérale sur la circulation routière (LaLCR article 3), les voies de recours prévues à l'article 6 LaLCR ne s'appliquent pas.

Elle a pour but d'informer la population de la mesure envisagée et de permettre à tout un chacun de faire des observations sur la mise en place du marquage nécessaire à cette voie bus. Ce dossier d'enquête publique est consultable chez Mme Séverine Brun - SEMDEP- DGM, tél 022 546 78 87.

Les dossiers relatifs aux projets susmentionnés peuvent être consultés durant les 30 jours à compter de la présente publication à la Direction générale de la mobilité (DGM), 20 bis, rue du Stand, 1204 Genève, du lundi au vendredi, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h et uniquement sur rendez-vous, ou à la mairie de la commune de site (pour la Ville de Genève, au service de la mobilité, 25, rue du Stand, du lundi au vendredi, de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30).

La DGM invite toutes les personnes concernées à faire par écrit, dans le même délai, les propositions ou les observations relatives aux projets.

La conseillère d'Etat
Michèle KÜNZLER.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ

Publication des réglementations locales du trafic

En application des articles 3 à 6 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987, le Département de l'intérieur et de la mobilité a adopté la réglementation locale du trafic suivante:

Commune et lieu	Concerne	Date de la réglementation locale du trafic	Objet
Genève - chemin du Velours	Mesure de chantier	10 janvier 2012	Stationnement

La réglementation locale du trafic édictée pour une durée supérieure à 60 jours ou se répétant périodiquement peut faire l'objet de recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication (loi 8793 du 1^{er} janvier 2003 modifiant l'article 17 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987).

La décision y relative peut être consultée **au SECC** à la Direction générale de la mobilité (DGM), 20, rue du Stand, 1204 Genève, du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h.

CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1754 CHÊNE-BOUGERIES / CHEMIN DE-LA-MONTAGNE

Création d'une zone 3, d'une zone de bois et forêts et abrogation d'une zone de développement 4B

Plan No 29810-511

Le projet de modification des limites de zones No 29810-511 situé au chemin De-La-Montagne, sur le territoire de la commune de Chêne-Bougeries, est déposé:

- au **Département des constructions et des technologies de l'information**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 546 73 00, et sur internet à l'adresse suivante: www.ge.ch/amenagement/procedures;
- à la **mairie de Chêne-Bougeries**, 136, route de Chêne (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h), tél. 022 869 17 17,

où il peut être consulté du **2 décembre 2011 au 2 janvier 2012** inclusivement. Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le Département des constructions et des technologies de l'information (5, rue David-Dufour).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au Département des constructions et des technologies de l'information, office de l'urbanisme, direction des plans d'affectation et requêtes, case postale 224, 1211 Genève 8.

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1763 LANCY / CH. DES RAMBOSSONS - AV. DU CURÉ-BAUD - CH. DES SEMAILLES

Projet de plan localisé de quartier No 29758-543

Le Département des constructions et des technologies de l'information informe que le projet de plan localisé de quartier No 29758-543 situé au chemin des Rambossons, entre l'avenue du Curé-Baud et le chemin des Semailles, sur le territoire de la commune de Lancy, est déposé:

- au **Département des constructions et des technologies de l'information**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 546 73 00, et sur internet à l'adresse suivante: www.ge.ch/amenagement/procedures;
- à la **mairie de Lancy**, 41, route du Grand-Lancy (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, le mardi jusqu'à 18 h), tél. 022 706 15 11,

où il peut être consulté du **16 décembre 2011 au 25 janvier 2012** inclusivement.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le Département des constructions et des technologies de l'information (5, rue David-Dufour).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au Département des constructions et des technologies de

l'information, office de l'urbanisme, direction des plans d'affectation et requêtes, case postale 224, 1211 Genève 8.

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1764 LANCY / CH. EMILE-PAQUIN

Projet de plan localisé de quartier No 29806-543

Le Département des constructions et des technologies de l'information informe que le projet de plan localisé de quartier No 29806-543 situé au chemin Emile-Paquin, sur le territoire de la commune de Lancy, est déposé:

- au **Département des constructions et des technologies de l'information**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 546 73 00, et sur internet à l'adresse suivante: www.ge.ch/amenagement/procedures;
- à la **mairie de Lancy**, 41, route du Grand-Lancy (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, le mardi jusqu'à 18 h), tél. 022 706 15 11,

où il peut être consulté du **16 décembre 2011 au 25 janvier 2012** inclusivement.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le Département des constructions et des technologies de l'information (5, rue David-Dufour).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au Département des constructions et des technologies de l'information, office de l'urbanisme, direction des plans d'affectation et requêtes, case postale 224, 1211 Genève 8.

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1765 LANCY / CH. DES RAMBOSSONS - CH. DES PALETTES

Projet de plan localisé de quartier No 29813-543

Le Département des constructions et des technologies de l'information informe que le projet de plan localisé de quartier No 29813-543 situé entre le chemin des Rambossons et le chemin des Palettes, sur le territoire de la commune de Lancy, est déposé:

- au **Département des constructions et des technologies de l'information**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 546 73 00, et sur internet à l'adresse suivante: www.ge.ch/amenagement/procedures;
- à la **mairie de Lancy**, 41, route du Grand-Lancy (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, le mardi jusqu'à 18 h), tél. 022 706 15 11,

où il peut être consulté du **16 décembre 2011 au 25 janvier 2012** inclusivement.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le Département des constructions et des technologies de l'information (5, rue David-Dufour).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au Département des constructions et des technologies de l'information, office de l'urbanisme, direction des plans d'affectation et requêtes, case postale 224, 1211 Genève 8.

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1766 LANCY / CH. DES SEMAILLES - CH. DES RAMBOSSONS - AV. DU CURÉ-BAUD

Projet de plan localisé de quartier No 29835-543

Le Département des constructions et des technologies de l'information informe que le projet de plan localisé de quartier No 29835-543 situé entre le chemin Semailles, le chemin des Rambossons et l'avenue du Curé-Baud, sur le territoire de la commune de Lancy, est déposé:

- au **Département des constructions et des technologies de l'information**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 546 73 00, et sur internet à l'adresse suivante: www.ge.ch/amenagement/procedures;
- à la **mairie de Lancy**, 41, route du Grand-Lancy (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, le mardi jusqu'à 18 h), tél. 022 706 15 11,

où il peut être consulté du **16 décembre 2011 au 25 janvier 2012** inclusivement.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le Département des constructions et des technologies de l'information (5, rue David-Dufour).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au Département des constructions et des technologies de l'information, office de l'urbanisme, direction des plans d'affectation et requêtes, case postale 224, 1211 Genève 8.

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1767 LANCY / CH. DES RAMBOSSONS - AV. DES COMMUNES-RÉUNIES

Projet de plan localisé de quartier No 29860-543

Le Département des constructions et des technologies de l'information informe que le projet de plan localisé de quartier No 29860-543 situé entre le chemin des Rambossons et l'avenue des Communes-Réunies, sur le territoire de la commune de Lancy, est déposé:

- au **Département des constructions et des technologies de l'information**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 546 73 00, et sur internet à l'adresse suivante: www.ge.ch/amenagement/procedures;
- à la **mairie de Lancy**, 41, route du Grand-Lancy (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, le mardi jusqu'à 18 h), tél. 022 706 15 11,

où il peut être consulté du **16 décembre 2011 au 25 janvier 2012** inclusivement.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le Département des constructions et des technologies de l'information (5, rue David-Dufour).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au Département des constructions et des technologies de l'information, office de l'urbanisme, direction des plans d'affectation et requêtes, case postale 224, 1211 Genève 8.

ENQUÊTE PUBLIQUE

au sens de l'article 14 de la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) du 14 avril 1988 et de l'article 17, alinéa 2, lettre f, du règlement d'application de la loi sur les constructions et installations diverses du 27 février 1978 (RALCI).

Demande **No APA 35806-3**. Requérante: **commune de Bernex**. Mandataire: **M. Mantilleri, ingénieur**, c/o EDMS. Objet: **création d'une zone de lavage et déplacement d'une zone de stockage**, sur parcelle No 7345, feuille No 13, 50, route de Pré-Marais, commune de Bernex.

Le dossier et les plans relatifs à la demande susvisée peuvent être consultés à la mairie ou au Département des constructions et des technologies de l'information (direction des autorisations de construire, 5, rue David-Dufour, 4e étage) pendant le délai de 30 jours, dès la première publication dans la Feuille d'Avis Officielle, soit jusqu'au **lundi 13 février 2012**.

Pendant ce délai, les tiers intéressés peuvent adresser leurs observations éventuelles à la mairie ou au Département des constructions et des technologies de l'information.

AVIS DE CONSULTATION

En application de l'article 5, alinéa 4, de la loi sur les constructions et les installations diverses du 14 avril 1988, le Département des constructions et des technologies de l'information informe les tiers intéressés du dépôt de la demande de renseignements suivante: Demande **No DR 18393**. Requérants: **Nunatak Architectes Sàrl**, pour Geactim SA. Objet: **construction d'un immeuble de logements avec garage souterrain**, sur parcelle No 1807, feuille No 31, 18, chemin de la Boiserette, commune de Genève-Eaux-Vives.

Les plans peuvent être consultés, pour information, auprès du Département des constructions et des technologies de l'information, 5, rue David-Dufour (direction des autorisations de construire, 4e étage, de 9 h à 12 h) dans un délai de 30 jours à compter de la publication.

Cette dernière n'ouvre pas de voie d'opposition, mais les observations éventuelles peuvent être adressées dans le délai susvisé à l'adresse suivante: Département des constructions et des technologies de l'information, direction des autorisations de construire, case postale 22, 1211 Genève 8.

N. B.: les réponses aux demandes de renseignements constituent de simples renseignements, sans portée juridique.

AVIS DE CONSULTATION

En application de l'article 5, alinéa 4, de la loi sur les constructions et les installations diverses du 14 avril 1988, le Département des constructions et des technologies de l'information informe les tiers intéressés du dépôt de la demande de renseignements suivante: Demande **No DR 18395**. Requérante: **Immo-Passion SA**. Mandataire: **Mme Ingrid Branche, architecte**, c/o Domus Architecte. Objet: **construction d'immeuble de logements avec garage souterrain**, sur parcelle No 2249, feuille No 25, chemin des Mouilleuses, commune de Laconnex.

Les plans peuvent être consultés, pour information, auprès du Département des constructions et des technologies de l'information, 5, rue David-Dufour (direction des autorisations de construire, 4e étage, de 9 h à 12 h) dans un délai de 30 jours à compter de la publication.

Cette dernière n'ouvre pas de voie d'opposition, mais les observations éventuelles peuvent être adressées dans le délai susvisé à l'adresse suivante: Département des constructions et des technologies de l'information, direction des autorisations de construire, case postale 22, 1211 Genève 8. N. B.: les réponses aux demandes de renseignements constituent de simples renseignements, sans portée juridique.

AVIS DE CONSULTATION

En application de l'article 5, alinéa 4, de la loi sur les constructions et les installations diverses du 14 avril 1988, le Département des constructions et des technologies de l'information informe les tiers intéressés du dépôt de la demande de renseignements suivante: Demande **No DR 18394**. Requérants: **M. et Mme Giles et Kirsten Reed**. Mandataire: **M. Patrice Bezoz, architecte**, pour Favre et Guth SA. Objet: **construction de quatre immeubles de logements avec parking souterrain**, sur parcelles Nos 4527, 4531, 4539 et 4594, feuille No 32, chemin du Loup, chemin du Champ-de-Peine, chemin de l'Eglise, commune de Bernex.

Les plans peuvent être consultés, pour information, auprès du Département des constructions et des technologies de l'information, 5, rue David-Dufour (direction des autorisations de construire, 4e étage, de 9 h à 12 h) dans un délai de 30 jours à compter de la publication.

Cette dernière n'ouvre pas de voie d'opposition, mais les observations éventuelles peuvent être adressées dans le délai susvisé à l'adresse suivante: Département des constructions et des technologies de l'information, direction des autorisations de construire, case postale 22, 1211 Genève 8. N. B.: les réponses aux demandes de renseignements constituent de simples renseignements, sans portée juridique.

Le conseiller d'Etat
Mark MULLER.

Dynapresse
38, av. Vibert - 1227 Carouge/GE

Clients particuliers: Tél. 022 308 08 08
Fax 022 308 08 59
fao.particulier@dynapresse.ch

Clients sociétés: Tél. 022 308 08 50
Fax 022 308 08 59
fao.societe@dynapresse.ch

Tarif 2012 (tva incluse)

☐ Genève	180.–	155.–	143.–
☐ Hors canton	205.–	178.–	164.–
☐ Etranger	341.–	—	—
☐ AVS/établiss. publics	155.–	—	—

12 mois	6 mois	3 mois
---------	--------	--------

12 mois	6 mois	3 mois
180.–	155.–	143.–
205.–	178.–	164.–
341.–	—	—
155.–	—	—

☐ 12 mois	☐ 6 mois	☐ 3 mois	☐ AVS/établissements publics
----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Entreprise: _____

Nom, prénom : _____

Adresse: _____

Date: _____ Signature: _____

AFFAIRES RÉGIONALES, ÉCONOMIE ET SANTÉ

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES (SCAV) – NOUVEAUX HORAIRES

A partir du 3 janvier 2012, les horaires d'ouverture de la réception et du central téléphonique du SCAV seront les suivants: **de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.**

CONTRÔLES DES CUEILLETES DE CHAMPIGNONS SAUVAGES – HORAIRES D'HIVER

A partir du mois de novembre 2011 jusqu'à la fin du mois de juillet 2012, il faudra **prendre rendez-vous par téléphone au 022 546 56 00** auprès du service de la consommation et des affaires vétérinaires, 22, quai Ernest-Ansermet, 1205 Genève, pour faire contrôler les cueillettes de champignons sauvages.

COMMUNIQUÉ DU SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES (SCAV)

Concerne: chien Rottweiler, mâle, né le 10 juin 2004, nommé «Rif» ou «Rafi», RID 900182000008590. Le SCAV enjoint **M. Dragomir Lacatus**, né le 2 mars 1958, domicilié Sat. Pinticu/Com. Teaca/Jud. Bistrita-Năsăud Nr. 42, mais actuellement résidant à Genève, sans domicile connu, de le contacter au plus vite, mais au plus tard d'ici au 18 janvier 2012, selon les références qui lui ont été transmises le 12 septembre 2011, au sujet du chien «Rif» ou «Rafi» cité sous concerne, faute de quoi les mesures prévues par la législation applicable en la matière seront prises.

Le conseiller d'Etat
Pierre-François UNGER.



COMMUNES

COMMUNE D'AVULLY

Cimetière

Les familles dont des parents occupent les tombes et case sous-mentionnées sont informées de leur échéance: tombe No 110, Hiltbrunner Jean-Claude, Robert, Olga et Rochat Ulysse; tombe No 161, Sieber Elisabeth, Jean et Josiane; columbarium, case No 307, Valloton Henri et Hedwig. Les demandes de renouvellement sont à adresser à la mairie jusqu'au 30 avril 2012. Passé cette date, la commune en prendra possession et en disposera à son gré. Les monuments et entourages des tombes non renouvelées devront être enlevés avant le 30 mars 2012.

22-128035

COMMUNE DE CAROUGE

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes, le Conseil municipal de la commune de Carouge est convoqué le **jeudi 19 janvier 2012, à 18 h 30,**

à la salle du Conseil municipal, 24, rue Jacques-Dalphin.

Ordre du jour:

- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2011.
- Prestation de serment.
- Communications du Conseil administratif.
- Communications du bureau du Conseil municipal.
- Propositions du Conseil administratif**
- Délibération administrative (12-2011 R): proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude pour la transformation du bâtiment sis 92, route du Val-d'Arve, destiné aux activités des services travaux-voirie-environnement, constructions et aménagement des pompiers, des sauveteurs auxiliaires et des samaritains.
- Délibération administrative (27-2011 R): proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction pour l'installation de panneaux «info-parkings» et d'un fléchage visant à informer les usagers de l'état de disponibilité et de la localisation des parkings publics de Carouge.

- Délibération administrative (28-2012 P): proposition du Conseil administratif relative à l'adoption des nouveaux statuts de la fondation immobilière de la Ville de Carouge (actuellement Fondation pour la construction d'habitations à loyers modérés de la Ville de Carouge).
- Pétitions.

Propositions des membres du Conseil municipal

- Délibération municipale (2-2012): proposition du Conseil municipal relative à l'annulation de la délibération 9-2011 relative à l'octroi d'une indemnité à chaque Conseiller administratif non réélu.
- Motions
 - Motion (7-2012 P): pour un accès direct à la gare de Cornavin.
- Postulats
 - Postulat (4-2012 P): sécurité à Carouge.
- Résolutions.
- Questions.

Carouge, le 10 janvier 2012.

Le président: C. MOREX.

POUVOIR JUDICIAIRE

NOTAIRES

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

1re insertion

Les héritiers légaux de **M. Jan Rolian**, né à Lviv (Ukraine) le 21 mars 1913, de nationalité canadienne, en son vivant domicilié 7, avenue De-Budé, 1202 Genève, décédé à Genève le 13 octobre 2011, sont avisés que ses dispositions pour cause de décès ont été déposées en l'étude Fontanet et Schöni, notaires à Genève, où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité et en présentant une pièce d'identité.

Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans le délai d'un mois dès ce jour, soit d'ici au 9 février 2012 inclus, l'héritier institué par ces dispositions pourra requérir la délivrance d'un certificat d'héritier.

Genève, le 9 janvier 2012.

Le notaire:
R.-P. FONTANET
57, rue du Rhône
case postale 3222
1211 Genève 3
tél. 022 807 11 30
fax 022 807 11 39
rpfontanet@swisnot.ch



Publications
en vertu de l'article 558 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **Mme Eliane Pelletier née Riva**, fille de **Jean Joseph** et de **Renée Clémence Berthe née Chollet**, née le 29 novembre 1917, originaire de Russin (GE), veuve de M. Roger Henri Pelletier dès le 4 juin 1987, qv. retraitée, domiciliée au Foyer Eynard-Fatio, 1 bis, chemin du Pré-du-Couvent, 1224 Chêne-Bougeries, décédée à Chêne-Bougeries le 18 novembre 2011, sont avisés que son testament a été déposé dans les minutes de Me Michel Gampert, notaire à Genève, où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité.

Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, 1204 Genève) dans le délai d'un mois dès la première publication, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir la délivrance d'un certificat d'héritier.

Genève, le 3 janvier 2012.

Le notaire:
M. GAMPERT
19, rue
du Général-Dufour
case postale 5326
1211 Genève 11
tél. 022 809 89 20
fax 022 809 89 30



Publications
en vertu de l'article 558 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **M. André Trachsel**, fils de **Jules** et de **Maria Aloïsa née Scheyon**, né le 2 décembre 1917, marié, retraité, originaire de Genève et de Lenk (BE), domicilié 63, rue Liotard, 1203 Genève, et décédé à Bernex (GE) le 3 octobre 2011, sont avisés que ses dispositions testamentaires ont été déposées dans les minutes de Me Etienne-A. Bourgeois, notaire à Genève, où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité.

Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans un délai d'un mois à compter de la première publication, soit jusqu'au 27 janvier 2012 inclus, les héritiers institués aux termes desdites dispositions testamentaires pourront requérir la délivrance d'un certificat d'héritier.

Genève, le 23 décembre 2011.

Le notaire:
N. GREGORC
5, rue Toepffer
case postale 499
1211 Genève 12
tél. 022 703 53 00
fax 022 703 53 30
22-128205



TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

L'an deux mille douze et le 13 janvier. Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application des articles 141 et 239 du Code de procédure civile, avisons **M. Abdulaziz Ahmed**, actuellement sans résidence ni domicile connus, que, dans son audience du jeudi 22 décembre 2011, la vingtième chambre du Tribunal de première instance a rendu dans la cause C/13617/2011-20 entre **Mme Farhya Ahmed** et M. Abdulaziz Ahmed, un jugement dont le dispositif est le suivant:

LE TRIBUNAL, statuant sur mesures protectrices de l'union conjugale par voie de la procédure sommaire:

- Autorise les époux Ahmed à vivre séparés.
- Attribue à Farhya Ahmed la jouissance exclusive du domicile conjugal sis 209, route de Vernier, 1214 Vernier.
- Attribue à Farhya Ahmed la garde de:
 - Rahima, née le 25 septembre 2006 à Genève;
 - Abdulkadim, né le 26 décembre 2007 à Genève.
- Réserve à Abdulaziz Ahmed un droit de visite qui s'exercera, sauf accord

contraire entre les époux, à raison d'un week-end sur deux, le mercredi après-midi et de la moitié des vacances scolaires, mais uniquement la journée tant que Abdulaziz Ahmed n'aura pas de domicile adéquat.

5. Libère Abdulaziz Ahmed du paiement de la contribution à l'entretien de la famille.

6. Prononce la séparation de biens des époux Ahmed.

7. Prononce les présentes mesures pour une durée indéterminée.

8. Arrête les frais judiciaires à 1200 F et les compense avec les avances perçues. Laisse les frais à la charge de l'Etat.

9. Dit que les frais de publication dans la Feuille d'avis officielle seront mis à la charge de Farhya Ahmed et les laisse à la charge de l'Etat, vu qu'elle est au bénéfice de l'assistance juridique. Dit que les parties rembourseront chacune la moitié des frais judiciaires des qu'elles seront en mesure de le faire.

10. Dit qu'il n'est pas alloué de dépens.

11. Déboute les parties de toutes autres conclusions.

Les condamne à respecter et à exécuter les dispositions du présent jugement.

Conformément aux articles 308 et suivants du code de procédure civile (CPC), la présente décision peut faire l'objet d'un appel par devant la Cour de justice dans les 10 jours qui suivent sa notification. L'appel doit être adressé à la Cour de justice, 1, place du Bourg-de-Four, case postale 3108, 1211 Genève 3.

La greffière de chambre:
S. MONITILLO.

Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 16 de la loi de procédure civile, assignons **l'Ecole d'études musicales (EHÉM) SA**, ayant anciennement son siège 69, rue des Vollandes, 1207 Genève, actuellement sans adresse, à comparaître le lundi 6 février 2012 à 15 h, salle B4, 2e cour, 1er étage, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four à Genève, pour carences dans l'organisation de la société (article 731 b CO) à la requête de **l'office du registre du commerce**. La société est par ailleurs sommée, sous peine d'éventuelle dissolution, de rétablir d'ici au jeudi 2 février 2012 une situation conforme aux articles 707 et suivants et 727 et suivants CO en procédant à l'élection de l'(des) organe(s) manquant et en sollicitant son (leur) inscription au registre du commerce ou en versant en mains des services financiers du pouvoir judi-

ciaire une avance de frais en 2000 F destinée à couvrir les frais de l'organe manquant ou du commissaire désigné par le tribunal.

Le greffier: E. FILLET.

Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 16 de la loi de procédure civile, assignons **CIVA SA**, ayant anciennement son siège 5, chemin des Crêts-de-Champel, 1206 Genève, actuellement sans adresse, à comparaître le lundi 6 février 2012 à 15 h, salle B4, 2e cour, 1er étage, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four à Genève, pour carences dans l'organisation de la société (article 731 b CO) à la requête de **l'office du registre du commerce**. La société est par ailleurs sommée, sous peine d'éventuelle dissolution, de rétablir d'ici au jeudi 2 février 2012 une situation conforme aux articles 707 et suivants et 727 et suivants CO en procédant à l'élection de l'(des) organe(s) manquant et en sollicitant son (leur) inscription au registre du commerce ou en versant en mains des services financiers du pouvoir judiciaire une avance de frais en 2000 F destinée à couvrir les frais de l'organe manquant ou du commissaire désigné par le tribunal.

Le greffier: E. FILLET.

Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 16 de la loi de procédure civile, assignons **Public Image Service SA**, ayant anciennement son siège 9, rue Boissonnas, 1227 Carouge, actuellement sans adresse, à comparaître le lundi 6 février 2012 à 15 h, salle B4, 2e cour, 1er étage, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four à Genève, pour carences dans l'organisation de la société (article 731 b CO) à la requête de **l'office du registre du commerce**. La société est par ailleurs sommée, sous peine d'éventuelle dissolution, de rétablir d'ici au jeudi 2 février 2012 une situation conforme aux articles 707 et suivants et 727 et suivants CO en procédant à l'élection de l'(des) organe(s) manquant et en sollicitant son (leur) inscription au registre du commerce ou en versant en mains des services financiers du pouvoir judiciaire une avance de frais en 2000 F destinée à couvrir les frais de l'organe manquant ou du commissaire désigné par le tribunal.

Le greffier: E. FILLET.

Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 16 de la loi de procédure civile, assignons **Alexcom Sàrl**, ayant anciennement son siège 9, rue du Valais, 1202 Genève, actuellement sans adresse, à comparaître le lundi 6 février 2012 à 15 h, salle B4, 2e cour, 1er étage, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four à

Genève, pour carences dans l'organisation de la société (article 731 b CO) à la requête de **l'office du registre du commerce**. La société est par ailleurs sommée, sous peine d'éventuelle dissolution, de rétablir d'ici au jeudi 2 février 2012 une situation conforme aux articles 809 et suivants et 818 CO en procédant à l'élection de l'(des) organe(s) manquant et en sollicitant son (leur) inscription au registre du commerce ou en versant en mains des services financiers du pouvoir judiciaire une avance de frais en 2000 F destinée à couvrir les frais de l'organe manquant ou du commissaire désigné par le tribunal.

Le greffier: E. FILLET.

Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 16 de la loi de procédure civile, assignons **Genesis Consulting Group SA**, ayant anciennement son siège 10, route de l'Aéroport, World Trade Center, 1215 Genève 15, actuellement sans adresse, à comparaître le lundi 6 février 2012 à 15 h, salle B4, 2e cour, 1er étage, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four à Genève, pour carences dans l'organisation de la société (article 731 b CO) à la requête de **l'office du registre du commerce**. La société est par ailleurs sommée, sous peine d'éventuelle dissolution, de rétablir d'ici au jeudi 2 février 2012 une situation conforme aux articles 707 et suivants et 727 et suivants CO en procédant à l'élection de l'(des) organe(s) manquant et en sollicitant son (leur) inscription au registre du commerce ou en versant en mains des services financiers du pouvoir judiciaire une avance de frais en 2000 F destinée à couvrir les frais de l'organe manquant ou du commissaire désigné par le tribunal.

Le greffier: E. FILLET.

Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 16 de la loi de procédure civile, assignons **IC & C SA**, ayant anciennement son siège 29, route de Pré-Bois, 1217 Meyrin, actuellement sans adresse, à comparaître le lundi 6 février 2012 à 15 h, salle B4, 2e cour, 1er étage, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four à Genève, pour carences dans l'organisation de la société (article 731 b CO) à la requête de **l'office du registre du commerce**. La société est par ailleurs sommée, sous peine d'éventuelle dissolution, de rétablir d'ici au jeudi 2 février 2012 une situation conforme aux articles 707 et suivants et 727 et suivants CO en procédant à l'élection de l'(des) organe(s) manquant et en sollicitant son (leur) inscription au registre du commerce ou en versant en mains des services financiers du pouvoir judiciaire une avance de frais en 2000 F destinée à couvrir les frais de l'organe

(Suite page suivante)

POUVOIR JUDICIAIRE (SUITE)

manquant ou du commissaire désigné par le tribunal.

Le greffier: E. FILLET.

1er avis

Par ordonnance du 6 janvier 2012, cause No C/26716/11-SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** de la cédula hypothécaire au porteur de 500000 F, inscrite au registre foncier le 19 août 1997 sous Pj 6520, grevant en 1er rang la parcelle No 1453 de la commune de Satigny, de la produire et de la déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai d'une année dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 8 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

P.o. le greffier: C. NOIR.

2e avis

Par ordonnance du 8 décembre 2011, cause No C/23446/2011-SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** du certificat d'actions No 3543 (M) de la Société immobilière Parc de Budé E, de 462 691 actions nominatives, No 6043322 à No 6506012 d'une valeur nominale totale de 4626,91 F, entièrement libérées, de le produire et de le déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai de six mois dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à 4 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.

P.o. le greffier: G. BARBEY.
18-729812

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PREMIÈRE INSTANCE

Par acte déposé le 21 octobre 2011 par **M. Mohamed Bjad**, le tribunal a été saisi d'un recours contre la décision du 11 octobre 2011 rendue par l'office cantonal de la population. M. Mohamed Bjad, actuellement sans adresse connue (dernièrement p.a. Prison de Champ-Dollon, 22, chemin de Champ-Dollon, 1226 Thônex), est informé conformément à l'article 46, alinéa 4, LPA, que, dans sa séance du 9 janvier 2012, le tribunal a rendu un jugement dont le dispositif est le suivant:

1. déclare irrecevable le recours;
2. renonce à percevoir un émolument.

La copie complète dudit jugement est déposée au greffe du Tribunal administratif de première instance, 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3, où M. Mohamed Bjad peut la retirer.

M. Mohamed Bjad est en outre avisé qu'il peut recourir à la chambre administrative de droit public de la Cour de justice contre ledit jugement dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication.

Le greffier: S. HELGEN.

Par acte déposé le 22 août 2011 par **Mme Andreza Silvia Fonseca** – et son fils **Miguel Fonseca Ruas De Faria**, le tribunal a été saisi d'un recours contre la décision du 17 juin rendue par l'office cantonal de la population.

Mme Andreza Silvia Fonseca, actuellement sans adresse connue (dernièrement 40, rue Prévost-Martin, 1205 Genève), est informée conformément à l'article 46, alinéa 4, LPA, que, dans sa séance du 9 janvier 2012, le tribunal a rendu un jugement dont le dispositif est le suivant:

1. déclare irrecevable le recours;
2. renonce à percevoir un émolument.

La copie complète dudit jugement est déposée au greffe du Tribunal administratif de première instance, 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3, où Mme Andreza Silvia Fonseca peut la retirer.

Mme Andreza Silvia Fonseca est en outre avisée qu'elle peut recourir à la chambre administrative de droit public de la Cour de justice contre ledit jugement dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication.

La greffière: S. SALLIN.

Par acte déposé le 3 janvier 2012, au nom de l'**ASLOCA**, le tribunal a été saisi d'un recours contre la décision du Département des constructions et des technologies de l'information publiée dans la FAO le **18 novembre 2011, dossier No DD 103715**, autorisant **Forshent Investissements SA** à édifier une construction sur la parcelle **423, feuille 27**, de la commune de **Genève-Petit-Saconnex**.

En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre le jugement du tribunal, ni de participer aux procédures ultérieures.

Par acte déposé le 3 janvier 2012, au nom de l'**ASLOCA**, le tribunal a été saisi d'un recours contre la décision du Département des constructions et des technologies de l'information publiée dans la FAO du **18 novembre 2011, dossier No VA 11474**, autorisant la **Société Financière et Commerciale (SFC SA)** à aliéner un appartement sur la parcelle **1688, feuille 69**, de la commune de **Genève** (section Plainpalais). En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre le jugement du tribunal, ni de participer aux procédures ultérieures.

Par acte déposé le 9 janvier 2012, au nom de l'**ASLOCA**, le tribunal a été saisi d'un recours contre la décision du Département des constructions et des technologies de l'information publiée dans la FAO du **25 novembre 2011, dossier No VA 11485**, autorisant **Daniel Staebler, Françoise Matousek et Thérèse Staebler** à aliéner un appartement sur la parcelle **882, feuille 8**, de la commune de **Perly-Certoux**. En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre le jugement du tribunal, ni de participer aux procédures ultérieures.

Par acte déposé le 9 janvier 2012, au nom de l'**ASLOCA**, le tribunal a été saisi d'un recours contre la décision du Département des constructions et des technologies de l'information publiée dans la FAO du **25 novembre 2011, dossier No VA 11481**, autorisant **Bernhard Burch** à aliéner un appartement sur la parcelle **296, feuille 9**, de la commune de **Genève** (section Eaux-Vives). En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre le jugement du tribunal, ni de participer aux procédures ultérieures.

TRIBUNAL TUTÉLAIRE

Publication en vertu des articles 377 et 387 CCS

Par décision du 16 décembre 2011, dans la cause C/18080/2005, le Tribunal tutélaire de Genève a transféré au for du Tribunal d'instance d'Annemasse la mesure de tutelle, au sens de l'article 369, alinéa 1, CCS, instaurée en faveur de **Mme Galina Balakhonova**, née le 26 mars 1942, domiciliée à l'hôtel Moderne, 40, avenue de la Gare, F-74100 Annemasse. Il a relevé en conséquence **Mme Nathalie Genton Zeller**, cheffe de section auprès du service des tutelles d'adultes, de ses fonctions de tutrice de **Mme Galina Balakhonova**. Genève, le 9 janvier 2012

La greffière: P. BRUSCO.

Publications en vertu des articles 375, alinéa 1, et 387 CCS

2e insertion

Par décision du 4 novembre 2011, dans la cause C/14203/2011, le Tribunal

tutélaire de Genève a prononcé l'interdiction volontaire de **Mme Josiane Régine Wanner**, née le 16 octobre 1931, originaire de Carouge (GE), domiciliée 3, route de Pierre-Grand, 1256 Troinex.

Il a désigné **Me Corinne Teyssiere**, avocate, 11, rue Ferdinand-Hodler, 1207 Genève, aux fonctions de tutrice de **Mme Josiane Régine Wanner**, susqualifiée.

Genève, le 3 janvier 2012.

La greffière: F. DEFARIA.

Publications en vertu des articles 375, alinéa 1, et 387 CCS

2e insertion

Par décision du 4 novembre 2011, dans la cause C/27029/1991, le Tribunal tutélaire de Genève a désigné **Mme Corinne Weber**, domiciliée 51, chemin des Semailles, 1212 Grand-Lancy, aux fonctions de tutrice de **Mme Fabienne Weber**, née le 9 octobre 1971, originaire de Rüschegg (BE), domiciliée 28, avenue de Champel, 1206 Genève. Genève, le 3 janvier 2012.

La greffière: F. DEFARIA.

Publications en vertu des articles 375, alinéa 1, et 387 CCS

2e insertion

Par décision du 4 novembre 2011, dans la cause C/18335/2011, le Tribunal tutélaire de Genève a prononcé l'interdiction de la personne de sexe féminin, dont l'identité réelle, la date de naissance et l'origine sont inconnus, mais qui utilise l'alias **Shirley Temple**, actuellement hospitalisée à la clinique de Belle-Idée, unité Les Sillons I, 2, chemin du Petit-Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg.

Il a désigné **Mme Véronique Hussein**, cheffe de section auprès du service des tutelles d'adultes, case postale 5011, 1211 Genève 11, aux fonctions de tutrice de la personne en cause.

Genève, le 3 janvier 2012.

La greffière: F. DEFARIA.

TRIBUNAL PÉNAL

M. Jérémy Lévrier, né le 9 février 1983, sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître par-devant le Tribunal des peines et des mesures, Palais de justice, bâtiment H, 9, rue des Chaudronniers, Genève, le mardi 21 février 2012 à 16 h, concernant la cause PM/2121/2011. Le tribunal siégera dans la composition suivante: Mme Valérie Lauber, présidente; Mme Florence Ney, greffière.

Une copie de la requête du service des contraventions peut être retirée auprès du greffe du Tribunal pénal jusqu'à la date de l'audience.

P.o. le tribunal:
F. NEY, greffière.

M. Yann Bourdon, né le 25 décembre 1981, sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître par-devant le Tribunal des peines et des mesures, Palais de justice, bâtiment H, 9, rue des Chaudronniers, Genève, le mercredi 22 février 2012 à 10 h 40, concernant la cause PM/2066/2011. Le tribunal siégera dans la composition suivante: Mme Valérie Lauber, présidente; Mme Florence Ney, greffière.

Une copie de la requête du service des contraventions peut être retirée auprès du greffe du Tribunal pénal jusqu'à la date de l'audience.

P.o. le tribunal:
F. NEY, greffière.

Mme Stéphanie Saury, née le 5 mars 1982, sans domicile ni résidence connus, est citée à comparaître par-devant le Tribunal des peines et des mesures, Palais de justice, bâtiment H, 9, rue des Chaudronniers, Genève, le mercredi 22 février 2012 à 9 h 30, concernant la cause PM/2056/2011. Le tribunal siégera dans la composition suivante: Mme Valérie Lauber, présidente; Mme Florence Ney, greffière.

Une copie de la requête du service des contraventions peut être retirée auprès du greffe du Tribunal pénal jusqu'à la date de l'audience.

P.o. le tribunal:
F. NEY, greffière.

M. Jean-Pierre Schneider, né le 7 juillet 1947, sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître par-devant le Tribunal des peines et des mesures, Palais de justice, bâtiment H, 9, rue des Chaudronniers, Genève, le mardi 21 février 2012 à 14 h 40, concernant la cause PM/2215/2011.

Le tribunal siégera dans la composition suivante: Mme Valérie Lauber, présidente; Mme Florence Ney, greffière.

Une copie de la requête du service des contraventions peut être retirée auprès du greffe du Tribunal pénal jusqu'à la date de l'audience.

P.o. le tribunal:
F. NEY, greffière.

M. Diego Bellot Molina, né le 28 juin 1968, sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître par-devant le Tribunal des peines et des mesures, siégeant dans le Palais de justice, bâtiment B, 9, rue des Chaudronniers, Genève, le mercredi 22 février 2012 à 10 h, concernant la cause PM/2035/2011.

Le tribunal siégera dans la composition suivante: M. Claudio Fedele, président.

Une copie de la requête du service des contraventions peut être retirée auprès du greffe du Tribunal pénal jusqu'à la date de l'audience.

P.o. le tribunal:
S. MIRISOLA, greffière.

M. Vincenzo Scrima, né le 13 novembre 1975, sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître par-devant le Tribunal de police, siégeant en la salle G1, Palais de justice, bâtiment G, 9, rue des Chaudronniers, Genève, le mardi 21 février 2012 à 14 h, concernant la cause P/18661/2010. Le tribunal siégera dans la composition suivante: M. Stéphane Zen-Ruffinen, président; Mme Maria Verduci, greffière.

Une copie de l'ordonnance pénale peut être retirée auprès du greffe du Tribunal pénal jusqu'à la date de l'audience.

P.o. le tribunal:
M. VERDUCI, greffière.

M. Jorge Aviles Villanueva, né le 14 décembre 1960, sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître par-devant le Tribunal de police, siégeant en la salle B1, Palais de justice, bâtiment B, 1, place du Bourg-de-Four, Genève, le jeudi 1er mars 2012 à 9 h, concernant la cause P/18032/2009. Le tribunal siégera dans la composition suivante: Mme Delphine Gonseth, présidente; Mme Amelia Brunelli, greffière.

Une copie de l'acte d'accusation peut être retirée auprès du greffe du Tribunal pénal jusqu'à la date de l'audience.

P.o. le tribunal:
A. BRUNELLI, greffière.

M. William Tsai, né le 6 août 1991, Tallahassee Drive 2395, FL-32309-0000 Tallahassee, est cité à comparaître par-devant le Tribunal de police, siégeant en la salle G1, Palais de justice, bâtiment G, 9, rue des Chaudronniers, Genève, le mardi 21 février 2012 à 14 h 45, concernant la cause P/11808/2011.

Le tribunal siégera dans la composition suivante: M. Stéphane Zen-Ruffinen, président; Mme Maria Verduci, greffière.

Une copie de l'ordonnance pénale peut être retirée auprès du greffe du Tribunal pénal jusqu'à la date de l'audience.

P.o. le tribunal:
M. VERDUCI, greffière.

M. Mohamed Belkhouja, né le 8 janvier 1989, sans domicile ni résidence

connus, est cité à comparaître par-devant le Tribunal de police, siégeant en la salle G3, Palais de justice, bâtiment G, 9, rue des Chaudronniers, 1204 Genève, le vendredi 27 janvier 2012 à 15 h, concernant la cause P/15462/2011.

Le tribunal siégera dans la composition suivante: M. Fabrice Roch, président; Mme Elena Guerreschi, greffière.

Une copie de l'ordonnance pénale peut être retirée auprès du greffe du Tribunal pénal jusqu'à la date de l'audience.

P.o. le tribunal:
E. GUERRESCHI, greffière.

TRIBUNAL DES BAUX ET LOYERS

L'an deux mille douze et le 9 janvier. Nous, greffier au Tribunal des baux et loyers, en application des articles 141 et 239 CPC, avisons **Mme Ohoud Humid**, anciennement domiciliée p.a. Millésime Compagnie Financière SA, 56, rue du Stand, 1204 Genève, actuellement sans domicile ni résidence connus, défenderesse n'ayant pas comparu, que, suite à l'audience du 19 décembre 2011, la cinquième chambre du Tribunal des baux et loyers a rendu dans la cause C/11253/2011/5-OOD entre **M. Majid El Solh**, comparant par Me Albert J. Graf, et Mme Ohoud Humid, un jugement dont le dispositif est le suivant:

LE TRIBUNAL DES BAUX ET LOYERS:

1. Condamne Ohoud Humid à payer à Majid El Solh la somme de 66 505,70 F avec intérêts à 5% du 1er mai 2010.

2. Déboute les parties de toutes autres conclusions.

3. Dit que la procédure est gratuite.

Une motivation écrite est remise aux parties, si l'une d'elles le demande dans un délai de 10 jours à compter de la communication de la décision. Si la motivation n'est pas demandée, les parties sont considérées avoir renoncé à l'appel ou au recours (article 239, alinéa 2, CPC).

P.o. la greffière:

M.-A. MOREL ATALLAH.

Nous, greffier au Tribunal des baux et loyers, en application de l'article 141 du Code de procédure civile, citons **David Guedet**, précédemment domicilié 16, rue de Neuchâtel, 1201 Genève, actuellement sans domicile ni résidence connus, à comparaître en qualité de partie le 1er février 2012 à 15 h, devant le Tribunal des baux et loyers, salle R3, sise 6, rue de l'Athénée, Genève, pour l'audience de débats, dans la cause C/23625/2011-8-SE relative à la demande formée par **Yves Bennaim, Gary Bennaim, Ilann Dwek, Karen Dwek et Joanna Dwek**, comparant par Me Mark Barokas. Vous êtes invité à apporter toutes les pièces dont vous entendez faire état. En cas de non-comparution, il sera procédé conformément aux articles 147 et 234 du Code de procédure civile.

Le greffier: Y. RODRIGUEZ.

JUSTICE DE PAIX

Publications en vertu de l'article 555 CCS

1re insertion

Les personnes qui prétendent avoir des droits dans la succession de **Mme Anne Marie Roulet**, fille de M. Marc Roulet et Mme Lucia Collini, née le 16 décembre 1928 à Genève, originaire de Noréaz (FR), en son vivant domiciliée 10, avenue de Crozet, 1219 Châtelaine, décédée le

(Suite page suivante)

POUVOIR JUDICIAIRE (SUITE)

1er juin 2011 à Vernier (GE), sont invitées à en faire la déclaration dans le délai d'une année à partir de ce jour, soit jusqu'au 14 janvier 2013 inclus, au greffe des successions, 3, rue des Chaudronniers, en joignant toutes pièces d'état civil utiles.

Le greffier: A. RODILLA.

Publications
en vertu de l'article 592 CCS

Ire insertion

La succession de **Mme Sylvia Rosine Bossens**, née **Brenna** le 15 octobre 1914 à Carouge (GE), originaire de Pont-en-Ogoz (FR) et Carouge (GE) (GE), en son vivant domiciliée 12, avenue Trembley, 1209 Genève, décédée le 4 janvier 2010 à Genève, est dévolue à la trésorerie générale de l'Etat, conformément aux articles 466 et 555, alinéa 2, CCS.

Le délai pour produire à la Justice de paix a été fixé au 14 février 2012 inclus.

La greffière: D. YAKOUBIAN.

MINISTÈRE PUBLIC

M. Nakcha Sakari, né le 12 décembre 1987, ressortissant marocain, sans domicile connu, est informé qu'une ordonnance pénale a été prononcée à son encontre par le Ministère public, en date du 21 décembre 2011.

Un délai de dix jours, à compter de la présente publication, lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du Ministère public, service des huissiers, 6B, route de Chancy, 1er étage.

Pour le Ministère public:
F. LANY MEMBREZ, huissière.

M. Hicham Karsi, né le 21 décembre 1986, ressortissant marocain, sans domicile connu, est informé qu'une ordonnance pénale a été prononcée à son encontre par le Ministère public, en date du 21 décembre 2011.

Un délai de dix jours, à compter de la présente publication, lui est imparti pour retirer la communication du juge-

ment auprès du Ministère public, service des huissiers, 6B, route de Chancy, 1er étage.

Pour le Ministère public:
F. LANY MEMBREZ, huissière.

M. Nehat Ukaj, né le 25 juin 1982, ressortissant kosovar, dernier domicile connu: c/o Foyer Anières, 65, chemin des Ambys, 1247 Anières, est informé qu'une ordonnance pénale a été prononcée à son encontre par le Ministère public, en date du 30 novembre 2011.

Un délai de dix jours, à compter de la présente publication, lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du Ministère public, service des huissiers, 6B, route de Chancy, 1er étage.

Pour le Ministère public:
S. VAR, huissier.

Mme Fatima Diallo, née le 10 septembre 1990, ressortissante guinéenne,

dernier domicile connu: 4, rue Henri-Dunant, F-74100 Ville-la-Grand, est informée qu'une ordonnance pénale a été prononcée à son encontre par le Ministère public, en date du 3 janvier 2012.

Un délai de dix jours, à compter de la présente publication, lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du Ministère public, service des huissiers, 6B, route de Chancy, 1er étage.

Pour le Ministère public:
S. VAR, huissier.

Mme Aline Camargo Dantas, née le 15 novembre 1983, ressortissante brésilienne, dernier domicile connu: c/o M. Juraci Rodrigues Dantas, 11, place des Augustins, 1205 Genève, est informée qu'une ordonnance pénale a été prononcée à son encontre par le Ministère public, en date du 19 décembre 2011.

Un délai de dix jours, à compter de la présente publication, lui est imparti

pour retirer la communication du jugement auprès du Ministère public, service des huissiers, 6B, route de Chancy, 1er étage.

Pour le Ministère public:
S. VAR, huissier.

M. Messaoud Merzoug, né le 15 mars 1985, ressortissant palestinien, sans domicile fixe, est informé qu'une ordonnance sur opposition a été prononcée à son encontre par le Ministère public, en date du 10 janvier 2012.

La présente décision n'est pas sujette à recours.

Pour le Ministère public:
E. FONTANNAZ, huissier.



MARCHÉS PUBLICS

CEVA – COORDONNATEUR SÉCURITÉ CHANTIER

Avis d'appel d'offres, marché de services, procédure ouverte, non soumis à l'OMC

1. Pouvoir adjudicateur
- 1.1 Nom officiel et adresse du pouvoir adjudicateur: Service d'achat/Entité adjudicatrice: I-PJ-CEV Service organisateur/Entité organisatrice: Co-maîtrise d'ouvrage CEVA, formée du Canton de Genève, représenté par le DCTI, et des Chemins de Fer Fédéraux Suisses CFF (CFF SA), Division Infrastructure. La Confédération supporte la part la plus importante du financement du projet CEVA, à l'attention de Gerald Viquerat, rue Pellegrino-Rossi 16, 1201 Genève - Suisse - Téléphone: 022 716 06 83 - Fax: 022 716 06 89 - E-mail: gerald.viquerat@ceva.ch
- 1.2 Les offres sont à envoyer à l'adresse suivante: Projet CEVA à l'attention de M. Gerald Viquerat, rue Pellegrino-Rossi 16, 1201 Genève, Suisse - Téléphone: 022 716 06 83, Fax: 022 716 06 89, E-mail: gerald.viquerat@ceva.ch
- 1.3 Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 10.02.2012 Remarques: Les questions ne seront acceptées que sous la forme d'un courriel et doivent être réceptionnées le 10.02.2012, au plus tard à 12:00 heures à l'adresse e-mail indiquée au chiffre 3.13. Les réponses seront communiquées à tous les soumissionnaires par écrit et publiées sur simap.
- 1.4 Délai de clôture pour le dépôt des offres: 14.03.2012 Exigences formelles: Le cachet de la poste (courrier «A») ou le justificatif avec code-barres fait foi. Pour un soumissionnaire domicilié à l'étranger, le récépissé de la représentation diplomatique ou consulaire helvétique fait foi. Dans ce dernier cas, le soumissionnaire devra immédiatement faxer au maître de l'ouvrage l'accusé de réception de la représentation correspondante. Aucune offre ne sera réceptionnée en mains propres. Sur l'enveloppe, inscrire les mentions suivantes: NE PAS OUVRIR - «Liaison ferroviaire CEVA – Prestations de coordinateur sécurité chantier – phases étude et exécution»
- 1.5 Date de l'ouverture des offres: sans indications
- 1.6 Genre de pouvoir adjudicateur: organisations de droit public de la Confédération
2. Objet du marché
- 2.1 Genre du marché de services: Prestations de construction - Catégorie de services CPC: [12] Architecture, conseils et études techniques, services techniques intégrés, aménagement urbain et architecture paysagère; conseils afférents à caractère scientifique et technique

- 2.2 Titre du projet du marché: Liaison ferroviaire CEVA – Coordinateur sécurité chantier
- 2.3 Référence / numéro de projet: 1123965
- 2.4 Vocabulaire commun des marchés publics: CPV: 71317210 - Services de conseil en matière de santé et de sécurité
- 2.5 Description détaillée des tâches: les prestations comprennent toutes les prestations habituelles de coordination de la sécurité chantier, niveau Maîtrise d'ouvrage pour les phases partielles suivantes: Génie civil: 51 Projet d'exécution - 52 Exécution de l'ouvrage - 53 Mise en service, achèvement. Second œuvre: 32 Projet de l'ouvrage - 41 Appels d'offres, comparaisons des offres, proposition d'adjudication - 51 Projet d'exécution - 52 Exécution de l'ouvrage - 53 Mise en service, achèvement. Le mandataire interviendra comme coordonnateur sécurité du maître d'ouvrage et sera le garant de la mise en œuvre de la politique sécurité sur l'ensemble des chantiers du projet.
- 2.6 Lieu de la fourniture du service: canton de Genève.
- 2.7 Marché divisé en lots? Non
- 2.8 Des variantes sont-elles admises? Oui - Remarques: Seules les variantes accompagnées de l'offre de base seront examinées.
- 2.9 Des offres partielles sont-elles admises? Non
- 2.10 Délai d'exécution: début 02.07.2012
3. Conditions
- 3.1 Conditions générales de participation: le soumissionnaire peut être un mandataire ou une communauté de mandataires (groupement) composée de plusieurs bureaux (entreprises) de coordination sous la conduite d'un bureau pilote. Le soumissionnaire ne pourra pas être à la fois: Coordonnateur Sécurité du Maître d'Ouvrage (CSMO) et Répondant Sécurité Entreprise (RSE) - Coordonnateur Sécurité du Maître d'Ouvrage (CSMO) et Répondant Sécurité Mandataire (RSM). En cas d'adjudication, il devra obligatoirement renoncer à ses engagements contractuels auprès des entreprises ou des mandataires adjudicataires du projet CEVA. La composition des groupements ne peut pas être modifiée durant la procédure. Toute modification peut entraîner l'élimination de l'offre.
- 3.2 Cautions/garanties: Aucune garantie pour l'offre.
- 3.3 Conditions de paiement: Conformément au modèle de contrat.
- 3.4 Coûts à inclure dans le prix offert: Aucun coût pour les documents de soumission.
- 3.5 Communauté de soumissionnaires: autorisée.

- 3.6 Sous-traitance: Selon conditions de l'appel d'offres.
- 3.7 Critères d'aptitude: conformément aux critères suivants: P1: Expérience suffisante, de moins de 10 ans à compter du dépôt de l'offre, dans le domaine de la coordination de sécurité des chantiers de construction génie civil pour le compte d'un Maître d'Ouvrage ou dans le cadre de l'intervention d'une entreprise générale. P2: Expérience suffisante, de moins de 10 ans à compter du dépôt de l'offre, dans le domaine de la coordination de sécurité des chantiers ferroviaires et/ou de second œuvre pour le compte d'un Maître d'Ouvrage ou dans le cadre de l'intervention d'une entreprise générale.
- 3.8 Justificatifs requis: conformément aux justificatifs suivants: P1: 2 références à des objets dans des domaines et pour des prestations comparables au CEVA (une en souterrain et une en bâtiment), en cours ou dont la fin des prestations date de moins de 10 ans à compter du dépôt de l'offre. Pour chaque objet, indiquer: la période précise de réalisation - le montant du ou des lots de travaux faisant l'objet de la mission de coordonnateur sécurité - le montant total des travaux du projet - le libellé contractuel de la prestation du contrat - l'interlocuteur de la maîtrise d'ouvrage à contacter qui a suivi l'exécution des travaux et la mission de coordonnateur sécurité. P2: 1 référence à un objet dans des domaines et pour des prestations comparables au CEVA, en cours ou dont la fin des prestations date de moins de 10 ans à compter du dépôt de l'offre. Pour cet objet, indiquer: la période précise de réalisation - le montant du ou des lots de travaux faisant l'objet de la mission de coordonnateur sécurité - le montant total des travaux du projet - le libellé contractuel de la prestation du contrat - l'interlocuteur de la maîtrise d'ouvrage à contacter qui a suivi l'exécution des travaux et la mission de coordonnateur sécurité.
- 3.9 Critères d'adjudication: conformément aux indications suivantes: Evaluation des critères d'adjudication (qualité avant rentabilité) / Les critères principaux suivants s'appliquent à l'évaluation de l'offre: Qualité - Rentabilité. La qualité est évaluée en fonction des critères suivants: Critère 1: Formations et références des personnes pondération 40% Note minimale 3.0 Sous-critère J1: Formation du coordonnateur principal de la sécurité (chef de projet) en coordination de sécurité de chantier, avec preuve de la connaissance de la législation suisse dans le domaine de la coordination sécurité (soit par le diplôme, soit par l'expérience).

L'expérience en DGT/DLT ou comme entrepreneur constitue un atout.

A fournir: Copies des diplômes, notamment de celui de la formation exigée pour obtenir la note 3.0 (ingénieur CFST ou équivalent étranger) - Le CV. Pondération: 35% Note minimale: 3.0. Sous-critère J2

Deux références du coordonnateur principal de la sécurité en tant que chef de projet, en cours ou dont la fin des prestations date de moins de 10 ans à compter du dépôt de l'offre, dans les domaines et pour des prestations similaires, pour des projets de complexité comparable au CEVA, avec plusieurs intervenants.

Au moins une des deux références doit relever du domaine de la coordination de sécurité des travaux de génie civil (travaux souterrains, gros œuvre, bâtiment). Si une seule référence relève du domaine précité, la seconde devra relever du domaine de la coordination de sécurité des travaux de second œuvre de grande importance (tramway, CVSE, technique ferroviaire, etc.). Dans ce dernier cas, les deux références peuvent être issues d'un même projet.

Une note sera attribuée à chaque référence. Une moyenne sera effectuée, arrondie à la 1re décimale après la virgule.

Le soumissionnaire devra renseigner l'ensemble des champs du formulaire d'offre sans omettre de citer le garant des références mentionnées, représentant du maître d'ouvrage.

Le soumissionnaire fournira des indications sur la nature des projets de référence et un descriptif des prestations effectuées. Il fera ressortir les aspects similaires des projets de référence et l'expérience acquise dans ces projets par rapport aux prestations mises en soumission.

L'expérience dans des projets de travaux publics de grande envergure en milieu urbain, avec plusieurs lots de travaux et dans le cadre de projets transfrontaliers Suisse – France représente un atout.

Ces objets peuvent également avoir été gérés par la personne-clé pour le compte d'un employeur précédent ou être déjà mentionnés dans les références de la société.

Pondération: 35% note minimale: 3.0

Sous-critère J3 Formation de l'adjoint et remplaçant du coordonnateur sécurité (chef de projet) en coordination de sécurité de chantier.

L'expérience en DGT/DLT ou comme entrepreneur constitue un atout.

A fournir: Copies des diplômes, notamment de celui de la formation exigée pour obtenir la note

3.0 (chargé de sécurité CFST ou équivalent étranger) - Le CV. Pondération: 15%.

Sous-critère J4 Deux références de l'adjoint et remplaçant du chef de projet, en cours ou dont la fin des prestations date de moins de 10 ans à compter du dépôt de l'offre, dans les domaines et pour des prestations similaires, pour des projets de complexité comparable au CEVA.

Ces références doivent relever de l'un ou l'autre des domaines suivants, ou des deux domaines: Coordination de sécurité des travaux de génie civil (travaux souterrains, gros œuvre, bâtiment) - Coordination de sécurité des travaux de second œuvre de grande importance (tramway, CVSE, technique ferroviaire, etc.).

Une note sera attribuée à chaque référence. Une moyenne sera effectuée, arrondie à la 1re décimale après la virgule.

Le soumissionnaire devra renseigner l'ensemble des champs du formulaire d'offre sans omettre de citer le garant des références mentionnées, représentant du maître d'ouvrage.

Le soumissionnaire fournira des indications sur la nature des projets de référence et un descriptif des prestations effectuées. Il fera ressortir les aspects similaires des projets de référence et l'expérience acquise dans ces projets par rapport au projet mis en soumission.

L'expérience dans des projets de travaux publics de grande envergure en milieu urbain, avec plusieurs lots de travaux et dans le cadre de projets transfrontaliers Suisse – France représente un atout.

Ces objets peuvent également avoir été gérés par la personne-clé pour le compte d'un employeur précédent ou être déjà mentionnés dans les références de la société. Pondération: 15%.

Critère 2. Disponibilité Pondération: 35% Note minimale: 3.0.

Sous-critère: J5

Disponibilité des personnes-clés et des 2 personnes de réserve au maximum. Le CV de la (des) personne(s) de réserve sera joint à l'offre, explicitant la formation et l'expérience de la (des) personne(s) proposée(s).

Le soumissionnaire fera la démonstration de la disponibilité moyenne et de pointe des personnes-clés et de la (des) personne(s) de réserve.

Le soumissionnaire présentera: la charge de travail des personnes engagées phase par phase - la répartition en heures, par phase et par prestation, du volume de travail total estimé par le MO.

(Suite page suivante)

MARCHÉS PUBLICS (SUITE)

Le soumissionnaire s'assurera particulièrement de la bonne disponibilité des personnes en cas de charges cumulées. La disponibilité moyenne cumulée du coordonnateur principal et de son adjoint sera au moins de 110%. Le coordonnateur principal devra assurer au moins 50% du volume d'heures mensuel renseigné au §7.2 du formulaire d'offre. La disponibilité moyenne cumulée de la (ou des) personne(s) de réserve sera au moins de 70%. La disponibilité de pointe cumulée du coordonnateur principal, de son adjoint et de la (ou des) personne(s) de réserve sera au moins de 170%. Critère 3. Méthodologie et organisation Pondération: 25%. Sous-critère: J6 Méthodologie: Analyse des tâches du mandat et description de la méthodologie prévue pour les exécuter. Identification des risques du mandat et moyens prévus pour les limiter. Le soumissionnaire présentera son analyse du mandat et décrira la méthode de travail qu'il entend adopter tout au long du mandat.

Il exposera les risques du mandat et les moyens qu'il prévoit de mettre en œuvre pour les limiter. Pondération: 70%. Sous-critère: J7 Organisation: Structure de l'organisation du soumissionnaire adéquate, correctement représentée dans un organigramme avec description du fonctionnement et répartition des tâches. Le soumissionnaire décrira son organisation en faisant ressortir ses points forts et en quoi elle est bien adaptée au mandat. Il exposera de façon claire et détaillée, à l'aide d'un organigramme, le fonctionnement interne et externe de l'organisation, en faisant apparaître les relations et interfaces avec l'ensemble des parties prenantes du projet (notamment entre les personnes-clés, le Maître de l'Ouvrage, les autres mandataires et les tiers). Il décrira les principales tâches du mandat et leur répartition entre les personnes-clés, en faisant la distinction entre les phases d'études et d'exécution. Pondération: 30%.

Valeur utile à atteindre: 300 sur max. 500 points total. Les offres qui n'atteignent pas la valeur utile minimale de 300 points (qualité minimale) seront écartées. De même que seront écartées les offres qui n'atteignent pas la note minimale de 3,0 pour les critères et les sous-critères concernés. Barème de notation de 0.0 (= non évaluable) à 5.0 (= critère très bien rempli). Parmi toutes les offres satisfaisant aux critères de qualité, le marché est adjudgé à l'auteur de celle qui présente la plus grande rentabilité globale.

4. Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres
4.1 Déclaration d'acquisition du dossier d'appel d'offre souhaitée jusqu'au: sans indications.
4.3 Prix: aucun.
4.4 Conditions de paiement: Prix: aucun.

3.11 Langues acceptées pour les offres: Français.

3.12 Validité de l'offre: 6 mois à partir de la date limite d'envoi

3.13 Obtention du dossier d'appel d'offres sous www.simap.ch ou à l'adresse suivante: Techdata SA,

Route des Acacias 25, 1227 Les Acacias GE, Suisse, Téléphone: 022 792 12 63, Fax: 022 792 12 94, E-mail: ceva@techdata.net Dossier disponible à partir du: 13.01.2012 jusqu'au: sans indications. Langues du dossier d'appel d'offres: Français. Autres informations pour l'obtention du dossier d'appel d'offres: Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé sur simap (www.simap.ch). Un CD-ROM contenant le dossier d'appel d'offres peut être envoyé sans frais.

4.5 Autres indications - Préimplification: Deux bureaux, Orqual SA et Ecoservices SA, ont participé à des phases préalables du projet. Chacun de ces bureaux est admis à remettre une offre pour le présent marché, pour autant qu'il satisfasse aux conditions du présent appel d'offres. Les documents de projet élaborés par ces bureaux peuvent être consultés dans les bureaux de la direction de projet CEVA, sur rendez-vous. Indication des voies de recours: conformément aux art. 29 et 30 LMP, le présent avis (ou appel d'offres) peut être attaqué, dans un délai de 20 jours à compter de sa publication, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 3000 Berne 14. Le mémoire de recours, en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

POURSUITES ET FAILLITES

OFFICE DES POURSUITES DE GENÈVE – NOTIFICATIONS				
En application de l'article 66, alinéa 4, chiffre 2, LP (<i>la notification se fait par publication lorsque le débiteur se soustrait obstinément à la notification</i>). Le débiteur est sommé de payer dans le délai de vingt jours à compter de la présente insertion, les sommes qui lui sont réclamées, les frais de l'office et le coût de la présente publication. Le débiteur qui entend contester tout ou partie de la dette ou le droit du créancier d'exercer la poursuite, doit former opposition auprès de l'office soussigné verbalement ou par écrit dans les dix jours dès la présente insertion. Si le débiteur ne conteste qu'une partie de la dette, il doit indiquer exactement le montant contesté ou le montant non contesté, faute de quoi la dette entière sera contestée. S'il n'obtempère pas à cette sommation de payer et s'il ne forme pas opposition, le créancier pourra requérir la continuation de la poursuite à l'expiration du délai de vingt jours dès la présente insertion.				
Poursuite No	Débiteur	Créancier	Créance selon commandement de payer (CDP)	CHF
11 623664 G	ABDULLAH I Abukar 83, L'Ancienne-Route 1218 Le Grand-Saconnex	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	252,40
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009			
11 673051 A	ABDULLAH I Abukar 83, L'Ancienne-Route 1218 Le Grand-Saconnex	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	25,45
Cause de l'obligation:	Impôts fédéral direct 2009			
11 825541 A	ABDULLAH I Abukar 83, L'Ancienne-Route 1218 Le Grand-Saconnex	ÉTAT DE GENÈVE Service taxe exemption d'obligation de service 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	722,25
Cause de l'obligation:	Taxe 2009			
11 192811 A	AMMANN Isabelle 43, ch. Jules-Edouard-Gottret 1255 Veyrier	Visana Service d'encaissements Weltpoststrasse 21 3000 Berne 15	Capital plus intérêts et frais	514,80
Cause de l'obligation:	LAMal primes impayées 2.11; frais sommation CHF 25; frais admin. CHF 50			
11 624018 X	ATTOUMI Mohamed 6, rue du Vieux-Moulin 1213 Onex	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	4 759,60
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009			
11 674444 L	ATTOUMI Mohamed 6, rue du Vieux-Moulin 1213 Onex	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	172,85
Cause de l'obligation:	Impôts fédéral direct 2009			
11 624002 P	AUGUSTO BENAVENTE LOURENCO Sonia 41, promenade de l'Europe 1203 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	1 417,90
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009			
11 624004 M	AUGUSTO BENAVENTE LOURENCO Sonia 41, promenade de l'Europe 1203 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	1 333,10
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2008			
11 204161 N	BECKER Steve Claude avenue Trembley 13 1209 Genève	Caisse cantonale de chômage 40, rue de Montbrillant Case postale 2293 1211 Genève 2	Capital plus intérêts et frais	5 458,45
Cause de l'obligation:	Selon décision de remboursement du 23.03.11			
11 625853 C	BENECH Marco 29, chemin du Daru 1228 Plan-les-Ouates	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	5 776,10
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009			
11 674422 K	BENECH Marco 29, chemin du Daru 1228 Plan-les-Ouates	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	843,—
Cause de l'obligation:	Impôts fédéral direct 2009			
11 245591 F	BLANCO OUTOMURO Yannick 31, rue du Grand-Bureau 1227 Les Acacias	La Fondation de la Ville de Genève p.a. Régie Brolliet SA Agence immobilière 36, av. du Cardinal-Mermillod 1227 Carouge	Capital plus intérêts et frais	5 143,80
Cause de l'obligation:	Bail à loyer du 1er mars 2008 pour un appartement de 3 pièces situé au 4e étage de l'immeuble sis rue du Grand-Bureau à Genève			
11 243774 F	BOURDI-BOULAICH Touria 28, avenue du Lignon 1219 Le Lignon	Moove Sympany AG Jupiterstrasse 15 3000 Berne 15	Capital plus intérêts et frais	1 727,85
Cause de l'obligation:	LAMal primes avril 11, mai 11, juin 11 CHF 485,95; frais rappel CHF 180; frais admin. CHF 90			
11 675907 W	COUPAT Mickael 4, rue de l'Aubépine 1205 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	390,—
Cause de l'obligation:	Impôts fédéral direct 2010			
11 198101 A	DE ALMEIDA MARTINS Helder 91, rue de Lausanne 1202 Genève	Sanitas Grundversicherung AG M-&BW Bern Länggasstrasse 7 / Postfach 8749 3001 Berne	Capital plus intérêts et frais	1 254,90
Cause de l'obligation:	LAMal primes juillet 11, août 11, sept. 11, frais rappels du 01.07.10 au 30.09.10 CHF 984,90; frais CHF 270			
11 225277 L	DE ALMEIDA MARTINS Helder 91, rue de Lausanne 1202 Genève	Sanitas Grundversicherung AG M-&BW Bern Länggasstrasse 7 / Postfach 8749 3001 Berne	Capital plus frais	404,90
Cause de l'obligation:	LAMal participations du 23.04.09 au 24.07.09			
11 254964 T	DE ALMEIDA MARTINS Helder 91, rue de Lausanne 1202 Genève	Sanitas Grundversicherung AG M-&BW Bern Länggasstrasse 7 / Postfach 8749 3001 Berne	Capital plus intérêts et frais	939,60
Cause de l'obligation:	LAMal primes du 01.01.10 au 30.06.10, frais de rappels du 01.01.10 au 31.05.10 CHF 689,60; frais CHF 180; frais de comptes préalables CHF 70			
11 214540 G	DIALLO Thierno Mamadou 9, chemin d'Archamps 1257 La Croix-de-Rozon	Helsana Versicherung AG Inkasso Postfach 8081 Zurich	Capital plus intérêts et frais	1 003,45
Cause de l'obligation:	LAMal primes avril 11, mai 11, juin 11 CHF 903,45; frais admin. CHF 100			
11 625820 N	DOY André 25, rue des Deux-Ponts 1205 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	1 089,15
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2010			
11 253630 T	DUBOIS Loïc 9, rue de la Croix-du-Levant 1220 Les Avanchets	Sanitas Grundversicherung AG M-&BW Bern Länggasstrasse 7 / Postfach 8749 3001 Berne	Capital plus frais	185,65
Cause de l'obligation:	LAMal participations du 24.01.11 au 24.01.11, frais de rappels du 24.01.11 au 24.01.11 CHF 65,65; frais CHF 120			
11 199558 S	DUPONT Marie-Laure 49, avenue de Mategnin 1217 Meyrin	Helsana Versicherung AG Inkasso Postfach 8081 Zurich	Capital plus intérêts et frais	2 026,10
Cause de l'obligation:	LAMal primes nov. 07 à mars 11 CHF 1926,10; frais admin. CHF 100			
11 625671 A	ECCHILI Raoul 42, chemin des Semailles 1212 Grand-Lancy	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	2 417,15
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2010			
11 669853 B	FEUZ Olivier 1, rue du Vieux-Moulin 1213 Onex	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	26,70
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2009			
11 185898 P	FRITSCHI Martine 15, chemin de Luchepelet 1233 Bernex	Helsana Versicherung AG Inkasso Postfach 8081 Zurich	Capital plus intérêts et frais	1 410,85
Cause de l'obligation:	LAMal primes février 11, mars 11, avril 11 CHF 1310,85; frais admin. CHF 100			
11 203863 M	FRITSCHI Martine 15, chemin de Luchepelet 1233 Bernex	Groupe médical d'Onex 3, route de Loëx 1213 Onex	Capital plus intérêts et frais	488,—
Cause de l'obligation:	Facture du 21.07.10 CHF 202,80; facture du 20.08.10 CHF 188,60; facture du 26.08.10 CHF 39,20; facture du 19.08.10 CHF 13,05; frais de recouvrement selon article 106 CO CHF 44,35			
11 220189 S	GAMA DA SILVA Alexandre 16 bis, chemin des Palettes 1212 Grand-Lancy	Fondation Paul Poletti p.a. Régie Bersier & Cie SA 14, route des Acacias 1227 Les Acacias	Capital plus intérêts et frais	8 299,—
Cause de l'obligation:	Selon bail signé le 03.03.06: loyer parking fév. 11, mars 11, avril 11, mai 11, juin 11, juil. 11; loyer appartement mars 11, avril 11, mai 11, juin 11, juil. 11			

(Suite page suivante)

■

POURSUITES ET FAILLITES (SUITE)

11 220190 R	GAMA DA SILVA Sonia 16 bis, chemin des Palettes 1212 Grand-Lancy	Fondation Paul Poletti p.a. Régie Bersier & Cie SA 14, route des Acacias 1227 Les Acacias	Capital plus intérêts et frais	8 299.—	11 673484 E	NOSSEK Sarah 10, chemin du Pré-du-Camp 1228 Plan-les-Ouates	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	222,10
Cause de l'obligation:	Selon bail signé le 03.03.06: loyer parking fév. 11, mars 11, avril 11, mai 11, juin 11, juil. 11; loyer appartement mars 11, avril 11, mai 11, juin 11, juil. 11				Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2003			
11 671289 R	GARCIA Christelle 14, rampe du Pont-Rouge 1213 Petit-Lancy	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	38,45	11 618248 U	OLIVEIRA DA SILVA Paulo 18, rampe du Pont-Rouge 1213 Petit-Lancy	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	4 193,70
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2009				Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009			
11 226186 Y	GARRIDO MERA Manuel 19, rue de la Calle 1213 Onex	Helsana Versicherung AG Inkasso Postfach 8081 Zurich	Capital plus intérêts et frais	2 364,50	11 611524 C	OULEVEY Jean-Jacques 4, rue du Lac 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	4 618,90
Cause de l'obligation:	LAMal primes janv. 11, févr. 11, mars 11, avril 11, mai 11, juin 11 CHF 2224,50; frais admin. CHF 140				Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009			
11 616563 A	GAVILLET Rémy 7, rue Dizerens 1205 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	1 413,15	11 669280 Z	OULEVEY Jean-Jacques 4, rue du Lac 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	174.—
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009				Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2009			
11 671389 G	GAVILLET Rémy 7, rue Dizerens 1205 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	65,90	11 220285 M	POIRET Johnattan 14, rue du Diorama 1204 Genève	Helsana Assurances SA Zentraler Betreuungsdienst Postfach 8081 Zurich	Capital plus intérêts et frais	829,45
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2009				Cause de l'obligation:	LAMal primes avril 11, mai 11, juin 11 CHF 729,45; frais admin. CHF 100			
11 825948 H	GAVILLET Rémy 7, rue Dizerens 1205 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Service taxe exemption d'obligation de service 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	681,60	11 186366 F	POOLE Diane 39, route de Malagnou 1208 Genève	Helsana Assurances SA Zentraler Betreuungsdienst Postfach 8081 Zurich	Capital plus intérêts et frais	1 072,15
Cause de l'obligation:	Taxe 2009				Cause de l'obligation:	LAMal primes févr. 11, mars 11, avril 11 CHF 972,15; frais admin. CHF 100			
11 626941 V	GROBET Eric 14, boulevard de la Cluse 1205 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	9 047,85	11 610515 Z	PULFER Francine 5, avenue de Chamonix 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	3 833,80
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009				Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009			
11 674880 M	GROBET Eric 14, boulevard de la Cluse 1205 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	641,05	11 668689 S	PULFER Francine 5, avenue de Chamonix 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	156.—
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2009				Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2009			
11 674706 B	HAMROUNI ZAIRI Najet 1, avenue de Bel-Air 1225 Chêne-Bourg	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	102,80	11 203222 J	RAMADANI Shpend 70, av. des Communes-Réunies 1212 Grand-Lancy	Bank-Now Neugasse 18 / Postfach 852 8810 Horgen	Capital plus intérêts et frais	27 131,10
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2008				Cause de l'obligation:	Solde sur contrat No 15303972 CHF 26936,15; intérêts moratoires CHF 144,95; frais de compte CHF 50			
11 674710 X	HAMROUNI ZAIRI Najet 1, avenue de Bel-Air 1225 Chêne-Bourg	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	102,80	11 624429 A	REY Luc André 24, rue Jean-Charles-Amat 1202 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	4 825,40
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007				Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2008			
11 215357 U	JENNI François 4, avenue De-Gallatin 1203 Genève	Caisse Cantonale Genevoise de compensation CCGC-AVS 54, route de Chêne 1208 Genève	Capital plus frais	68 522,60	11 674647 R	REY Luc André 24, rue Jean-Charles-Amat 1202 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	172,70
Cause de l'obligation:	Réparation du dommage subi dans la faillite de la société Galephar SA				Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2008			
11 621480 F	KLINGER Valérie 27, rue Prévost-Martin 1205 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	269,30	11 852979 B	RICCIO Vilma 5-7, chemin des Esserts 1213 Petit-Lancy	ORC - Office recouvrement et contentieux SA 7, rue Pedro-Meylan 7 / CP 460 1211 Genève 17	Capital plus intérêts et frais	591,15
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009				Cause de l'obligation:	Clinique des Grangettes SA: facture No 855097-0 du 13.01.11 CHF 481,15; indemnités selon article 106 CO CHF 110			
11 235666 U	MACALUSO Massimo 11, avenue De-Gallatin 1203 Genève	Habitage SA p.a. M. Youri Diserens Agent d'affaires breveté 29, Beau-Séjour / CP 5858 1002 Lausanne	Capital plus intérêts et frais	1 960.—	11 211361 M	RODRIGUES LOPES Ricardo José 80, rue des Bossons 1213 Petit-Lancy	CAP p.a. Régie Brolliet SA Agence immobilière 36, av. du Cardinal-Mermillod 1227 Carouge	Capital plus intérêts et frais	748,15
Cause de l'obligation:	Selon contrat de bail du 26.02.2009 concernant le studio No 415 au 4e étage sis chemin de Langollioux à Rolle CHF 1610; frais du créancier CHF 350				Cause de l'obligation:	Bail à loyer du 1er novembre 2006 pour garage No 169 situé au rez-de-chaussée inférieur de l'immeuble sis 22, square Clair-Matin à Genève; loyer du 01.05 au 31.07.11 CHF 570; TVA sur loyer du 01.05 au 31.07.11 CHF 45,60; solde loyer au 30.04.11 CHF 57,30; solde TVA au 30.04.11 CHF 75,25			
11 199723 M	MARCHAND Hamid 19, rue de la Dôle 1203 Genève	Helsana Assurances SA Zentraler Betreuungsdienst Postfach 8081 Zurich	Capital plus intérêts et frais	1 200,85	11 219732 N	RODRIGUES LOPES Ricardo José 80, rue des Bossons 1213 Petit-Lancy	Bank-Now Neugasse 18 / Postfach 852 8810 Horgen	Capital plus intérêts et frais	51 718,95
Cause de l'obligation:	LAMal primes mars 11, avril 11, mai 11 CHF 1100,85; frais admin. CHF 100				Cause de l'obligation:	Solde sur contrat No 15260324 CHF 50312,70; intérêts moratoires CHF 1356,25; frais de compte CHF 50			
11 625581 Y	MARTINS PINHEIRO Laetitia 15, rue Jean-Simonet 1219 Châtelaine	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	304,05	11 229725 B	SAINTROND Guillaume 21, boulevard Helvétique 1207 Genève	Helsana Assurances SA Zentraler Betreuungsdienst Postfach 8081 Zurich	Capital plus intérêts et frais	1 410,85
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009				Cause de l'obligation:	LAMal primes mai 11, juin 11, jul. 11 CHF 1310,85; frais admin. CHF 100			
11 675507 F	MARTINS PINHEIRO Laetitia 15, rue Jean-Simonet 1219 Châtelaine	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	30,40	11 209493 T	SPICHIGER Laurent 3, chemin Alfred-Bétems 1218 Le Grand-Saconnex	Groupe Médical d'Onex SA 3 bis, route de Loëx / CP 131 1213 Onex	Capital plus intérêts et frais	234,40
Cause de l'obligation:	Impôts fédéral direct 2009				Cause de l'obligation:	Facture du 04.09.10 CHF 213,10; frais selon article 106 CO CHF 21,30			
11 198893 P	MAURON Nicolas 5, rue Etienne-Dumont 1204 Genève	Helsana Assurances SA Zentraler Betreuungsdienst Postfach 8081 Zurich	Capital plus intérêts et frais	1 376,05	11 249576 Z	SPICHIGER Laurent 3, chemin Alfred-Bétems 1218 Le Grand-Saconnex	Sanitas Grundversicherung AG M.-&-BW Bern Länggasstrasse 7 / Postfach 8749 3001 Berne	Capital plus intérêts et frais	2 091,40
Cause de l'obligation:	LAMal primes mars 11, avril 11, mai 11 CHF 1276,05; frais admin. CHF 100				Cause de l'obligation:	LAMal primes + frais rappels du 01.01.11 au 30.04.11 CHF 1881,40; frais admin. CHF 210			
11 196649 D	MENOUD Doris 2, chemin de Castelvler 1255 Veyrier	Zurich Anlagestiftung AST-W p.a. EPM Swiss Property Management SA 23, rue des Caroubiers / CP 1232 1227 Carouge	Capital plus intérêts et frais	4 419,50	11 622403 C	SPRENG Alain 1, chemin des Fraisières 1212 Grand-Lancy	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	6 361,75
Cause de l'obligation:	Solde loyer brut 01.09.2010 CHF 243,50; loyers bruts 01.10.10, 01.11.10, 01.12.10 CHF 1932 (3x)				Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009			
11 619785 Y	MERA Jennifer 26, rue Goetz-Monin 1205 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	282,45	11 229548 U	STOPPA Christophe 4, route des Ravières 1258 Perly	Helsana Assurances SA Zentraler Betreuungsdienst Postfach 8081 Zurich	Capital plus intérêts et frais	1 003,45
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2009				Cause de l'obligation:	LAMal primes mai 11, juin 11, jul. 11 CHF 903,45; frais admin. CHF 100			
11 673110 L	MONNEY Armand 8, rue des Savoises 1205 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	213,05	11 154118 H	SWINDLEHURST Daniel 5, rue du Nant 1207 Genève	Helsana Assurances SA Zentraler Betreuungsdienst Postfach 8081 Zurich	Capital plus intérêts et frais	1 257,30
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2009				Cause de l'obligation:	LAMal primes déc. 10, jan. 11, févr. 11 CHF 1157,30; frais admin. CHF 100			
11 220601 U	NAVILLE Laura 7, rue Baulacre 1202 Genève	Hôtel & Gastro Union Adligenswilerstrasse 29/22 Postfach 4870 6002 Lucerne	Capital plus frais	482.—	11 188983 L	TOMAS Miguel 9, rue Jean-Simonet 1219 Châtelaine	Genève Crédit & Leasing SA 28, boulevard du Pont-d'Arve 1205 Genève	Capital plus intérêts et frais	5 697,45
Cause de l'obligation:	Cotisation pour les sociétés professionnelles et la caisse de vieillesse, factures 01.07.10, 01.01.11, 01.07.11 + frais statutaires				Cause de l'obligation:	Contrat de crédit personnel du 12.12.2006 CHF 5452,45; frais selon article 106 CO CHF 245			
11 622182 T	NOSSEK Sarah 10, chemin du Pré-du-Camp 1228 Plan-les-Ouates	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	5 515,70	11 201057 M	TORRES PINO Ricardo Denys 27, rue Prévost-Martin 1205 Genève	Moove Sympany AG Jupiterstrasse 15 3000 Berne 15	Capital plus intérêts et frais	2 848,35
Cause de l'obligation:	Impôts cantonaux et communaux 2002				Cause de l'obligation:	LAMal primes 01.10.10 au 30.03.11 (3x CHF 386,70 + 3x CHF 422,75) CHF 2428,35; frais rappel CHF 330; frais admin. CHF 90			

(Suite page suivante)

POURSUITES ET FAILLITES (SUITE)

11 671700 U	TORRES PINO Ricardo Denys 27, rue Prévost-Martin 1205 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	802,75	11 194629 Z	WALTER Brahim 17, chemin des Batailles 1214 Vernier	ÉTAT DE GENÈVE Service des prestations complémentaires 54, route de Chêne / CP 6375 1211 Genève 6	Capital plus frais	1 308,—
Cause de l'obligation:	Impôts fédéral direct 2009				Cause de l'obligation:	Subsides d'assurance maladie indûment perçus; décision de restitution du 23 juillet 2010			
11 670847 W	VASQUEZ Marcos 6, chemin Annevelle 1213 Petit-Lancy	ÉTAT DE GENÈVE Admin. fiscale cantonale - IFD 26, rue du Stand 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	97,45	11 199213 S	WIRENGJURIT Erdika 5, rue des Voisins 1205 Genève	Helsana Assurances SA Zentraler Betreuungsdienst Postfach 8081 Zurich	Capital plus intérêts et frais	1 904,80
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2009				Cause de l'obligation:	LAMal primes mars 11, avril 11, mai 11 CHF 1804,80; frais admin. CHF 100			

Office des poursuites – Genève
Le préposé: O. CHOLLET.

OFFICE DES POURSUITES

Mme Yaroslava Illyashenko, précédemment domiciliée 7, quai des Vernets, 1227 Les Acacias, mais actuellement sans domicile ni résidence connus, débitrice dans le cadre de l'encaissement de la garantie bancaire No 925812.01 établie auprès de la Banque Raiffeisen, est informée de ce que le tableau de distribution No 500101478 est déposé à l'office des poursuites, 46, rue du Stand, 1204 Genève, où elle peut en prendre connaissance.

La répartition des fonds aura lieu aussitôt après le délai de plainte de **10 jours** prévu par l'article 17 LP, plainte qui peut être déposée auprès de la Cour de justice, Autorité de surveillance des offices des poursuites et des faillites, 1, place du Bourg-de-Four, case postale 3108, 1211 Genève 3.

P. RICHTER
comptable-collocatrice.

La vente aux enchères portant sur une part de propriété par étages (PPE), soit le feuillet No 6971-45, de la parcelle No 6971, sise 6, rue de la Confédération, de la commune de Genève, section Cité, propriété de M. Jean-Philippe Chatelain, prévue le vendredi 27 janvier 2012 à 10 h à la salle des ventes de l'office des poursuites, 46, rue du Stand, 1204 Genève, **est annulée**.

Pour l'office:
C. JAQUET CORNUT, juriste,
tél. 022 388 91 37.

La vente aux enchères portant sur une part de propriété par étages (PPE), soit le feuillet No 1992-26, de la parcelle No 1992, sise au nom local «Crêt de Florissant à Conches» de la commune de Chêne-Bougeries, propriété de M. Jean-Philippe Chatelain, prévue

le vendredi 27 janvier 2012 à 11 h à la salle des ventes de l'office des poursuites, 46, rue du Stand, 1204 Genève, **est annulée**.

Pour l'office:
C. JAQUET CORNUT, juriste,
tél. 022 388 91 37.

OFFICE DES FAILLITES

AVIS PRÉALABLES
D'OUVERTURES DE FAILLITES

L'office des faillites informe tous tiers intéressés que les faillites suivantes sont définitives et exécutoires et attire expressément l'attention du lecteur sur le fait que les présents avis n'entraînent pas l'ouverture du délai de production. Les publications officielles paraîtront ultérieurement.

Dès la présente publication et indépendamment des publications ultérieures, les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites.

FAILLIS:
No 2011-001421-F-OFA3, **Deco Enviro Safe S.A.**, commerce, fabrication, importation et exportation de tous produits, machines, articles, substances et matériels tant en direct qu'en sous-traitance; achat, utilisation, vente ou échange de brevets, procédés de fabrication et marques de fabrique, concession ou utilisation de licences y relatives; prise et gestion de participations dans des entreprises commerciales, financières ou industrielles y relatives; exploitation de laboratoires destinés à la recherche pure et appliquée, etc., ayant son siège 6-8, rue Neuve-du-Molard, 1204 Genève.

Adresse: 6-8, rue Neuve-du-Molard, 1204 Genève.
Date du jugement de la faillite: 28 novembre 2011.
Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2011-001460-N-OFA2, **Top Email**, but: réemaillage et nettoyage de baignoires et douches, travaux de remplacement, réparation et dépannage sanitaire. Adresse: 35, rue de la Servette, 1202 Genève.
Date du jugement de la faillite: 5 décembre 2011.
Pour tout renseignement: Groupe No 2, tél. 022 388 89 02.

No 2011-001333-B-OFA3, **Monsieur Fera Gani**, entreprise de nettoyages, né le 21 février 1963, Serbie, manœuvre en bâtiment, domicilié 31, avenue du Gros-Chêne, 1213 Onex.
Date du jugement de la faillite: 14 novembre 2011.
Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2011-001541-A-OFA3, **Aiteo Suisse AG**, commerce et négoce de matières premières, notamment de produits pétroliers, transport de matières premières et tous services dans le cadre de ces activités, ayant son siège 6, rue Jean-Gabriel-Eynard, 1205 Genève. Adresse: 6, rue Jean-Gabriel-Eynard, 1205 Genève.
Date du jugement de la faillite: 19 décembre 2011.
Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2011-001456-T-OFA2, **Darek SA**, import-export, commerce de produits manufacturés destinés à la vente en démonstration et par correspondance; location de stands et emplacements de foire ou d'exposition; création et organisation de réseaux de vente. Adresse: 86, rue du Rhône, 1204 Genève.

Date du jugement de la faillite: 8 décembre 2011.
Pour tout renseignement: Groupe No 2, tél. 022 388 89 02.

No 2011-001442-H-OFA4, **El Moumi Sàrl**, importation, exportation et négoce de produits manufacturés ou non; prise, achat, vente, gestion et financement de participations ainsi qu'opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières non prohibées par la LFAIE, ayant son siège 1 bis, rue des Sablières, 1242 Satigny. Adresse: 1 bis, rue des Sablières, 1242 Satigny.
Date du jugement de la faillite: 5 décembre 2011.
Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2011-001533-J-OFA4, **ECC Sàrl, en liquidation**, consulting en restauration et exploitation de centres d'amin-cissement et d'esthétique, ayant son domicile de liquidation 8, rue René-Jollien, 1232 Confignon. Adresse: 8, rue René-Jollien, 1232 Confignon.
Date du jugement de la faillite: 12 décembre 2011.
Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2011-001391-N-OFA1, **CCT Sàrl**, distribution et représentation de produits de luxe; toutes opérations mobilières et financières s'y rapportant, ayant son siège 4, rue de Graman, 1241 Puplinge. Adresse: 4, rue de Graman, 1241 Puplinge.
Date du jugement de la faillite: 1er décembre 2011.
Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2011-001412-R-OFA4, **Steckhouse SA**, but: création, achat, vente et exploitation de cafés, restaurants, débits de boisson, cantines, hôtels et pensions. Adresse: 8, boulevard des Tranchées, 1206 Genève.

Date du jugement de la faillite: 28 novembre 2011.
Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2011-001418-J-OFA2, **SI rue de Lausanne 38 SA**, but: achat, vente, possession, exploitation et construction d'immeubles. Adresse: anciennement 36, boulevard Helvétique, 1207 Genève.
Date du jugement de la faillite: 24 novembre 2011.
Pour tout renseignement: Groupe No 2, tél. 022 388 89 02.

No 2011-001471-B-OFAS, **Mandus Invest SA, en liquidation**. Adresses: Autorité fédérale FINMA, 56, rue de Lausanne, 1202 Genève, et Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Berne.
Date du jugement de la faillite: 14 novembre 2011.
Pour tout renseignement: Administration spéciale (voir liste téléphonique).

No 2011-001473-Z-OFAS, **Mandus Invest Ltd, Victoria, Mahé, Seychelles**. Adresses: Autorité fédérale FINMA, 56, rue de Lausanne, 1202 Genève, et Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Berne.
Date du jugement de la faillite: 14 novembre 2011.
Pour tout renseignement: Administration spéciale (voir liste téléphonique).

No 2012-000003-R-OFA3, **succession répudiée de Madame Sunier Philomena**, née le 27 octobre 1916, FR, qv. retraitée, domiciliée 14, rue Jacques-Grosselin, 1227 Carouge, décédée le 9 août 2011.
Date du jugement de la faillite: 12 décembre 2011.
Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

Pour l'office: C. POMMAZ.

REGISTRE FONCIER

REGISTRE FONCIER

Liste non exhaustive des transferts immobiliers déposés au RF au 6 janvier 2012 (art. 970a CCS).

La présente publication est basée sur les renseignements fournis par les requérants.

Abréviations:
PJ pièce justificative
B-F bien-fonds
PPE propriété par étage
DDP droit distinct et permanent
cop. copropriété
TM tableau de mutation
MO mensuration officielle
l.a. local/locaux annexe(s)
Voir également:
www.geneve.ch/registre_foncier

■ 01.12.2011 - **CHANCY** (11) - PJ 12148/0 - Prix: Fr. 1'513'095.--. Achat - Ancien(s): CORTHAY Aymon, Chancy, depuis notamment le 09.06.2006. - Nouveau(x): CARREL Anne, Chancy, B-F 11/287, 3613 m2, Champ du Sac; B-F 11/294, 6895 m2, Champ du Sac/Champ Joly; B-F 11/299, 8877 m2, Champ Joly; B-F 11/305, 1419 m2, B-F 11/306, 3534 m2, Sur le Rhône/Champ Joly; B-F 11/311, 3651 m2, Sur le Rhône; B-F 11/332, 3325 m2, Les Clés; B-F 11/348, 2843 m2, B-F 11/347, 2702 m2, Feigy; B-F 11/378, 33 m2; B-F 11/384, 655 m2, Avec bât.: autre bât., 13, 131 m2; B-F 11/385, 252 m2, Avec bât.: autre bât., 14, 126 m2; Chancy; Part de cop. 11/499-2, inc. du B-F 11/499, 196 m2, La Tuilière; Part de cop. 11/499-3, inc. du B-F 11/499 susdésigné; Part de cop. 11/516-2, inc. du B-F 11/516, 3372 m2, La Tuilière; Part de cop. 11/516-3, inc. du B-F 11/516 susdésigné; B-F 11/575, 7119 m2; B-F 11/576, 163 m2; B-F 11/579, 2178 m2; B-F 11/623, 3723 m2; Longeraie; B-F 11/646, 5485 m2; B-F 11/667, 1807 m2; Coulouvrière; B-F 11/817, 527 m2; B-F 11/834, 2367 m2; B-F 11/836, 3388 m2; La Tuilière; B-F 11/1060, 1801 m2, Vers Veaux; B-F 11/1213, 801 m2; B-F 11/1214, 2333 m2; B-F 11/1215, 731 m2; B-F 11/1216, 2550 m2; B-F 11/1221, 240 m2;

B-F 11/1222, 1609 m2; B-F 11/1223, 302 m2; B-F 11/1224, 2548 m2; B-F 11/1225, 267 m2; B-F 11/1226, 4446 m2; Longeraie; B-F 11/1236, 3500 m2, Longet; B-F 11/1270, 7174 m2, Pas-seiry; B-F 11/1376, 3648 m2, Léchères; B-F 11/1447, 1483 m2, Coulouvrière; B-F 11/1510, 5759 m2, Chancy; B-F 11/1697, 1146 m2; B-F 11/1698, 5804 m2; Longeraie; B-F 11/1711, 5568 m2, Beauvoir; B-F 11/1878, 9644 m2, Longeraie; B-F 11/1882, 4103 m2; B-F 11/1884, 4606 m2; Coulouvrière; B-F 11/1962, 5659 m2, Bois des Crevasses; B-F 11/2044, 3619 m2; B-F 11/2119, 1453 m2, Avec bât.: autre bât., 564, 9 m2; B-F 11/2132, 6883 m2; Coulouvrière; B-F 11/2258, 2235 m2, La Tuilière; B-F 11/2392, 1753 m2; B-F 11/2487, 8893 m2; Sur le Rhône; B-F 11/2454, 8362 m2; B-F 11/2455, 8101 m2; Longet; B-F 11/2544, 4030 m2, Martinet; B-F 11/2594, 3425 m2; B-F 11/2599, 7067 m2; B-F 11/2609, 530 m2; B-F 11/2646, 11075 m2; Vers Veaux; B-F 11/2650, 62 m2; B-F 11/2651, 2 m2; B-F 11/2652, 3 m2, Avec bât.: autre bât., 513, 1 m2, surface totale 27 m2 (sur plusieurs immeubles); Chancy; B-F 11/2679, 2972 m2, Avec bât.: Poulailleur, 142, 19 m2, Ferme, 17, 145 m2, habitation, 18, 116 m2, habitation, 19, 38 m2, chemin de la Grande-Cour 3, 1284 Chancy; B-F 11/2681, 4071 m2, Coulouvrière; B-F 11/2804, 1825 m2, Champ Joly; B-F 11/2857, 7403 m2, Les Clés; B-F 11/2865, 3329 m2, Chancy; B-F 11/2924, 25684 m2; B-F 11/2934, 1679 m2; B-F 11/2979, 14848 m2, Avec bât.: autre bât., 554, 4 m2, surface totale 9 m2 (sur plusieurs immeubles), garage, 555, 14 m2, autre bât., 556, 12 m2, autre bât., 557, 13 m2; La Tuilière; B-F 11/3005, 944 m2, Coulouvrière; B-F 11/3006, 840 m2, Racleret; B-F 11/3023, 2528 m2, Bois des Bouchets; B-F 11/3049, 27144 m2; B-F 11/3052, 17179 m2; B-F 11/3056, 16997 m2; Bois des Crevasses; B-F 11/3093, 3714 m2, Bois de Fargout; Part de cop. 11/3066-6, inc. du B-F 11/3066, 956 m2; Part de cop. 11/3066-8, inc. du B-F 11/3066, 956 m2; Part de cop. 11/3067-6, inc. du B-F 11/3067, 635 m2; Part de cop. 11/3067-8, inc. du B-F 11/3067, 635 m2; Racleret.

■ 12.12.2011 - **VEYRIER** (48) - PJ 12601/0 - Prix: Fr. 2'850'000.--. Achat - Ancien(s): FORICHON Thierry, Vessy, depuis le 15.10.2002, FORICHON Hwee, Vessy, depuis le 15.10.2002. - Nouveau(x): MOWAFAGHIAN TREYVAUD Mitra, Coligny, PPE 48/5361-20, 109/1000, 5.03 partie appart., terrasses - 6.03 partie appart., chemin de l'Argilière 6 à 10, 1234 Vessy.

■ 13.12.2011 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 12689/0. Transfert de patrimoine - Ancien(s): SWISS LIFE SA, ZURICH, depuis le 01.12.2008. - Nouveau(x): ANLAGESTIFTUNG SWISS LIFE, Zurich, PPE 24/256-4, 18/1000, 5.01 bureau; PPE 24/256-7, 22/1000, 5.04 bureau; PPE 24/256-10, 42/1000, 6.01 partie duplex, loggia - 7.01 partie duplex, loggia; PPE 24/256-11, 37/1000, 6.02 partie duplex, loggia - 7.02 partie duplex, loggia; PPE 24/256-12, 24/1000, 6.03 appart., loggia; PPE 24/256-13, 26/1000, 6.04 appart., loggia; PPE 24/256-14, 21/1000, 6.05 appart., loggia; PPE 24/256-15, 23/1000, 6.06 appart.; PPE 24/256-16, 24/1000, 7.03 appart., loggia; PPE 24/256-17, 26/1000, 7.04 appart., loggia; PPE 24/256-18, 21/1000, 7.05 appart.; PPE 24/256-19, 23/1000, 7.06 appart.; PPE 24/256-20, 21/1000, 8.01 appart., loggia; PPE 24/256-21, 32/1000, 8.02 partie duplex, loggia - 9.02 partie duplex, loggia; PPE 24/256-22, 31/1000, 8.03 partie duplex, loggia - 9.03 partie duplex, loggia; PPE 24/256-23, 26/1000, 8.04 appart., loggia; PPE 24/256-24, 21/1000, 8.05 appart.; PPE 24/256-25, 23/1000, 8.06 appart.; PPE 24/256-26, 21/1000, 9.01 appart., loggia; PPE 24/256-27, 26/1000, 9.04 appart., loggia; PPE 24/256-28, 21/1000, 9.05 appart.; PPE 24/256-29, 44/1000, 9.06 partie duplex - 10.06 partie duplex, terrasse; PPE 24/256-30, 32/1000, 9.07 partie duplex - 10.03 partie duplex, loggia; PPE 24/256-31, 21/1000, 10.01 appart., loggia; PPE 24/256-32, 16/1000, 10.02 appart., loggia; PPE 24/256-33, 26/1000, 10.04 appart., loggia; PPE 24/256-34, 21/1000, 10.05 appart., terrasse; PPE 24/256-35, 36/1000, 11.01 appart., terrasse, balcon; PPE 24/256-36, 41/1000, 11.02 appart., terrasse; PPE 24/256-37, 89/1000, 4.01 restau-

rant; PPE 24/256-38, 27/1000, 4.02 arcade; PPE 24/256-39, 10/1000, 4.03 arcade; PPE 24/256-40, 9/1000, 4.04 arcade; PPE 24/256-41, 61/1000, 5.02 bureau; PPE 24/256-42, 38/1000, 5.03 bureau; boulevard Carl-Vogt 23/avenue de Sainte-Clotilde 18, 1205 Genève; B-F 24/622, 369 m2, Avec bât.: habitation avec rez-de-chaussée commercial, D160, 323 m2, rue Leschot 11, 1205 Genève; B-F 24/3042, 235 m2, Avec bât.: Habitation - activités, 1560, 236 m2, rue du Grand-Bureau 28, 1227 Les Acacias; B-F 24/3281, 1033 m2 Avec bât.: Habitation - activités, D1160, 945 m2, garage, D1161, surface totale 1023 m2 (sout.), rue Henri-Christiné 5, 1205 Genève.

■ 14.12.2011 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - **LANCY** (31) - **MEYRIN** (33) - **VANDŒUVRES** (45) - **VERSOIX** (47) - PJ 12752/0. Héritage - Ancien(s): Feu THEVE-NOZ Georges, Genève, notamment depuis le 26.11.1985. - Nouveau(x): THEVENOZ Luc Pierre, Genève, THEVENOZ Marie, Genève, THEVENOZ BURNAND Chantal, Genève, en communauté héréditaire, PPE 21/4335-1, 68/1000, 2.01 appart., terrasse; PPE 21/4335-3, 54/1000, 4.01 appart.; PPE 21/4335-4, 31/1000, 4.02 appart., balcon; PPE 21/4335-5, 70/1000, 4.03 appart., balcon; PPE 21/4335-6, 58/1000, 5.01 local commercial, balcon; PPE 21/4335-7, 33/1000, 5.02 appart.; PPE 21/4335-8, 76/1000, 5.03 local commercial, balcon; PPE 21/4335-14, 217/1000, 7.06 appart. - 8.06 appart., soupentes, réduit; rue Saint-Ours 6, 1205 Genève; Part de cop. 22/1462-149, 1/198 du B-F 22/1462, 4334 m2, Avec bât.: garage, H166, surface totale 1735 m2 (sout.), autre bât., H72, surface totale 70 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), autre bât., H73, surface totale 70 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), Montchoisy; PPE 22/3179-39, 1.3/1000, 2.13 box; PPE 22/3179-64, 26.4/1000, 5.01 appart., 2 balcon; rue Pedro-Meylan 8, 10, 1208 Genève; PPE 23/4444-2, 3.9/1000, 1.02 box; PPE 23/4444-4, 3.3/1000, 1.04 box; PPE 23/4444-8, 3.9/1000, 2.01 box; PPE 23/4444-17, 38.5/1000,

4.01 appart., loggia; PPE 23/4444-29, 43.3/1000, 8.01 appart., loggia; PPE 23/4444-31, 30.6/1000, 8.03 appart.; avenue Wendt 28, 1203 Genève; PPE 23/4520-8, 33/1000, 2.04 arcades; PPE 23/4520-13, 5/1000, 4.03 appart.; PPE 23/4520-14, 195/1000, 5.01 bureaux; PPE 23/4520-15, 9/1000, 5.02 partie appart. - 6.06 partie appart.; PPE 23/4520-18, 9/1000, 6.02 partie appart. - 7.02 partie appart., terrasse; PPE 23/4520-19, 6/1000, 6.03 appart.; PPE 23/4520-21, 7/1000, 6.05 appart.; PPE 23/4520-22, 8/1000, 1.07 local; PPE 23/4520-27, 15/1000, 1.12 local; PPE 23/4520-30, 39/1000, 3.06 bureaux; rue de Lausanne 54, 54 bis, 1202 Genève; PPE 24/2648-159, 0.57/1000, 1.35 garage; Part de cop. 24/2648-172-114, 57/99943 de PPE 24/2648-172, 0.57/1000, 1.50 Garage; chemin des Crêts-de-Champel 30, 32, 36, 38, 1206 Genève; Part de cop. 31/2306-1-2, 4/10 de PPE 31/2306-1, 10/1000, 1.01 dépôt; Part de cop. 31/2306-2-2, 4/10 de PPE 31/2306-2, 50/1000, 2.01 magasin; Part de cop. 31/2306-3-2, 4/10 de PPE 31/2306-3, 143/1000, 2.02 magasin; PPE 31/2306-8, 23/1000, 4.01 appart., balcon; PPE 31/2306-11, 41/1000, 4.04 appart., loggia; PPE 31/2306-15, 42/1000, 5.04 appart., loggia; PPE 31/2306-16, 24/1000, 6.01 appart., balcon; PPE 31/2306-17, 24/1000, 6.02 appart., balcon; PPE 31/2306-23, 44/1000, 7.04 appart., loggia; PPE 31/2306-27, 45/1000, 8.04 appart., loggia; chemin des Palettes 15, 1212 Grand-Lancy; PPE 33/11646-1, 30.7/1000, 4.01 appart., balcon; PPE 33/11646-2, 30.7/1000, 4.02 appart., balcon; PPE 33/11646-3, 20.6/1000, 4.03 appart., balcon; PPE 33/11646-4, 25.6/1000, 4.04 appart., balcon; PPE 33/11646-5, 31/1000, 5.01 appart., balcon; PPE 33/11646-6, 31/1000, 5.02 appart., balcon; PPE 33/11646-8, 25.9/1000, 5.04 appart., balcon; PPE 33/11646-9, 31.3/1000, 6.01 appart., balcon; PPE 33/11646-10, 31.3/1000, 6.02 appart., balcon; PPE 33/11646-11, 21/1000, 6.03 appart., balcon; PPE 33/11646-12, 26.1/1000, 6.04 appart., balcon; PPE 33/11646-13, 31.6/1000, 7.01 appart., balcon; PPE 33/11646-14, 31.6/1000, 7.02 appart., balcon; PPE 33/11646-15, 21.3/1000,

(Suite page suivante)

REGISTRE FONCIER (SUITE)

7.03 appart., balcon; PPE 33/11646-16, 26.4/1000, 7.04 appart., balcon; PPE 33/11646-17, 31.9/1000, 8.01 appart., balcon; PPE 33/11646-19, 21.5/1000, 8.03 appart., balcon; PPE 33/11646-20, 26.7/1000, 8.04 appart., balcon; PPE 33/11646-22, 32.2/1000, 9.02 appart., balcon; PPE 33/11646-23, 21.7/1000, 9.03 appart., balcon; PPE 33/11646-24, 26.9/1000, 9.04 appart., balcon; PPE 33/11646-25, 32.5/1000, 10.01 appart., balcon; PPE 33/11646-26, 32.5/1000, 10.02 appart., balcon; PPE 33/11646-27, 21.8/1000, 10.03 appart., balcon; PPE 33/11646-28, 27.2/1000, 10.04 appart., balcon; PPE 33/11646-29, 32.8/1000, 11.01 appart., balcon; PPE 33/11646-30, 32.8/1000, 11.02 appart., balcon; PPE 33/11646-31, 22.1/1000, 11.03 appart., balcon; PPE 33/11646-32, 27.4/1000, 11.04 appart., balcon; PPE 33/11646-33, 54.5/1000, 12.01 appart., balcon; PPE 33/11646-34, 54.5/1000, 12.02 appart., balcon; avenue Sainte-Cécile 33, 35, 1217 Meyrin; B-F 33/12379, 464 m2, Avec bât.: habitation, 2696, 233 m2, Habitation - activités, 2697, 231 m2, avenue François-Besson 11, 13, 1217 Meyrin; B-F 33/12530, 231 m2, Avec bât.: habitation, 2678, 231 m2, avenue de Feuillasse 3, 1217 Meyrin; B-F 33/12531, 233 m2, Avec bât.: habitation, 2679, 233 m2, avenue de Feuillasse 1, 1217 Meyrin; PPE 47/5646-3, 8.7/1000, 1.03 boxe; PPE 47/5646-4, 8.7/1000, 1.04 boxe; chemin de Pont-Céard 9, 1290 Versoix. - Nouveau(x): THEVENOZ Luc Pierre, Genève, THEVENOZ Marie, Genève, THEVENOZ BURNAND Chantal, Genève, en communauté héréditaire, droits indivis dans la société simple, Part de cop. 45/412-1, 1/2 du B-F 45/412, 445 m2; Part de cop. 45/413-1, 1/2 du B-F 45/413, 20 m2; Part de cop. 45/1700-1, 1/2 du B-F 45/1700, 33419 m2; Part de cop. 45/2078-1, 1/2 du B-F 45/2078, 4230 m2; Crète.

■ 14.12.2011 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 12759/0. Donation - Ancien(s): CRONSON Giliane, Gstaad, depuis le 06.07.2000. - Nouveau(x): ANDREAÉ Béatrice, Genève, CHEVRON Gilles, Chavannes-de-Bogis, MOUCHET Isabelle, Gaillard, en propriété commune, indivision de famille, en nue-propiété, B-F 21/5458, 306 m2, Avec bât.: Habitation - activités, G312, 306 m2, rue François-Bonivard 4, 1201 Genève.

■ 16.12.2011 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - PJ 12904/0 - Prix: Fr. 1'850'000.-. Achat - Ancien(s): MAURIN Liliane, Plan-les-Ouates, depuis le 06.07.1988. - Nouveau(x): BAILEY Ann, Plan-les-Ouates, B-F 36/5427, 1053 m2, Avec bât.: garage, 1992, 16 m2, habitation, 203, 79 m2, chemin Vachoux 1, 1228 Plan-les-Ouates.

■ 16.12.2011 - **PERLY-CERTOUX** (35) - PJ 12906/0. Partage - fixation des parts - Ancien(s): BUDIN Elisabeth, Vessy, depuis le 29.11.2006, BUDIN Nicolas, Vessy, depuis le 29.11.2006, EGLI Joëlle, Hünibach, depuis le 29.11.2006, en communauté héréditaire. - Nouveau(x): BUDIN Elisabeth, Vessy, cop. 1/2, BUDIN Nicolas, Vessy, EGLI Joëlle, Hünibach, cop. 1/4 chacun, B-F 35/849, 3983 m2, Avec bât.: Bureaux, 893, 1467 m2, autre bât., 894, surface totale 2811 m2 (sout.), route de Saint-Julien 273 à 277, 1258 Perly.

■ 16.12.2011 - **MEINIER** (32) - **PERLY-CERTOUX** (35) - **VEYRIER** (48) - PJ 12907/0. Donation - Ancien(s): BUDIN Elisabeth, Vessy, depuis le 22.12.2010. - Nouveau(x): BUDIN Nicolas, Vessy, EGLI Joëlle, 3626 Hünibach, cop. 1/2 chacun, en nue-propiété, B-F 32/1045, 6997 m2, Saint-Martin; B-F 48/2486, 1938 m2, Avec bât.: habitation, 761, 161 m2, garage, 762, 35 m2, avenue Potter 1, 1234 Vessy; Part de cop. 35/849-cop, 1/2 du B-F 35/849, 3983 m2, Avec bât.: Bureaux, 893, 1467 m2, autre bât., 894, surface totale 2811 m2 (sout.), route de Saint-Julien 273 à 277 1258 Perly.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 12908/0. Donation - Ancien(s): ZUMBACH Yvette, Genève, depuis le 12.08.1986. - Nouveau(x): ZUMBACH Gilles, Plan-les-Ouates, ZUMBACH WEIDEMANN Catherine, D-Freiburg, cop. 1/2 chacun, en nue-propiété, Part de cop. 24/1745-2, 1/2 B-F 24/1745, 432 m2, Avec bât.: habitation, G76, 247 m2, avenue Dumas 4, 1206 Genève.

■ 16.12.2011 - **LANCY** (31) - PJ 12909/0 - Prix: Fr. 1'750'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): HERRERA-MEIER Barbara, Zuffikon, depuis le 16.03.2011, STEINEGGER-MEIER Irène, Hiltterfingen, depuis le 16.03.2011. - Nouveau(x): MESSINA Carlo, Troinex, MESSINA Pascale, Troinex, cop. 1/2 chacun, B-F 31/2991, 619 m2, Avec bât.: habitation, C444, 141 m2, garage, C445, 30 m2, chemin de Gilly 20, 1212 Grand-Lancy.

■ 16.12.2011 - **ANIÈRES** (2) - PJ 12912/0. Héritage - Ancien(s): Feu MORGENEGG Janine, Anières, depuis le 16.02.1981. - Nouveau(x): KRAEMER Séverine, Genève, MORGENEGG Jacques, Anières, MORGENEGG Sylvie, Genève, en communauté héréditaire, B-F 2/3177, 1275 m2, Les Assets; B-F 2/3502, 922 m2, Anières; B-F 2/3565, 92 m2, Avec bât.: habitation, 336, 6 m2, surface totale 112 m2 (sur plusieurs immeubles), autre bât., 340, 7 m2, rue de l'Ancien-Lavoir 16, 1247 Anières; B-F 2/4430, 106 m2, Avec bât.: habitation, 336, 106 m2, surface totale 112 m2 (sur plusieurs immeubles), rue de l'Ancien-Lavoir 16, 1247 Anières; B-F 2/5993, 378 m2, Avec bât.: autre bât., 1298, 57 m2, rue de l'Ancien-Lavoir 18, 1247 Anières.

■ 16.12.2011 - **ANIÈRES** (2) - PJ 12913/0 - Prix: Fr. 4'000'000.-. Achat - Ancien(s): KRAEMER Séverine, Genève, depuis le 16.12.2011, MORGENEGG Jacques, Anières, depuis le 16.12.2011, MORGENEGG Sylvie, Genève, depuis le 16.12.2011. - Nouveau(x): DEGAUDENZ Bernard Louis, Carouge (GE), DEGAUDENZ Jean, Genève, cop. 1/2 chacun, B-F 2/3502, 922 m2, Anières; B-F 2/3565, 92 m2,

Avec bât.: habitation, 336, 6 m2, surface totale 112 m2 (sur plusieurs immeubles), autre bât., 340, 7 m2, rue de l'Ancien-Lavoir 16, 1247 Anières; B-F 2/4430, 106 m2, Avec bât.: habitation, 336, 106 m2, surface totale 112 m2 (sur plusieurs immeubles), rue de l'Ancien-Lavoir 16, 1247 Anières; B-F 2/5993, 378 m2, Avec bât.: autre bât., 1298, 57 m2, rue de l'Ancien-Lavoir 18, 1247 Anières.

■ 16.12.2011 - **CAROUGE** (8) - PJ 12918/0. Donation - Ancien(s): EXCHAQUET Laurent, Genève, depuis le 02.02.2000. - Nouveau(x): EXCHAQUET DOMS Sophie, Carouge (GE), en nue-propiété, Part de cop. 8/1524-1, 1/2 du B-F 8/1524, 244 m2, Avec bât.: garage, A2691, surface totale 295 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), habitation, A648, 160 m2, autre bât., A649, 9 m2, surface totale 16 m2 (sur plusieurs immeubles), autre bât., A655, surface totale 4 m2 (sur plusieurs immeubles), rue Saint-Victor 8, 1227 Carouge.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - PJ 12919/0 - Prix: Fr. 1'100'000.-. Achat - Ancien(s): VASAS Imré, Genève, depuis le 07.08.1984. - Nouveau(x): GANS REBMANN Greta, Chêne-Bougeries, REBMANN Philippe, Chêne-Bougeries, cop. 1/2 chacun, PPE 22/2636-2, 15.02/1000, 3.02 bureaux; PPE 22/2637-2, 17.94/1000, 3.04 bureaux; route de Frontenex 118, 120, 1208 Genève.

■ 16.12.2011 - **BERNEX** (7) - PJ 12921/0. Donation - Ancien(s): STRUB Dominique, Bernex, depuis le 04.03.2011, STRUB François, Bernex, depuis le 04.03.2011. - Nouveau(x): PRALONG Michaela, Chancy, STRUB Yvelise, Perly, cop. 1/2 chacun, en nue-propiété, PPE 7/2470-11, 31/1000, 4.02 appart., balcon, chemin de Saule 63, 65, 1233 Bernex.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 12922/0. Donation - Ancien(s): MORA Michel, Genève, depuis le 21.03.1996. - Nouveau(x): MORA Anne-Lise, Genève, en nue-propiété, B-F 23/353, 281 m2, Avec bât.: habitation, D449, 201 m2, rue de Vermont 13, 1202 Genève; B-F 23/354, 89 m2, Le Grand Pré; B-F 24/371, 312 m2, Avec bât.: habitation avec rez-de-chaussée commercial, B744, 250 m2, boulevard Carl-Vogt 49, 1205 Genève.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 12923/0. Donation - Ancien(s): BEKER Laurent, Pully, depuis le 23.12.1976. - Nouveau(x): BEKER Cyril, Pully, BEKER Nicolas, Pully, cop. 1/2 chacun, en nue-propiété, Part de cop. 21/2823-1, 1/2 du B-F 21/2823, 523 m2, Avec bât.: Habitation - activités, A417, 523 m2, rue du Léman 6, 1201 Genève.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 12924/0. Donation - Ancien(s): BEKER Maurice, Chêne-Bougeries, depuis le 23.12.1976. - Nouveau(x): BEKER Julien, Chêne-Bougeries, BEKER Romain, Chêne-Bougeries, cop. 1/2 chacun, en nue-propiété, Part de cop. 21/2823-2, 1/2 du B-F 21/2823, 523 m2, Avec bât.: Habitation - activités, A417, 523 m2, rue du Léman 6, 1201 Genève.

■ 16.12.2011 - **THÔNEX** (43) - PJ 12928/0 - Prix: Fr. 2'075'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): BARTHOLDI Thomas, Genève, depuis le 06.11.1997, BARTHOLDI Doris, Thônex, depuis le 06.11.1997. - Nouveau(x): FLAHAULT Elena, Cologny, B-F 43/5450, 524 m2, Avec bât.: habitation, 3207, 88 m2, garage, 3208, 34 m2, chemin du Petit-Bel-Air 111, 1226 Thônex.

■ 16.12.2011 - **COLOGNY** (17) - PJ 12929/0 - Prix: Fr. 20'600'000.-. Achat - Ancien(s): RARELAND SA, Genève, depuis le 28.05.2010. - Nouveau(x): VALENTINI Jean-Pierre, Collonge-Bellerive, B-F 17/2254, 4418 m2, Avec bât.: habitation, B487, 131 m2, garage, B928, 27 m2, route de La-Capite 41, 1223 Cologny.

■ 16.12.2011 - **BERNEX** (7) - PJ 12931/0. Donation - Ancien(s): PALLY Jacqueline Laure, Crans-Montana, depuis le 22.01.1997. - Nouveau(x): PALLY Laurent, Grand-Lancy, droit indivis dans la communauté héréditaire, Part de cop. 7/3330-1, 1/2 du B-F 7/3330, 11931 m2, Bois de Carabot; Part de cop. 7/7335-1, 1/2 du B-F 7/7335, 13068 m2, Saint-Mathieu; Part de cop. 7/8103-1, 1/2 du B-F 7/8103, 17279 m2, Combex.

■ 16.12.2011 - **CONFIGNON** (18) - PJ 12934/0 - Prix: Fr. 1'260'000.-. Achat - Ancien(s): LE BERRUYER Cyril, Confignon, notamment depuis le 31.07.2002. - Nouveau(x): AMAUDRUZ Monique, Bernex, PPE 18/1021-34, 36/1000, 5.03 appart., terrasses - 6.03 galerie, chemin de Sous-le-Clos 12, 12A, 14, 14A, 1232 Confignon.

■ 16.12.2011 - **VANDŒUVRES** (45) - PJ 12936/0 - Prix: Fr. 2'950'000.-. Achat - Ancien(s): NAGELMACKERS Paul, Vandœuvres, depuis le 26.02.2004. - Nouveau(x): BORGER Elinor, Vandœuvres, BORGER Enrico, Vandœuvres, cop. 1/2 chacun, B-F 45/2870, 650 m2, Avec bât.: habitation, 1962, 96 m2, chemin de Tattes-Fontaine 33A, 1253 Vandœuvres.

■ 16.12.2011 - **COLOGNY** (17) - PJ 12940/0. Donation - Ancien(s): MAAS Anne, Cologny, depuis le 18.04.1967. - Nouveau(x): MAAS John, Cologny, MAAS ANTAMORO DE CESPEDES Susannah, Genève, cop. 1/2 chacun, en nue-propiété, B-F 17/471, 1494 m2, Avec bât.: habitation, B416, 154 m2, chemin Boissier 16, 1223 Cologny.

■ 16.12.2011 - **COLOGNY** (17) - PJ 12941/0. Donation - Ancien(s): BANDELIER, Jeanne, Cologny, depuis le 01.12.2008. - Nouveau(x): PAUS Erik, Cugy, en nue-propiété, PPE 17/1218-1, 33.07/1000, 2.01 appart. - 4.02 escaliers, accès - l.a.: 2.27 cave, chemin des Hauts-Crêts 24 à 78, 1223 Cologny.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - PJ 12942/0 - Prix: Fr. 220'000.-. Achat - Ancien(s): LISKUTIN Marga, Genève, depuis le 10.12.1997. - Nouveau(x): PIVODA David, Genève, PPE 23/3574-6, 12/1000, 3.04 studio, rue de Lyon 83, 85, 1203 Genève.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - PJ 12944/0. Donation - Ancien(s): DE MOERLOOSE Jean, Genève, depuis le 22.12.2000. - Nouveau(x): DE MOERLOOSE Séverine, Genève, PPE 22/122-14, 50/1000, 5.01 appart. - l.a.: 1.22 cave, rue des Vollandes 16/rue des Eaux-Vives 63, 1207 Genève.

■ 16.12.2011 - **PREGNY-CHAMBÉSY** (37) - PJ 12947/0 - Prix: Fr. 1'475'000.-. Achat - Ancien(s): ROTHENBUHLER André, Chambésy, depuis le 16.03.1998, ROTHENBUHLER Catherine, Chambésy, depuis le 16.03.1998. - Nouveau(x): DUBES Alix, Chambésy, cop. 2/5, PLUN-FAVREAU Juliette, Chambésy, cop. 3/5, B-F 37/1167, 662 m2, Avec bât.: habitation, 1601, 72 m2, garage, 1602, 36 m2, chemin de la Nonnette 23, 1292 Chambésy.

■ 16.12.2011 - **COLLONGE-BELLERIVE** (16) - PJ 12949/0. Donation - Ancien(s): DEMIERRE Eric, Collonge-Bellerive, depuis le 16.12.2011. - Nouveau(x): LEGLER Patricia, Collonge-Bellerive, B-F 16/9574, 964 m2, Pointe de Bellerive.

■ 16.12.2011 - **ANIÈRES** (2) - PJ 12950/0. Donation - Ancien(s): DEMIERRE Eric, Collonge-Bellerive, depuis le 04.04.2008. - Nouveau(x): DEMIERRE Xavier, UK-London, en nue-propiété, B-F 2/5210, 3341 m2, Avec bât.: habitation, 1954, 214 m2, garage, 1955, 50 m2, route d'Hermance 373B, 1247 Anières.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 12951/0. Donation - Ancien(s): DEMIERRE Eric, Collonge-Bellerive, depuis le 19.12.1984. - Nouveau(x): DEMIERRE Diane, Genève, en nue-propiété, B-F 21/4162, 273 m2, Avec bât.: Habitation - activités, L133, 273 m2, rue Rodolphe-Toepffer 6, 1206 Genève.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 12952/0. Donation - Ancien(s): DEMIERRE Eric, Collonge-Bellerive, depuis le 18.10.2011. - Nouveau(x): DEMIERRE Diane, Genève, DEMIERRE Xavier, UK-London, LEGLER Patricia, Collonge-Bellerive, société simple, en nue-propiété, B-F 24/374, 346 m2, Avec bât.: habitation, B750, 307 m2, boulevard Carl-Vogt 55, 1205 Genève.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - PJ 12953/0. Donation - Ancien(s): DUNAND Jacques, Genève, depuis le 19.07.1996. - Nouveau(x): DUNAND François, Genève, DUNAND Nicolas, Genève, en société simple, en nue-propiété, B-F 21/4060, 874 m2, Avec bât.: Habitation - activités, L378, 393 m2, garage, L379, surface totale 528 m2 (sout.), rue Adrien-Lachenal 24, 1207 Genève; B-F 21/6375, 293 m2, Avec bât.: habitation avec rez-de-chaussée commercial, E464, 217 m2, rue Voltaire 22, 1201 Genève; B-F 21/7802, 161 m2, Avec bât.: garage, L386, surface totale 982 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), Habitation - activités, L425, 157 m2, rue de l'Est 4, 1207 Genève; Part de cop. 22/437-cop, 1/3 du B-F 22/437, 345 m2, Avec bât.: habitation avec rez-de-chaussée commercial, C81, 284 m2, rue de la Terrassière 6/rue de la Maison-Rouge 2, 1207 Genève.

■ 16.12.2011 - **CHÈNE-BOURG** (13) - PJ 12954/0. Donation - Ancien(s): BIANCHI Bernard, Puplinge, depuis le 21.05.1990. - Nouveau(x): BIANCHI Pascal, Chêne-Bourg, droit indivis dans société simple, B-F 13/1630, 312 m2, Chêne-Bourg.

■ 16.12.2011 - **CHÈNE-BOUGERIES** (12) - PJ 12955/0. Donation - Ancien(s): NICOLLIER Jean-Luc, Chêne-Bougeries, depuis le 17.02.1981, NICOLLIER Maryam, Chêne-Bougeries, depuis le 17.02.1981. - Nouveau(x): CORBIERE Tourane, Lutry, NICOLLIER Patrick, Chêne-Bougeries, NICOLLIER Pierre, Genève, cop. 1/3 chacun, en nue-propiété, B-F 12/277, 1332 m2, Avec bât.: autre bât., 2315, 9 m2, autre bât., A385, 47 m2, habitation, A386, 124 m2, chemin Falletti 10, 1224 Chêne-Bougeries.

■ 16.12.2011 - **PREGNY-CHAMBÉSY** (37) - PJ 12956/0. Donation - Ancien(s): SIEGENTHALER Louise, Chambésy, depuis le 05.09.1947. - Nouveau(x): COURVOISIER Francine, Genève, en nue-propiété, B-F 37/626, 4002 m2, Avec bât.: habitation, 870, 186 m2, garage, 871, 42 m2, route de Lausanne 278, 1292 Chambésy.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 12957/0. Donation - Ancien(s): SIEGENTHALER Louise, Chambésy, depuis le 12.03.1980. - Nouveau(x): COURVOISIER Christian, Genève, en nue-propiété, PPE 24/1843-11, 74.5/1000, 7.03 appart., balcon - l.a.: 2.14 cave - 1.06 garage, avenue de Champel 55, 1206 Genève.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - PJ 12958/0. Donation - Ancien(s): COURVOISIER Francine, Genève, depuis le 30.10.2008. - Nouveau(x): COURVOISIER François, Genève, en nue-propiété, PPE 22/2616-14, 1/1000, 1.14 box; PPE 22/2616-93, 23.3/1000, 9.06 appart., balcon - l.a.: 2.30 cave; avenue de l'Amandollier 20, 22, 1208 Genève.

■ 16.12.2011 - **COLLONGE-BELLERIVE** (16) - PJ 12959/0. Donation - Ancien(s): FALQUET Gérard, Vésenaz, depuis le 08.10.1959. - Nouveau(x): FALQUET Dominique, Carouge, FALQUET Gilles, Vésenaz, FALQUET Jacques, Meyrin, FALQUET Marie-Françoise, Berlin, cop. 1/4 chacun, en nue-propiété, B-F 16/9003, 2015 m2, Avec bât.: habitation, 2103, 213 m2, chemin de La-Californie 25, 1222 Vésenaz.

■ 16.12.2011 - **MEYRIN** (33) - PJ 12960/0. Donation - Ancien(s): FALQUET Denise, Vésenaz, depuis le 02.11.1992, FALQUET Gérard, Vésenaz, depuis le 02.11.1992. - Nouveau(x): FALQUET Jacques, Meyrin, en nue-propiété, B-F 33/10244, 287 m2, Avec bât.: habitation, 3694, 227 m2, avenue de Mategnin 101, 1217 Meyrin; B-F 33/10246, 377 m2, Avec bât.: garage, 3680, 17 m2, La Fin.

■ 16.12.2011 - **COLLONGE-BELLERIVE** (16) - PJ 12961/0. Donation - Ancien(s): FALQUET Gérard, Vésenaz, depuis le 08.10.1959. - Nouveau(x): FALQUET Marie-Françoise, Berlin, en nue-propiété, B-F 16/9004, 1484 m2, Avec bât.: autre bât., 5300, 23 m2, Les Esserts.

■ 16.12.2011 - **CAROUGE** (8) - PJ 12962/0. Donation - Ancien(s): FALQUET Gérard, Vésenaz, depuis le 24.12.1986. - Nouveau(x): FALQUET Dominique, Carouge, en nue-propiété, B-F 8/426, 374 m2, Avec bât.: habitation avec rez-de-chaussée commercial, A1998, 101 m2, Dépôt, A1999, 46 m2, Dépôt, A2000, 2 m2, rue Jacques-Dalphin 47, 1227 Carouge.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 12964/0 - Prix: Fr. 750'000.-. Achat - Ancien(s): SOCIETE IMMOBILIERE FAIR PLAY Sarl, GENEVE, depuis le 16.12.2011. - Nouveau(x): BIERI Beat, Massongy, BIERI Nelly, Massongy, cop. 1/2 chacun, PPE 21/2891-102, 146/1000, 3.01 partie bureaux, terrasse - 4.01 partie bureaux, rue de Berne 56 bis, 1201 Genève.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 12966/0. Donation - Ancien(s): WÄCHTER Bérénice, Vitacura, notamment depuis le 07.12.1992. - Nouveau(x): SOLEYMAN Davina, Conches, SOLEYMAN Jessica, Chêne-Bougeries, propriété commune, indivision de famille, PPE 22/2393-9, 44/1000, 5.02 bureaux - mention de repose voir cahier ppe; PPE 22/2393-12, 44/1000, 6.02 local commercial, balcons - mention de repose voir cahier de ppe; PPE 22/2393-16, 56/1000, 8.01 partie appart. - 9.01 partie appart.; avenue Pictet-De-Rochemont 7, 1207 Genève; B-F 24/1078, 229 m2, Avec bât.: habitation, F114, 197 m2, rue de la Maladière 5, 1205 Genève.

■ 16.12.2011 - **CAROUGE** (8) - PJ 12967/0. Donation - Ancien(s): GLAUS André, Vessy, depuis le 16.12.1998, GLAUS Blanche, Vessy, depuis le 16.12.1998. - Nouveau(x): GLAUS Michel, Vessy, GLAUS Philippe, Vessy, cop. 1/2 chacun, en nue-propiété, B-F 8/2634, 6613 m2, Avec bât.: habitation avec rez-de-chaussée commercial incorporé au DDP 8/2511, A3045, 250 m2, habitation avec rez-de-chaussée commercial incorporé au DDP 8/2511, A3046, 245 m2, Habitation - activités incorporé au DDP 8/2511, A3047, 362 m2, habitation avec rez-de-chaussée commercial incorporé au DDP 8/2511, A3048, 246 m2, habitation avec rez-de-chaussée commercial incorporé au DDP 8/2511, A3049, 296 m2, habitation avec rez-de-chaussée commercial incorporé au DDP 8/2511, A3050, 362 m2, habitation avec rez-de-chaussée commercial incorporé au DDP 8/2511, A3051, 236 m2, habitation avec rez-de-chaussée commercial incorporé au DDP 8/2511, A3052, 238 m2, garage incorporé au DDP 8/2511, A3053, surface totale 5428 m2 (sout.), habitation, A3098, 3 m2, surface totale 191 m2 (sur plusieurs immeubles), rue de la Faïence-rie 2, 4, 6, 8, 10, passage de l'Intendant 1, 4, 6, 8, 1227 Carouge.

■ 16.12.2011 - **GENTHOD** (25) - PJ 12968/0 - Prix: Fr. 765'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): VERNET Léonard, Vandœuvres, depuis le 28.07.2006. - Nouveau(x): HERRERA Julian, Genève, PPE 25/1357-8, 50/1000, 3.04 appart., chemin du Presbytère 5, 7, 1294 Genthod.

■ 16.12.2011 - **BERNEX** (7) - PJ 12970/0. Donation - Ancien(s): MORANDI Pierre, Bernex, depuis le 27.07.1995. - Nouveau(x): MORANDI Pierre, Bernex, PERRELET Pamela, Bernex, propriété commune, indivision de famille, B-F 7/2561, 1660 m2, Avec bât.: habitation avec rez-de-chaussée commercial, A323, 129 m2, garage, A324, 20 m2, chemin de la Distillerie 18, 1233 Bernex.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 12971/0. Donation - Ancien(s): CARTIER STAGNI Simone, Genève, depuis le 30.08.1972. - Nouveau(x): GROS Henri, Cologny, GROS Julie, Cologny, GROS Stéphanie, Cologny, propriété commune, indivision de famille, en nue-propiété, PPE 24/2811-11, 24.8/1000, Coll. 5.03 appart., loggia - 1.13 cave - 2.34 garage; PPE 24/2823-23, 1.9/1000, 2.09 box; PPE 24/2823-36, 18/1000, 6.01 appart.; chemin des Crêts-de-Champel 26, 28, 1206 Genève.

■ 16.12.2011 - **CAROUGE** (8) - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - **THÔNEX** (43) - PJ 12972/0. Donation - Ancien(s): MAUNOIR Marie-Claude, Genève, notamment depuis le 06.08.1971. - Nouveau(x): MAUNOIR Henri-Louis, Thônex, cop. 95/100, en nue-propiété, B-F 22/2051, 656 m2, Avec bât.: habitation, D440, 270 m2, autre bât., D441, 1 m2, avenue de Chamonix 1, 1207 Genève; B-F 24/1366, 279 m2, Les Acacias; B

■ REGISTRE FONCIER (SUITE)

Nouveau(x): MELLO Benoît, Vessy, MELLO Carole, Thônex, cop. 1/2 chacun, en nue-propiété, B-F 24/3045, 505 m2, Avec bât.: Habitation - activités, A919, 258 m2, autre bât., A920, surface totale 453 m2 (sout.), rue du Quartier-Neuf 2, 1205 Genève.

■ 16.12.2011 - **CAROUGE** (8) - PJ 12993/0. Donation - Ancien(s): MELLO Denise, Carouge, depuis le 17.09.2003. - Nouveau(x): MELLO Benoît, Vessy, MELLO Carole, Thônex, cop. 1/2 chacun, en nue-propiété, B-F 8/2178, 184 m2, Avec bât.: habitation, A2890, 176 m2, garage, A2895, surface totale 2513 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), rue du Tir-au-Canon 9, 1227 Carouge.

■ 16.12.2011 - **COLOGNY** (17) - PJ 12994/0 - Prix: Fr. 10'500'000.-. Achat - Ancien(s): ROSENSTEIN Yoram, Cologny, depuis le 28.07.2000. - Nouveau(x): AZOULAY Alain, Chêne-Bougeries, B-F 17/230, 2517 m2, Avec bât.: autre bât., 1835, surface totale 248 m2 (sout.), autre bât., B115, 7 m2, habitation, B116, 227 m2, chemin Byron 8, 1223 Cologny.

■ 16.12.2011 - **CHOULEX** (14) - PJ 12999/0 - Prix: Fr. 1'890'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): MONACHON Martine, Choulex, depuis le 27.06.1996, MONACHON Philippe, Genève, depuis le 27.06.1996. - Nouveau(x): AESCHBACH BOLZANI Virginie, Genève, BOLZANI Enrico, Genève, cop. 1/2 chacun, PPE 14/2462-1, 292/1000, 2.01 appart. - 3.01 appart., route des Jurets 14 bis, 1244 Choulex.

■ 16.12.2011 - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - PJ 13003/0. Donation - Ancien(s): HOWALD Fritz, Vésénaz, depuis le 18.12.2002, HOWALD Ursula, Vésénaz, depuis le 18.12.2002. - Nouveau(x): HOWALD Patricia, Genève, en nue-propiété, B-F 22/497, 247 m2, Avec bât.: habitation, D7, 176 m2, rue de Montchoisy 10, 1207 Genève.

■ 16.12.2011 - **CAROUGE** (8) - PJ 13004/0. Héritage-Partage - Ancien(s): Feu PINGET Georges, Carouge, depuis le 26.04.2004. - Nouveau(x): PINGET Pierrette, Carouge, cop. 1/4, PINGET Christophe, Carouge, PINGET Jean-Dominique, Vieu, PINGET Régine, Genève, SCHOTT Véronique, Genève, cop. 3/16 chacun, en nue-propiété, PPE 8/3028-4, 5/1000, 1.04 box; PPE 8/3028-19, 90/1000, 9.01 appart., terrasse; rue Louis-De-Montfalcon 13, 1227 Carouge, Donation - Ancien(s): PINGET Pierrette Sylvie, Carouge (GE), depuis le 16.12.2011. - Nouveau(x): PINGET Christophe, Carouge, PINGET Jean-Dominique, Vieu, PINGET Régine, Genève, SCHOTT Véronique, Genève, cop. 1/4 chacun, en nue-propiété, PPE 8/3028-4 susdésigné; PPE 8/3028-19 susdésigné.

■ 16.12.2011 - **VERNIER** (46) - PJ 13005/0. Cession - Ancien(s): CRETIAZ Martine, Troinex, depuis le 19.04.1977, LADERMANN Philippe, Laconnex, depuis le 19.04.1977. - Nouveau(x): DOMAINE PUBLIQUE COMMUNAL, d'une surface de 60 m2 issue du B-F 46/2159, 1591 m2, Avec bât.: Atelier, A867, 647 m2, surface totale 649 m2 (sur plusieurs immeubles), Habitation - activités, A917, 477 m2, chemin De-Maisonnette 10, 1219 Châtelaine.

■ 19.12.2011 - **COLOGNY** (17) - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 13038/0. Donation - Ancien(s): EL SOLH Majid, Genève, notamment depuis le 17.05.2001. - Nouveau(x): EL SOLH Farid, Cologny, EL SOLH Keyan, Cologny, EL SOLH Mounir, Cologny, cop. 1/3 chacun, en nue-propiété, B-F 17/1070, 1228 m2; B-F 17/1071, 1494 m2; B-F 17/1072, 1225 m2; Belle Fontaine; Part de cop. 21/4155-4-1, 6/12 PPE 21/4155-4, 13/1000, 1.04 local; PPE 21/4155-10, 164/1000, 5.01 bureaux, balcons; rue Charles-Sturm 16/ rue Rodolphe-Tœpfer 15, 1206 Genève.

■ 19.12.2011 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 13039/0. Donation - Ancien(s): DE MONTFALCON Juliette, Genève, depuis le 25.07.1997. - Nouveau(x): NENY Anne, Angers, VON MURALT EMMENEGGER Isabelle, Carouge (GE), cop. 1/2 chacun, en nue-propiété, B-F 24/3006, 235 m2, Avec bât.: habitation avec rez-de-chaussée commercial, I554, 235 m2, surface totale 237 m2 (sur plusieurs immeubles), rue des Allobroges 35, 1227 Les Acacias.

■ 19.12.2011 - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - PJ 13070/0. Donation - Ancien(s): COUTAU Pierre-Yves, Anièrès, depuis le 07.01.1976. - Nouveau(x): COUTAU David, Anièrès, COUTAU Wendy, Anièrès, cop. 1/2 chacun, en nue-propiété, B-F 22/80, 225 m2, Avec bât.: garage, A580, surface totale 574 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), autre bât., A581, 147 m2, surface totale 326 m2 (sur plusieurs immeubles), ruelle des Marins 3 à 7, 1207 Genève; B-F 22/81, 283 m2, Avec bât.: Habitation - activités, A579, 6 m2, surface totale 331 m2 (sur plusieurs immeubles), garage, A580, surface totale 574 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), autre bât., A581, 2 m2, surface totale 326 m2 (sur plusieurs immeubles), rue Du-Roveray 12, 1207 Genève/ruelle des Marins 3 à 7, 1207 Genève.

■ 19.12.2011 - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - PJ 13071/0. Donation - Ancien(s): COUTAU Pierre-Yves, Anièrès, depuis le 25.07.1980. - Nouveau(x): COUTAU David, Anièrès, COUTAU Wendy, Anièrès, cop. 1/2 chacun, en nue-propiété, B-F 23/437, 877 m2, Avec bât.: habitation, D641, 342 m2, garage, D642, 54 m2, rue de l'Orangerie 17/chemin des Roses 6, 1202 Genève.

■ 19.12.2011 - **ANIÈRES** (2) - PJ 13072/0. Donation - Ancien(s): COUTAU Pierre-Yves,

Anièrès, depuis le 25.05.1965. - Nouveau(x): COUTAU Wendy, Anièrès, en nue-propiété, B-F 2/4259, 945 m2, Avec bât.: habitation, 911, 106 m2, chemin des Hauts-Monts 6, 1247 Anièrès.

■ 19.12.2011 - **ANIÈRES** (2) - PJ 13073/0. Donation - Ancien(s): COUTAU Pierre-Yves, Anièrès, depuis le 10.05.1982. - Nouveau(x): COUTAU Wendy, Anièrès, en nue-propiété, B-F 2/4702, 1191 m2, Anièrès.

■ 19.12.2011 - **ANIÈRES** (2) - PJ 13074/0. Donation - Ancien(s): COUTAU Pierre-Yves, Anièrès, depuis le 22.12.1983. - Nouveau(x): COUTAU David, Anièrès, en nue-propiété, B-F 2/5475, 749 m2, Avec bât.: habitation, 1362, 81 m2, chemin des Hauts-Monts 29, 1247 Anièrès.

■ 19.12.2011 - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - PJ 13076/0 - Prix: Fr. 1'230'000.-. Achat - Ancien(s): BERNARD DAHMANE-SBAIHIA Nicole, Plan-les-Ouates, depuis le 11.10.2000. - Nouveau(x): ARM Elsa, Genève, ARM Michel, Genève, cop. 1/2 chacun, PPE 23/4145-6, 1/1000, 2.03 garage, avenue De-Gallatin 18, 1203 Genève; PPE 23/4148-11, 64.36/1000, 8.01 appart., balcon - l.a.: 1.07 cave, rue des Confessions 2, 1203 Genève.

■ 19.12.2011 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - PJ 13077/0 - Prix: Fr. 1'600'000.-. Achat - Ancien(s): BAILEY Ann, Plan-les-Ouates, depuis le 17.02.2003. - Nouveau(x): COCO Angela, Plan-les-Ouates, COCO Antonio, Plan-les-Ouates, cop. 1/2 chacun, B-F 36/10639, 603 m2, Avec bât.: habitation, 2247, 140 m2, autre bât., 2670, 20 m2, chemin de la Mère-Voie 25, 1228 Plan-les-Ouates.

■ 19.12.2011 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - PJ 13080/0 - Prix: Fr. 1'150'000.-. Achat - Ancien(s): COCO Angela, Plan-les-Ouates, depuis le 23.10.1998, COCO Antonio, Plan-les-Ouates, depuis le 23.10.1998. - Nouveau(x): GULINELLO Salvatore, Genève, PPE 36/16165-4, 44/1000, 2.04 appart., route du Vélodrome 20 à 24, 1228 Plan-les-Ouates.

■ 19.12.2011 - **VANDŒUVRES** (45) - PJ 13083/0. Donation - Ancien(s): DE TOLEDO Jean, Vandœuvres, depuis le 15.09.1988. - Nouveau(x): DE TOLEDO Jean-Philippe, Vandœuvres, DE TOLEDO GRANT Liliane, Cologny, WILHELMI Françoise, Überlingen, propriété commune - indivision de famille, en nue-propiété, B-F 45/2466, 56890 m2, Avec bât.: Serre, 1505, 53 m2, Serre, 1804, 60 m2, habitation, 809, 354 m2, garage, 810, 78 m2, garage, 811, 78 m2, chemin du Dori 8, 1253 Vandœuvres.

■ 19.12.2011 - **COLLONGE-BELLERIVE** (16) - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 13084/0. Héritage-Partage - Donation - Ancien(s): Feu BERGERAT Pierre, Anièrès, depuis le 15.02.1973. - Nouveau(x): BERGERAT Carole, Genève, BERGERAT François, Genève, BERGERAT Olivier Jean, Conches, en communauté héréditaire, Part de cop. 16/4299-2, inc. du B-F 16/4299, 661 m2, Sous Caran; B-F 16/6112, 3851 m2, Avec bât.: habitation, 3024, 257 m2, autre bât., 3557, 6 m2, garage, 3888, 50 m2, autre bât., 905, 16 m2, garage, 909, 32 m2, chemin des Marches 15, 1222 Vésénaz; DDP 24/2699, 1539 m2, Avec bât.: Atelier, K830, 504 m2, garage, K831, surface totale 357 m2 (sout.), rue Le-Royer 13, 1227 Les Acacias. - Ancien(s): Hoirie de BERGERAT Pierre. - Nouveau(x): BERGERAT Carole, Genève, BERGERAT François, Genève, BERGERAT Olivier Jean, Conches, en communauté héréditaire, en nue-propiété, Part de cop. 16/4299-2, cop. 1/2 de Part de cop. 16/4299-2, inc. du B-F 16/4299 susdésigné; Part de cop. 16/6112-cop. 1/2 du B-F 16/6112-cop. 1/2 du B-F 16/6112, susdésigné; Part de cop. 24/2699-cop. 1/2 du DDP 24/2699, susdésigné; - Nouveau(x): BERGERAT Carole, Genève, BERGERAT François, Genève, BERGERAT Olivier Jean, Conches, en communauté héréditaire, Part de cop. 16/4299-2-cop. 1/2 de Part de cop. 16/4299-2, inc. du B-F 16/4299 susdésigné; Part de cop. 16/6112-cop. 1/2 du B-F 16/6112, susdésigné; Part de cop. 24/2699-cop. 1/2 du DDP 24/2699, susdésigné.

■ 19.12.2011 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 13086/0 - Prix: Fr. 490'000.-. Achat - Ancien(s): JELK Tarcis, Genève, depuis le 22.02.2001. - Nouveau(x): LEONARD Nicholas, Genève, WERNETH Wendy, Genève, cop. 1/2 chacun, PPE 21/2026-7, 64/1000, 4.03 appart., rue de Zurich 4, 1201 Genève.

■ 19.12.2011 - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - PJ 13090/0. Donation - Ancien(s): COSANDIER Jérôme, Vessy, depuis le 07.10.1999. - Nouveau(x): NTAH Nadia, Genève, en nue-propiété, PPE 22/163-17, 55.9/1000, 7.01 appart., balcons, rue Merle-d'Aubigné 3, 1207 Genève.

■ 19.12.2011 - **CHOULEX** (14) - PJ 13091/0 - Prix: Fr. 700'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): BARTH Claude, Vésénaz, depuis le 07.03.1978. - Nouveau(x): VUFAR CAPITAL SA, Genève, B-F 14/1742, 150 m2, Avec bât.: habitation, 119, 106 m2, chemin des Crêts-de-La-Capite 2, 1222 Vésénaz.

■ 19.12.2011 - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - **BERNEX** (7) - **MEYRIN** (33) - PJ 13093/0. Donation - Ancien(s): SCHMITT Claire-Lise, Bernex, depuis le 01.12.1997. - Nouveau(x): ESTOPPEY Lou, Troinex, ESTOPPEY Maxime, Troinex, TABATABAY Catherine, Bernex, Propriété commune soit indivision de famille, en nue-propiété, B-F 22/2007, 531 m2, Avec bât.: habitation, H132, 306 m2, avenue Théodore-Flournoy 6, 1207 Genève; Part de cop. 33/14346-15-cop. 3/18, Part de cop. 33/14346-15, 5/1000, B-F 33/14346, 29462 m2, Avec bât.: Bureaux, 3468, 10343 m2, route de Pré-Bois 20, 1215 Genève; Part de cop. 7/3376-2, 1/2 B-F 7/3376, 377 m2, Bois des Fonds; B-F

7/7231, 9723 m2, Avec bât.: habitation, A1006, 69 m2, Habitation - activités, A469, 552 m2, chemin des Rouettes 27, 1233 Bernex; B-F 7/7232, 4228 m2; B-F 7/7233, 7511 m2; Les Rouettes.

■ 19.12.2011 - **AVULLY** (3) - PJ 13094/0. Donation - Ancien(s): SCHMITT Claire-Lise, Bernex, depuis le 06.09.2011. - Nouveau(x): ESTOPPEY Lou, Troinex, ESTOPPEY Maxime, Troinex, cop. 25/100 chacun, TABATABAY Catherine, Bernex, cop. 50/100, Part de cop. 3/2312-51, 4/270, B-F 3/2312, 11474 m2, Avec bât.: garage, 279, surface totale 8351 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), Epeisses; B-F 3/2524, 247 m2, Avec bât.: habitation, 310, 212 m2, habitation, 311, surface totale 212 m2 (sur plusieurs immeubles), avenue de Gennevey 20, 12, 1237 Avully; B-F 3/2525, 246 m2, Avec bât.: habitation, 310, surface totale 212 m2 (sur plusieurs immeubles), habitation, 311, 212 m2, avenue de Gennevey 20, 12, 1237 Avully; - Nouveau(x): ESTOPPEY Lou, Troinex, ESTOPPEY Maxime, Troinex, cop. 12.5/100 chacun, TABATABAY Catherine, Bernex, cop. 25/100, SCHMITT Claire-Lise, Bernex, cop. 50/100, B-F 3/2526, 256 m2, Avec bât.: habitation, 312, 213 m2, avenue de Gennevey 24, 1237 Avully.

■ 19.12.2011 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - **CAROUGE** (8) - PJ 13095/0. Partage - fixation de parts - Ancien(s): BOUCHARDY Pierre, Carouge (GE), depuis le 19.07.2005, BOUCHARDY Robert, Plan-les-Ouates, depuis le 19.07.2005, COMTE Bernard, Plan-les-Ouates, depuis le 30.04.2010, COMTE François, Carouge (GE), depuis le 30.04.2010, COMTE Marie-Jeanne, Carouge (GE), depuis le 30.04.2010, EARDLEY Emmanuelle, Genève, depuis le 19.07.2005, MOSSAZ Alexandre, Collonge-Bellerive, depuis le 19.07.2005. - Nouveau(x): BOUCHARDY Pierre, Carouge (GE), BOUCHARDY Robert, Plan-les-Ouates, cop. 1/4 chacun, COMTE Bernard, Plan-les-Ouates, COMTE François, Carouge (GE), COMTE Marie-Jeanne, Carouge (GE), cop. 1/12 chacun, EARDLEY Emmanuelle, Genève, MOSSAZ Alexandre, Collonge-Bellerive, cop. 1/8 chacun, B-F 36/5633, 2410 m2, Avec bât.: habitation, 231, 221 m2, route de Saconnex-d'Arve 154, 1228 Plan-les-Ouates; PPE 8/388-6, 165/1000, 1.06 dépôt - 2.04 local commercial; PPE 8/388-13, 207/1000, 3.03 partie appart., balcon - 4.03 partie appart.; rue Jacques-Dalphin 56, 58, 1227 Carouge.

■ 19.12.2011 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - **CAROUGE** (8) - PJ 13096/0. Donation - Ancien(s): BOUCHARDY Robert, Plan-les-Ouates, depuis le 01.03.2001. - Nouveau(x): BOUCHARDY Françoise, Genève, BOUCHARDY MAGNIN Christine, 1234 Vessy, BOUCHARDY PILLET Laurence, Genève, cop. 1/3 chacun, en nue-propiété, Part de cop. 36/5627-2, 1/2 du B-F 36/5627, 2976 m2, Avec bât.: habitation, 230, 150 m2, autre bât., 4149, 16 m2, chemin Joseph-Fontaine 12, 1228 Plan-les-Ouates; B-F 36/5931, 8622 m2, Avec bât.: autre bât., 4027, 12 m2, Plein Vent; Part de cop. 36/5878-2, 1/4 du B-F 36/5878, 12558 m2, Les Brulaz; Part de cop. 36/5633-cop. 1/4 du B-F 36/5633, 2410 m2, Avec bât.: habitation, 231, 221 m2, route de Saconnex-d'Arve 154, 1228 Plan-les-Ouates; Part de cop. 8/388-6-cop. 1/4 de PPE 8/388-6, 165/1000, 1.06 dépôt - 2.04 local commercial; Part de cop. 8/388-13-cop. 1/4 de PPE 8/388-13, 207/1000, 3.03 partie appart., balcon - 4.03 partie appart.; rue Jacques-Dalphin 56, 1227 Carouge.

■ 19.12.2011 - **VEYRIER** (48) - PJ 13098/0. Donation - Ancien(s): JORDAN Martine, Veyrier, depuis le 19.12.2011. - Nouveau(x): JORDAN Julien, Genève, B-F 48/16032, 366 m2, route des Tournettes 41, 1255 Veyrier.

■ 19.12.2011 - **CONFIGNON** (18) - PJ 13102/0. Donation - Ancien(s): JEANNIN Andrée, Confignon, depuis le 15.06.1967, JEANNIN Paul, Confignon, depuis le 15.06.1967. - Nouveau(x): JEANNIN Michel, Genève, en nue-propiété, B-F 18/10715, 947 m2, Avec bât.: habitation, 152, 138 m2, garage, 153, 22 m2, chemin de Cressy 39, 1232 Confignon.

■ 19.12.2011 - **CARTIGNY** (9) - **TROINEX** (44) - PJ 13105/0. Donation - Ancien(s): BRON Marie, Cartigny, depuis le 29.01.1993. - Nouveau(x): BRON Adrien, Cartigny, BRON Grégoire, Cartigny, BRON Jérémie, Genève, BRON SCHWARTZ Guillaume Onex, cop. 1/4 chacun, en nue-propiété, B-F 44/2098, 55298 m2, Les Dolens, Montagny, Le Chapeau de Curé, Monthoux, Les Rapilles, A Rebuffa Chevaux. - Ancien(s): BRON Thierry, Cartigny, depuis le 16.02.1967. - Nouveau(x): BRON Adrien, Cartigny, BRON Grégoire, Cartigny, BRON Jérémie, Genève, BRON SCHWARTZ Guillaume Onex, cop. 1/4 chacun, en nue-propiété, B-F 9/2891, 817 m2, Avec bât.: habitation, 897, 82 m2, habitation, 899, 120 m2, rue du Trablai 60, 62, 1236 Cartigny; B-F 9/2892, 441 m2, Avec bât.: habitation, 898, 115 m2, rue du Trablai 64, 1236 Cartigny.

■ 19.12.2011 - **AVULLY** (3) - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 13106/0. Héritage - Ancien(s): Feu SCHUMACHER Alain, Genève, notamment depuis le 18.05.1983. - Nouveau(x): SCHUMACHER Catherine, Genève, SCHUMACHER Claude-Anne, Genève, SCHUMACHER Laurence, Genève, en communauté héréditaire, Part de cop. 23/1700-1, 1/2 du B-F 23/1700, 1111 m2, Avec bât.: garage, G1428, 18 m2, habitation, G346, 74 m2, avenue de Joli-Mont 10, 1209 Genève; Part de cop. 23/1701-2, 1/2 du B-F 23/1701, 1109 m2, Avec bât.: habitation, G348, 75 m2, avenue de Joli-Mont 8, 1209 Genève; Part de cop. 24/266-1, 1/2 du B-F 24/266, 193 m2, Avec bât.: habitation avec rez-de-chaussée commercial, B200, 165 m2, avenue de Sainte-Clotilde 4, 1205 Genève; Part de cop. 3/179-2, 1/2 du B-F 3/179, 6185 m2, La Printanière.

Attribution - Partage - Ancien(s): Hoirie de SCHUMACHER Alain. - Nouveau(x): SCHUMACHER Catherine, Genève, Part de cop. 23/1700-1 susdésigné; Part de cop. 23/1701-2 susdésigné; Part de cop. 3/179-2 susdésigné.

■ 19.12.2011 - **CHÈNE-BOUGERIES** (12) - PJ 13109/0 - Prix: Fr. 1'130'400.-. Achat - Ancien(s): MATHEY-DORET DIT DORET Christiane, Chêne-Bougeries, depuis le 22.12.2010, MATHEY-DORET DIT DORET Eric, Chêne-Bougeries, depuis le 22.12.2010, MATHEY-DORET DIT DORET Jan, Chêne-Bougeries, depuis le 22.12.2010, MATHEY-DORET DIT DORET Petronella, Chêne-Bougeries, depuis le 22.12.2010. - Nouveau(x): COPROGESTION SA, Cologny, B-F 12/3205, 613 m2, Stagni - salle communale.

■ 19.12.2011 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 13112/0. Donation - Ancien(s): KELLER Peter, Versoix, depuis le 09.10.2001, KELLER Claire, Versoix, depuis le 09.10.2001. - Nouveau(x): D'ARENBERG Andrienne, Genève, PPE 21/4218-14, 124/1000, 6.02 partie appart. - 7.05 partie appart., patio - l.a.: 1.05 cave - 2.06 cave, rue Charles-Bonnet 6, 1206 Genève; Part de cop. 21/4219-20, 1/70 du B-F 21/4219, 905 m2, Avec bât.: garage, L410, surface totale 894 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.); Part de cop. 21/4219-24, 1/70 du B-F 21/4219 susdésigné; Part de cop. 21/4219-54, 1/70 du B-F 21/4219 susdésigné; Les Tranchées.

■ 19.12.2011 - **ONEX** (34) - PJ 13113/0. Donation - Ancien(s): RICHERT Denise, Dampheux, depuis le 23.12.2005, RICHERT Julien, Dampheux, depuis le 23.12.2005. - Nouveau(x): LANG Josée Onex, Part de cop. 34/878-6-cop. 70/100 de PPE 34/878-6, 170/1000, 4.02 appart. - locaux annexes: 1.06 cave - 1.10 garage, chemin Gustave-Rochette 12, 1213 Onex.

■ 19.12.2011 - **LANCY** (31) - PJ 13115/0. Donation - Ancien(s): RUSTERHOLZ Emile, Petit-Lancy, depuis le 26.01.1973. - Nouveau(x): RUSTERHOLZ Monique, Arzier, RUSTERHOLZ Roland, Coppet, SCHNEIDER Béatrice, Bülach, cop. 1/3 chacun, en nue-propiété, PPE 31/2912-61, 23.8/1000, 9.06 appart., loggias - l.a.: 1.070 cave - 1.134 cave à vin; PPE 31/2912-116, 0.33/1000, 1.003 garage; chemin de Vert-Pré 4, 6, 8, 1213 Petit-Lancy.

■ 19.12.2011 - **VANDŒUVRES** (45) - PJ 13116/0 - Prix: Fr. 8'250'000.-. Achat - Ancien(s): STEINHAUSLIN Silvia, Genève, depuis le 23.12.1992, STEINHAUSLIN Carlo, Firenze, depuis le 23.12.1992, STEINHAUSLIN Jean-Luc, Firenze, depuis le 23.12.1992, STEINHAUSLIN Jean, Firenze, depuis le 20.07.1999. - Nouveau(x): SI CHERMIN DE MARCLAY 17 SA, Carouge, B-F 45/1680, 3353 m2, Avec bât.: habitation, 1347, 45 m2, habitation, 663, 165 m2, autre bât., 664, 8 m2, garage, 785, 37 m2, chemin de Marclay 17, 1223 Cologny.

■ 19.12.2011 - **CHÈNE-BOUGERIES** (12) - **COLOGNY** (17) - **PUPLINGE** (39) - PJ 13117/0. Donation - Ancien(s): BAYSAN Marianne, Vésénaz, notamment depuis le 27.05.1997, BAYSAN Nejdet, Vésénaz, notamment depuis le 27.05.1997. - Nouveau(x): BAYSAN Annabelle, Vésénaz, BAYSAN Isabelle, Vésénaz, propriété commune - société simple, en nue-propiété, B-F 12/2049, 157 m2, Avec bât.: habitation, A106, 157 m2, chemin De-La-Montagne 29A, 1224 Chêne-Bougeries; B-F 12/2050, 210 m2, Avec bât.: habitation, A107, 166 m2, autre bât., A1324, 44 m2, chemin De-La-Montagne 29, 1224 Chêne-Bougeries; B-F 12/2057, 72 m2, Avec bât.: habitation, A1325, 72 m2, chemin De-La-Montagne 29B, 1224 Chêne-Bougeries; B-F 12/2105, 3536 m2, Avec bât.: autre bât., A105, 4 m2, autre bât., A108, 5 m2, Couvaux; PPE 12/2635-1, 310/1000, 1.02 partie appart. - 2.02 partie appart.; PPE 12/2635-2, 275/1000, 3.03 appart. - l.a.: 1.04 cave; PPE 12/2635-3, 415/1000, 4.01 partie appart. - 3.02 partie appart. - 5.01 partie appart., sous-pentes - l.a.: 1.03 cave; route de Chêne 123, 1224 Chêne-Bougeries; B-F 12/2636, 1414 m2, Avec bât.: autre bât., 2097, 10 m2, Bureaux, A528, 32 m2, habitation, A529, 185 m2, autre bât., A722, 24 m2, autre bât., A723, 24 m2, route de Chêne 125, 1224 Chêne-Bougeries; B-F 17/381, 1267 m2, Avec bât.: habitation, 1503, 234 m2, garage, 1504, 36 m2, autre bât., 1505, surface totale 27 m2 (sout.), autre bât., 1513, surface totale 60 m2 (sout.), route de Thonon 7A, 1222 Vésénaz; B-F 39/1406, 1970 m2, Avec bât.: habitation, 715, 468 m2, garage, 716, 47 m2, chemin des Patenailles 1, 1241 Puplinge.

■ 19.12.2011 - **VERSOIX** (47) - PJ 13120/0 - Prix: Fr. 550'000.-. Achat - Ancien(s): HAMM Bettina, Benidorm, depuis le 06.06.1994. - Nouveau(x): NAVILLE Prapit, Versoix, PPE 47/5445-26, 21/1000, 8.02 appart., loggia - l.a.: 2.09 cave, Grand-Montfleury 56, 1290 Versoix.

■ 19.12.2011 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 13123/0. Donation - Ancien(s): WENNEK Samuel, Greifensee, depuis le 16.02.1999. - Nouveau(x): WENNEK Benjamin, Zurich, WENNEK Jeremy, Uster, propriété commune - société simple, en nue-propiété, B-F 21/6214, 344 m2, Avec bât.: Habitation - activités, M76, 339 m2, rue Jean-François-Bartholoni 10, place de Neuve 2, 1204 Genève; B-F 21/6215, 252 m2, Avec bât.: Commerce, M114, 197 m2, Neuve.

■ 19.12.2011 - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - PJ 13125/0. Donation - Ancien(s): KUDRYASHOVA Elvira, Los Angeles, depuis le 09.02.2004. - Nouveau(x): KHRAPUNOVA Leila, Genève, PPE 23/3663-3, 1/1000, 1.03 box; PPE 23/3663-4, 1/1000, 1.04 box; PPE 23/3663-16, 107/1000, 8.01 appart., balcon; chemin du Petit-Saconnex 28B, 1209 Genève.

■ 19.12.2011 - **COLOGNY** (17) - PJ 13126/0. Donation - Ancien(s): ODIER Marcel, Cologny, depuis le 30.12.1955. - Nouveau(x): ODIER

Patrick, Troinex, en nue-propiété, B-F 17/945, 17595 m2, Avec bât.: habitation, B212, 72 m2, autre bât., B213, 29 m2, autre bât., B214, 22 m2, Poulailleur, B215, 49 m2, habitation, B76

REGISTRE FONCIER (SUITE)

■ 20.12.2011 - **BERNEX** (7) - PJ 13173/0. Donation - Ancien(s): PLEINES Johann, Bernex, depuis le 01.10.1970. - Nouveau(x): PLEINES Julia, Genève, en nue-proprioété, B-F 7/3041, 357 m2, Bernex; B-F 7/3055, 916 m2, Avec bât.: habitation, B383, 1 m2, surface totale 104 m2 (sur plusieurs immeubles), garage, B732, 35 m2, autre bât., B737, 6 m2, habitation, B76, 201 m2, autre bât., B77, 28 m2, rue de Bernex 275A, 275B, 1233 Bernex.

■ 20.12.2011 - **CHÈNE-BOUGERIES** (12) - PJ 13221/0. Héritage - Ancien(s): Feu DAVID Lhonde-Line, Chêne-Bougeries, depuis le 25.04.2003. - Nouveau(x): TAMONE Claude, Genève, TAMONE François, Vessy, TERCIER Nicole, Chêne-Bougeries, en communauté héréditaire, Part de cop. 12/317-2, 1/2 du B-F 12/317, 1313 m2, Avec bât.: habitation, A444, 118 m2, garage, A445, 21 m2, chemin De-Vervey 17, 1224 Chêne-Bougeries. Attribution - Partage - Ancien(s): Hoirie de DAVID Lhonde-Line. - Nouveau(x): TERCIER Nicole, Chêne-Bougeries, Part de cop. 12/317-1, 1/2 du B-F 12/317, 1313 m2, Avec bât.: habitation, A444, 118 m2, garage, A445, 21 m2, chemin De-Vervey 17, 1224 Chêne-Bougeries.

■ 20.12.2011 - **CHÈNE-BOUGERIES** (12) - PJ 13222/0. - Prix: Fr. 800'000.-. Achat - Ancien(s): DAVID Florian, Chêne-Bougeries, depuis le 25.04.2003. - Nouveau(x): TERCIER Nicole, Chêne-Bougeries, Part de cop. 12/317-1, 1/2 du B-F 12/317, 1313 m2, Avec bât.: habitation, A444, 118 m2, garage, A445, 21 m2, chemin De-Vervey 17, 1224 Chêne-Bougeries.

■ 20.12.2011 - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - PJ 13223/0. Donation - Ancien(s): BERCHTOLD Karl, Genève, depuis le 13.12.2004. - Nouveau(x): BERCHTOLD Jacques, Chêne-Bougeries, en nue-proprioété, PPE 22/1703-2, 3/1000, 2.02 chambre, rue Henry-Spiess 9, 1208 Genève.

■ 20.12.2011 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 13225/0. Partage - Ancien(s): MATTIELLO Mario, Lausanne, depuis le 23.12.2010, MATTIELLO Menico, L-Luxembourg, depuis le 23.12.2010, MATTIELLO Veneranda, Conches, depuis le 23.12.2010. - Nouveau(x): MATTIELLO Elodia, Genève, droits indivis dans la propriété commune, communauté héréditaire, PPE 24/3349-3, 70/1000, 1.03 partie appart. - 2.03 partie appart., terrasse, balcon, chemin Edouard-Tavan 18, 20, 1206 Genève.

■ 20.12.2011 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 13227/0. Donation - Ancien(s): RATTAZ Dominique, Buchillon, depuis le 30.06.1999. - Nouveau(x): RATTAZ Matthieu, Buchillon, RATTAZ Nicolas, Buchillon, RATTAZ Pauline, Buchillon, société simple, en nue-proprioété, B-F 24/470, 234 m2, Avec bât.: habitation, C313, 202 m2, rue des Maraîchers 53, 1205 Genève.

■ 20.12.2011 - **VEYRIER** (48) - PJ 13228/0. Donation - Ancien(s): MOREILLON Dorothea, Vessy, depuis le 09.01.1973. - Nouveau(x): KUMMERLING Jeanine, Vessy, B-F 48/3104, 1175 m2, Avec bât.: garage, 2802, 43 m2, habita-

tion, 3983, 146 m2, garage, 3984, 25 m2, chemin du Bois-Marquet 8A, 1234 Vessy.

■ 20.12.2011 - **CHÈNE-BOUGERIES** (12) - PJ 13230/0. Donation - Ancien(s): BERCHTOLD Karl, Genève, depuis le 16.06.1960. - Nouveau(x): BERCHTOLD Jacques, Chêne-Bougeries, en nue-proprioété, B-F 12/193, 1093 m2, Avec bât.: habitation, A222, 82 m2, chemin du Mont-Blanc 7, 1224 Chêne-Bougeries.

■ 20.12.2011 - **CAROUGE** (8) - PJ 13253/0 - Prix: Fr. 429'000.-. Achat - Ancien(s): WICKI Jean, Schlieren, depuis le 19.04.2007. - Nouveau(x): DUBOUCHET Sébastien, Genève, PPE 8/3150-121, 9.7/1000, 5.08 local, avenue de la Praille 45, 1227 Carouge.

■ 20.12.2011 - **PUPLINGE** (39) - PJ 13255/0. Cession-Partage - Ancien(s): DUNAND Catherine, Puplinge, depuis le 06.05.1998. - Nouveau(x): PALLUD Jean-Jacques, Puplinge, Part de cop. 39/1692-1, 1/2 du B-F 39/1692, 1121 m2, Avec bât.: habitation, 632, 195 m2, garage, 633, 50 m2, autre bât., 634, 14 m2, surface totale 28 m2 (sur plusieurs immeubles), chemin de la Bâtiule 24, 1241 Puplinge; Part de cop. 39/1699-1, 1/2 du B-F 39/1699, 619 m2, Avec bât.: habitation, 643, 70 m2, garage, 648, surface totale 1470 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), chemin de la Bâtiule 10, 1241 Puplinge; Part de cop. 39/1702-1, 1/2 du B-F 39/1702, 232 m2, Avec bât.: habitation, 646, 71 m2, garage, 648, surface totale 1470 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), chemin de la Bâtiule 4, 1241 Puplinge. - Ancien(s): PALLUD Jean-Jacques, Puplinge, depuis le 06.05.1998. - Nouveau(x): DUNAND Catherine, Puplinge, Part de cop. 39/1693-2, 1/2 du B-F 39/1693, 1528 m2, Avec bât.: autre bât., 634, 14 m2, surface totale 28 m2 (sur plusieurs immeubles), habitation, 661, 193 m2, garage, 662, 49 m2, chemin de la Bâtiule 22, 1241 Puplinge; Part de cop. 39/1694-2, 1/2 du B-F 39/1694, 256 m2, Avec bât.: garage, 648, surface totale 1470 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), habitation, 663, 71 m2, chemin de la Bâtiule 20, 1241 Puplinge; Part de cop. 39/1701-2, 1/2 du B-F 39/1701, 257 m2, Avec bât.: habitation, 645, 71 m2, garage, 648, surface totale 1470 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), chemin de la Bâtiule 6, 1241 Puplinge.

■ 20.12.2011 - **PUPLINGE** (39) - PJ 13256/0. Donation - Ancien(s): DUNAND Catherine, Puplinge, notamment depuis le 06.05.1998. - Nouveau(x): DUNAND Nicolas, Puplinge, B-F 39/1701, 257 m2, Avec bât.: habitation, 645, 71 m2, garage, 648, surface totale 1470 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), chemin de la Bâtiule 6, 1241 Puplinge.

■ 20.12.2011 - **PUPLINGE** (39) - PJ 13258/0. Donation - Ancien(s): DUNAND Catherine, Puplinge, notamment depuis le 06.05.1998. - Nouveau(x): DUNAND Alexia, Port de Soller, B-F 39/1694, 256 m2, Avec bât.: garage, 648, surface totale 1470 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), habitation, 663, 71 m2, chemin de la Bâtiule 20, 1241 Puplinge.

■ 20.12.2011 - **PUPLINGE** (39) - PJ 13260/0. Donation - Ancien(s): PALLUD Jean-Jacques, Puplinge, notamment depuis le 06.05.1998. - Nouveau(x): PALLUD François, Puplinge, en nue-proprioété, B-F 39/1699, 619 m2, Avec bât.: habitation, 643, 70 m2, garage, 648, surface totale 1470 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), chemin de la Bâtiule 10, 1241 Puplinge.

■ 20.12.2011 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 13261/0. Donation - Ancien(s): WALTE-SPUHL Louis, Genève, depuis le 14.01.1998. - Nouveau(x): WALTE-SPUHL Henri, Genève, WALTE-SPUHL Marc, Genève, Propriété commune (indivision de famille), PPE 24/1072-19, 44/1000, 8.02 appart., balcon - l.a.: 1.08 cave, quai Charles-Page 37, 1205 Genève.

■ 20.12.2011 - **GENÈVE-EAUX-VIVES** (22) - PJ 13266/0. Donation - Ancien(s): GUDIN Anne, Versoix, depuis le 14.06.2011. - Nouveau(x): GUDIN Christophe, Versoix, GUDIN Laurence, Genève, GUDIN Marie-Noëlle, Versoix, GUDIN Olivier, Singapour, Propriété commune (indivision de famille), en nue-proprioété, B-F 22/2694, 1327 m2, Avec bât.: Habitation - activités, 915, 1 m2, surface totale 275 m2 (sur plusieurs immeubles), habitation, D590, 1273 m2, surface totale 1275 m2 (sur plusieurs immeubles), autre bât., D591, surface totale 3215 m2 (sur plusieurs immeubles, sout.), rue de Jargonnant 2, 4, 1207 Genève.

■ 20.12.2011 - **VANDŒUVRES** (45) - PJ 13270/0. Donation - Ancien(s): ARAOZ Miguel, Verbier, depuis le 07.07.2004. - Nouveau(x): WOLLHEIM Marina, Vandœuvres, B-F 45/2085, 961 m2, Avec bât.: autre bât., 2276, 9 m2, habitation, 944, 118 m2, chemin de la Blonde 40, 1253 Vandœuvres.

■ 20.12.2011 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - LANCY (31) - PJ 13272/0. Donation - Ancien(s): GAILLARD Marguerite, Genève, depuis le 10.03.1986. - Nouveau(x): GAILLARD Philippe, Chêne-Bourg, ORIZET Claude, Grand-Lancy, VAHARIS Nicole, Chêne-Bougeries, cop. 1/3 chacun, en nue-proprioété, PPE 24/3110-1, 5.97/1000, 1.01 garage, PPE 24/3110-22, 113.3/1000, 10.01 appart., terrasses, chemin des Clochettes 2, 1206 Genève; PPE 31/4646-151, 5.8/1000, 1.11 box, PPE 31/4646-166, 39.9/1000, 2.06 appart. - l.a.: 1.32 cave, chemin de la Colline 31, 33, 35, 37, 1213 Petit-Lancy.

■ 20.12.2011 - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - PJ 13275/0 - Prix: Fr. 620'750.-. Achat - Ancien(s): TUA Jean, Genève, depuis le 03.06.1949. - Nouveau(x): VILLE DE GENÈVE, Genève, B-F 23/326, 956 m2, Avec bât.: garage, D1050, 161 m2, garage, D1051, 164 m2, garage, D1423, 25 m2, garage, D1424, 24 m2, garage, D1425, 27 m2, Le Grand Pré.

■ 22.12.2011 - **CHÈNE-BOUGERIES** (12) - PJ 13504/0. Héritage - Ancien(s): Feu VIACCOZ Roger, PLAN-LES-OUATES, depuis le 16.03.1984. - Nouveau(x): VIACCOZ Marc-Antoine, Genève, B-F 12/622, 359 m2, Avec bât.: habitation avec rez-de-chaussée commercial,

B257, 110 m2, autre bât., B258, 43 m2, rue de Chêne-Bougeries 14, 1224 Chêne-Bougeries.

■ 28.12.2011 - **GRAND-SACONNEX** (26) - **PREISINGE** (38) - PJ 13939/0. Partage - Ancien(s): BOSCHUNG Claude, Genève, depuis le 19.07.2005, BOSCHUNG Kimberley, Ha Ter Aar, depuis le 19.07.2005, BOSCHUNG Laurent, Veyrier, depuis le 19.07.2005. - Nouveau(x): BOSCHUNG Claude, Genève, BOSCHUNG Laurent, Veyrier, en communauté héréditaire, B-F 26/530, 107 m2, Avec bât.: habitation, 836, 107 m2, L'Ancienne-Route 46, 1218 Le Grand-Saconnex; B-F 26/542, 460 m2, Avec bât.: autre bât., 1344, 4 m2, habitation, 2347, 81 m2, habitation, 861, 70 m2, habitation, 862, 77 m2, autre bât., 863, 2 m2, route de Colovrex 41, 43, Le Grand-Saconnex/ L'Ancienne-Route 58, 1218 Le Grand-Saconnex; B-F 38/2162, 3002 m2, Avec bât.: autre bât., 359, 68 m2, autre bât., 360, 51 m2, autre bât., 361, 81 m2, autre bât., 467, 85 m2, chemin des Bornes 15, 1243 Presinge.

■ 28.12.2011 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - PJ 13940/0. Donation - Ancien(s): NEF Jean, Plan-les-Ouates, depuis le 10.05.2006, NEF Mireille, Plan-les-Ouates, depuis le 10.05.2006. - Nouveau(x): NEF Sven, Genève, en nue-proprioété, PPE 36/4929-179, 7.5/1000, 5.06 appart., balcons, chemin du Pré-du-Camp 18, 20, route des Chevaliers-de-Malte 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27.

■ 03.01.2012 - **JUSSY** (29) - PJ 25/0 - Prix: Fr. 1'180'000.-. Achat - Ancien(s): POGGIA Bernard, Jussy, depuis notamment le 13.08.1997, POGGIA Carmen, Jussy, depuis notamment le 13.08.1997. - Nouveau(x): BOCCO Riccardo, Luins, DEFONTAINE Alexandra, Genève, cop. 1/2 chacun, PPE 29/844-1, 123/1000, 1.01 locaux - 2.01 appart., terrasse, route du Petit-Lullier 3, 5, 1254 Jussy; Part de cop. 29/845-14, 90/1000 du B-F 29/845, 5574 m2, Les Margues.

■ 04.01.2012 - **THÔNEX** (43) - PJ 56/0 - Prix: Fr. 95'172.-. Achat - Ancien(s): BYHAM David, Genève, depuis le 26.09.2006. - Nouveau(x): BYHAM Magali, Thônex, Part de cop. 43/4635-3-cop, 10/100 de PPE 43/4635-3, 46/1000, 4.01 appart., loggia - l.a.: 2.14 cave, rue de Genève 91, 1226 Thônex.

■ 04.01.2012 - **COLOGNY** (17) - PJ 77/0 - Prix: Fr. 6'500'000.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): CHARBONNIER Catherine, Coligny, depuis le 13.09.2010. - Nouveau(x): WEIR Cathie, Coligny, WEIR Jeremy, Coligny, cop. 1/2 chacun, B-F 17/2227, 1192 m2, Avec bât.: habitation, B192, 86 m2, chemin du Nant-d'Argent 44, 1223 Coligny.

■ 04.01.2012 - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - PJ 79/0 - Prix: Fr. 1'340'800.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): MAISONS DU LEMAN SA, GENEVE, depuis le 03.01.2012. - Nouveau(x): MOURAD Jean, Genève, PPE 23/5456-169, 35/1000, 9.03 appart., balcon, PPE 23/5456-142, 1/1000, 3.18 Box, chemin des Crêts 19, 1209 Genève.

■ 04.01.2012 - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - PJ 81/0 - Prix: Fr. 1'670'500.- (frais annexes). Achat - Ancien(s): MAISONS DU LEMAN SA, GENEVE, depuis le 03.01.2012. - Nouveau(x): GEINOZ Barbara, Pully, PPE 23/5456-118, 1/1000, 2.18 box, PPE 23/5456-119, 1/1000, 2.19 box, PPE 23/5456-131, 2/1000, 3.07 box PPE 23/5456-149, 58/1000, 5.02 appart., terrasse, PPE 23/5456-153, 23/1000, 6.02 appart., balcon, chemin des Crêts 19, 1209 Genève.

■ 05.01.2012 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 96/0. Jugement - Ancien(s): ANTHONY David, Genève, depuis le 15.10.2004. - Nouveau(x): OVERCASH-ANTHONY Cheryl, Genève, Part de cop. 24/1954-50-cop, 1/2 de PPE 24/1954-50, 19.493/1000, 10.01 appart., loggias - l.a.: 1.51 cave, avenue de Miremont 28, 30, 32 1206 Genève.

■ 05.01.2012 - **LANCY** (31) - PJ 109/0 - Prix: Fr. 19'000'000.-. Achat - Ancien(s): FONDATION POUR LA PROMOTION DU LOGEMENT BON MARCHE ET DE L'HABITAT COOPÉRATIF, Genève, depuis le 03.11.2005. - Nouveau(x): FONDATION COMMUNALE IMMOBILIERE DE LANCY, Genève, B-F 31/2899, 331 m2, Avec bât.: habitation, D887, 331 m2, avenue des Communes-Réunies 86, 1212 Grand-Lancy; B-F 31/2900, 351 m2, Avec bât.: habitation, D888, 351 m2, avenue des Communes-Réunies 88, 1212 Grand-Lancy; B-F 31/2901, 352 m2, Avec bât.: habitation, D889, 352 m2, avenue des Communes-Réunies 90, 1212 Grand-Lancy; PPE 31/4187-2, 300/1000, 1.02 parking, avenue des Communes-Réunies 86 bis, 1212 Grand-Lancy.

■ 05.01.2012 - **BERNEX** (7) - PJ 110/0 - Prix: Fr. 1'550'000.-. Achat - Ancien(s): GIROD Michelle, Confignon, depuis le 23.10.2003. - Nouveau(x): KUMMER Michel, Genève, B-F 7/7041, 251 m2, Avec bât.: habitation, A727, 213 m2, Bernex-en-Combes 25, 1233 Bernex.

■ 05.01.2012 - **PUPLINGE** (39) - PJ 116/0 - Prix: Fr. 2'750'000.-. Achat - Ancien(s): TRYANO INVEST SA, Genève, depuis le 02.12.2003. - Nouveau(x): WITSCHARD Pascal, Perly, B-F 39/1298, 850 m2, Avec bât.: habitation, 322, 250 m2, rue de Fremis 7, 1241 Puplinge.

■ 06.01.2012 - **GENTHOD** (25) - PJ 146/0 - Prix: Fr. 1'300'000.-. Achat - Ancien(s): CALLENDRIER Emma, Genthod, depuis le 14.05.1982. - Nouveau(x): PANNAIKADAVIL Seema, Meyrin, B-F 25/1517, 764 m2, Avec bât.: autre bât., 1729, 8 m2, habitation, 804, 137 m2, garage, 805, 25 m2, route de Rennex 49, 1294 Genthod.

■ 06.01.2012 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - PJ 151/0 - Prix: Fr. 1'350'000.-. Achat - Ancien(s): Feu FRIEDLI Marcel, - Nouveau(x): DUBUIS François, Plan-les-Ouates, DUBUIS Thérèse, Plan-les-Ouates, cop. 1/2 chacun, B-F 36/4644, 533 m2, Avec bât.: habitation, 2165, 100 m2, chemin de Trapas-Loup 7, 1228 Plan-les-Ouates.

AVIS DE DÉCÈS

Avis de décès parvenus à la direction cantonale de l'état civil du 20 au 29 décembre 2011. Cette liste peut également être consultée sur Internet: <http://www.geneve.ch/etatcivil/deces>

NOM Prénom/s, date de naissance, origine, état civil, domicile, date et lieu du décès

BACCAR Bouraoui, né le 21.6.1957, Tunisie, marié, Chêne-Bourg, av. de Bel-Air 65, décédé le 21.12.2011 à Chêne-Bourg (GE)

BACHELARD Pierre François Fernand, né le 10.4.1939, Suisse (VD), marié, Meyrin (GE), av. de Vaudagne 47, décédé le 18.12.2011 à Genève

BÄCHTOLD Pierre André, né le 6.9.1922, Suisse (GE), marié, Chêne-Bougerie (GE), av. des Amazones 22, décédé le 19.12.2011 à Genève

BARBIER Patrick Raymond Gérard, né le 8.6.1963, France, marié, Genève, rue des Confessions 21, décédé le 17.12.2011 à Collonge-Bellerive (GE)

BAUD née LAMARCHE Josephthe Alice Claudia, née le 16.8.1926, Suisse (GE), veuve, Carouge (GE), rue Ancienne 33, décédée le 19.12.2011 à Genève

BECK Roger Walter, né le 10.1.1930, Suisse (BE), veuf, Genève, Cité Vieuxseux 10, c/o Résidence des Franchises, décédé le 17.12.2011 à Genève

BEDDIG Oliver Oskar, né le 19.4.1961, Allemagne, célibataire, Carouge (GE), rue Jacques-Dalphin 9 bis, décédé le 13.12.2011 à Genève

BIRIEN Paul Emile, né le 1.7.1926, Suisse (GE), marié, Genève, ch. du Champ-d'Anier 8, décédé le 20.12.2011 à Thônex (GE)

BONADEI Remo, né le 7.4.1965, Italie, marié, Puplinge (GE), rue de Graman 97, décédé le 19.12.2011 à Genève

BRIFOD née RIEILLE Mirella Nadine, née le 22.7.1947, Suisse (VD), mariée, Genève, rue du Grand-Pré 4, décédée le 21.12.2011 à Genève

BÜRKI Fritz, né le 7.3.1938, Suisse (BE), marié, Chêne-Bourg (GE), place de la Gare 8, décédé le 22.12.2011 à Genève

CARPENTIER Jacqueline Louise, née le 14.1.1925, France, divorcée, Cologny (GE), ch. Frank-Thomas 104, c/o EMS Foyer

Saint-Paul, décédée le 14.12.2011 à Collonge-Bellerive (GE)

CATALDO Salvatore, né le 28.3.1939, Italie, marié, Lancy (GE), rue des Bossons 98, décédé le 18.12.2011 à Genève

CHABBEY Edmond Jean, né le 3.12.1939, Suisse (VS), marié, Genève, rue Schaub 41, décédé le 17.12.2011 à Genève

CHAMPOD Paul Jules Camille, né le 28.1.1911, Suisse (GE), veuf, Genève, rue Lamartine 5A, décédé le 20.12.2011 à Genève

CHATELAIN Josephe Danielle Marie, née le 3.6.1939, France, mariée, Genève, rue de Coutance 6, décédée le 15.12.2011 à Genève

CHAUPOND Hector Roger, né le 3.11.1916, Suisse (GE), marié, Plan-les-Ouates (GE), rte du Camp 25, décédé le 20.12.2011 à Collonge-Bellerive (GE)

CROMBAC née SUEUR Camille Claire Eugénie, née le 25.3.1930, Suisse (GE), veuve, Onex (GE), av. du Bois-de-la-Chapelle 67, décédée le 18.12.2011 à Bernex (GE)

CUÉNOD Bernard René, né le 21.8.1932, Suisse (GE), marié, Corsier (GE), quai de Corsier 36, c/o Famille Sabry, décédé le 20.12.2011 à Collonge-Bellerive (GE)

DA SIVLA SANTOS Arsénio, né le 9.8.1948, Suisse (GE), marié, Genève, rue de la Servette 87, décédé le 2.12.2011 à Genève

D'ALESSANDRI Jacques Alexis, né le 23.4.1919, Suisse (TI), veuf,

Genève, rue des Eaux-Vives 27, décédé le 19.12.2011 à Genève

DIENER Elisabeth Silvia, née le 25.4.1939, Suisse (ZH), célibataire, Genève, ch. des Clochettes 18, décédée le 10.12.2011 à Genève

DUCRET née PASCHOUD Ruth Emma Gabrielle, née le 1.6.1921, Suisse (GE), veuve, Genève, rte du Bout-du-Monde 18, c/o EMS Val Fleuri, décédée le 17.12.2011 à Genève

FLÜCK Ernst, né le 19.11.1923, Suisse (BE), veuf, Vernier (GE), ch. du Renard 10, décédé le 15.12.2011 à Vernier (GE)

FRACHEBOUD née WUILLEMIN Nelly Hedwige, née le 12.10.1919, Suisse (FR), veuve, Genève, av. Trembley 12, c/o EMS M.R.P.S, décédée le 8.12.2011 à Bernex (GE)

FRIEDRICH Jean-Luc, né le 29.7.1945, Suisse (GE), divorcé, Saint-Quentin-sur-Indrois (Indre-et-Loire/France), décédé le 18.12.2011 à Genève

GROZA née FAUR Ana, née le 7.6.1925, Roumanie, veuve, Chêne-Bourg (GE), rue Peillonex 31, c/o M. Stiop Petru, décédée le 6.12.2011 à Genève

GUIGUES Christian Aimé Henri, né le 21.2.1942, Suisse (GE), marié, Genève, rue de la Croix-d'Or 10, décédé le 22.12.2011 à Genève

GUILLET Jean Claude, né le 9.5.1953, Suisse (FR), divorcé, Carouge (GE), rue de Veyrier 9, décédé le 15.12.2011 à Carouge (GE)

HAAPAKOSKI Anna Liisa Amanda, née le 25.8.1938, Suisse (AG), divorcée, Vernier (GE), rue du Grand-Bay 16, décédée le 22.12.2011 à Genève

HASAN Samar, né le 7.11.1961, Pakistan, marié, Meyrin (GE), rue de la Prulay 36, décédé le 21.11.2011 à Genève

HERRANZ Marcos, né le 25.4.1933, Espagne, marié, Carouge (GE), av. de la Praille 15, décédé le 12.11.2011 à Genève

JEANMONOD Paul Jean Charles, né le 2.4.1938, Suisse (GE), célibataire, Vernier (GE), ch. De-Maisonneuve 32, décédé le 18.12.2011 à Genève

JEANNERET née PERRET Madeleine Yvonne Lucie, née le 13.2.1928, Suisse (NE), divorcée, Onex (GE), Vieux-Chemin-d'Onex 54, c/o EMS Foyer Bethel, décédée le 20.12.2011 à Genève

KARAPET Sataniik, né le 1.12.1933, Suisse (GE), divorcé, La Crescenta (California/Etats-Unis), décédé le 16.8.2011 à Santa Monica (California/Etats-Unis)

KNUCHEL née PERROUD Gladys Amélie, née le 2.7.1928, Suisse (SO), mariée, Genève, avenue Ernest-Hentsch 2, décédée le 21.12.2011 à Genève

LODYGENSKY Pierre Wladimir

AVIS DE DÉCÈS (SUITE)

LOMBARD Robert Paul, né le 4.10.1919, Suisse (GE), veuf, Vernier (GE), ch. du Renard 80, décédé le 17.12.2011 à Genève

LUFKIN David Warren, né le 17.12.1948, Suisse (GE), marié, Thônex (GE), ch. Plein-Sud 32, décédé le 20.12.2011 à Genève

MARTIN Gérard Hubert, né le 24.8.1924, Suisse (VD), marié, Lancy, ch. des Mouilles 3, c/o EMS Les Mouilles, décédé le 22.12.2011 à Lancy (GE)

METSCHIK née RUDAZ Catherine Marcelline, née le 17.5.1914, Suisse (GE), veuve, Genève, av. Trembley 12, c/o Maison de retraite, décédée le 23.12.2011 à Genève

MEYER née BALET Suzanne Madeleine, née le 31.8.1950, Suisse (GE), veuve, Onex (GE),

ch. de la Bordière 1, décédée le 18.12.2011 à Genève

MOZOTA Irène Dolores, née le 14.6.1963, Suisse (GE), célibataire, Genève, rue du Clos 5, décédée le 19.12.2011 à Collonge-Bellerive (GE)

NÄF Egon Jean, né le 12.5.1928, Suisse (SG), marié, Collonge-Bellerive (GE), ch. du Pré-d'Orsat 37, décédé le 16.12.2011 à Collonge-Bellerive (GE)

NGUYEN PHUC Vinh-Khang, né le 15.5.1982, Suisse (GE), célibataire, Collonge-Bellerive (GE), ch. de l'Horticulteur 21, décédé le 19.12.2011 à Genève

NOVERRAZ Paul Daniel Jules, né le 13.2.1922, Suisse (VD), marié, Genève, promenade de l'Europe 67, c/o EMS Les Charmilles, décédé le 19.12.2011 à Genève

ONGARO Jean Joseph, né le 12.8.1925, Italie, marié, Carouge (GE), route de Troinex 8, décédé le 18.12.2011 à Carouge (GE)

OTT André, né le 6.9.1936, Suisse (GE), veuf, Bernex (GE), promenade de l'Aire 138, décédé le 19.12.2011 à Genève

PAILLARD William Henri, né le 30.12.1923, Suisse (JU), marié, Meyrin (GE), ch. des Ailes 37, décédé le 19.12.2011 à Thônex (GE)

POCHERON Gaston, né le 17.12.2011, Suisse (GE), célibataire, Onex, av. du Bois-de-la-Chapelle 59, décédé le 22.12.2011 à Genève

PROVOST Guy Pierre André, né le 15.5.1943, France, marié, Onex (GE), rue du Vieux-Moulin 2, décédé le 18.12.2011 à Collonge-Bellerive (GE)

READ née GOBITS Philine Beatrix, née le 21.3.1941, Pays-Bas, mariée, Thônex (GE), ch. du Pont-Perrin 10, décédée le 20.12.2011 à Collonge-Bellerive (GE)

RIME née GAUDIN Louisa Emilie, née le 11.7.1910, Suisse (GE), veuve, avenue Trembley 12, c/o Maison de retraite, décédée le 19.12.2011 à Genève

ROSATTI née KESSLER Laureana Alice, née le 14.9.1913, Suisse (BS), veuve, Genève, route du Bout-du-Monde 18, c/o EMS Val Fleuri, décédée le 22.12.2011 à Genève

SIGGEN Angélique Marguerite, née le 12.4.1910, Suisse (GE), divorcée, Genève, rue Dancet 20, décédée le 18.12.2011 à Genève

SOUVAIRAN Jean Ernest Louis, né le 12.4.1913, Suisse (GE), marié, Collonge-Bellerive (GE), ch. Armand-Dufaux 51, décédé le 24.12.2011 à Collonge-Bellerive (GE)

VAUTIER Pascal Claude, né le 28.7.1927, Suisse (GE), veuf, Genève, rte du Bout-du-Monde 18, c/o EMS Val Fleuri, décédé le 20.12.2011 à Genève

VIENNE née FAUCHOUS Josette Maria, née le 23.9.1922, Suisse (FR), veuve, Genève, rue Baudit 1, c/o EMS Amitié, décédée le 16.12.2011 à Genève

VOUILLOZ née MICHELLOD Marie Elza Geneviève, née le 15.8.1936, Suisse (VS), mariée, Martigny (VS), décédée le 18.12.2011 à Genève

REGISTRE DU COMMERCE

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

La présente publication a un caractère informatif, seule la publication faite antérieurement dans la Feuille officielle suisse du commerce ayant valeur légale.

FOSC DU 19 DÉCEMBRE 2011, No 246.

MUTATIONS

■ **Acher's SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0393988-4 (FOSC du 28.01.2011, p. 8/6008048). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011. Registre journalier No 19913 du 14.12.2011 / CH-660.0.393.988-4 / 06464988

■ **ADELFA SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0537004-5 (FOSC du 01.07.2011, p. 0/6231794). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 29.08.2011. Registre journalier No 19914 du 14.12.2011 / CH-660.0.537.004-5 / 06464990

■ **Aegate Geneva GmbH**, à Genève, CH-660-0700010-2 (FOSC du 06.07.2011, p. 0/6239728). Noon Gary n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Ah Choon Jean-Jacques, de Vernier, à Chêne-Bougeries, est nommé gérant unique avec signature individuelle. Registre journalier No 19915 du 14.12.2011 / CH-660.0.700.010-2 / 06464992

■ **Aegate Salus AG**, à Genève, CH-660-1422010-1 (FOSC du 12.07.2011, p. 0/6251056). Noon Gary n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Ah Choon Jean-Jacques, de Vernier, à Chêne-Bougeries, est administrateur unique avec signature individuelle. Registre journalier No 19916 du 14.12.2011 / CH-660.1.422.010-1 / 06464994

■ **ALMAS CHP SA**, à Genève, CH-660-0462005-4 (FOSC du 24.06.2011, p. 0/6221266). MRK Consulting Mario R. Kummer, expert-comptable diplômé, n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Ernest & Young SA (CH-660-0176999-6), à Lancy. Registre journalier No 19917 du 14.12.2011 / CH-660.0.462.005-4 / 06464996

■ **ASTRAG TRANSPORTS SA**, à Planles-Ouates, CH-660-0870007-4 (FOSC du 21.06.2010, p. 9/5685748). Fiduciaire Jean-Albert Schmid (CH-660-0467983-5) n'est plus organe de révision. Registre journalier No 19918 du 14.12.2011 / CH-660.0.870.007-4 / 06464998

■ **AUGUSTUS TRUST AND ASSET MANAGERS SA**, à Genève, CH-170-3025075-6 (FOSC du 22.06.2011, p. 0/6216734). Selon déclaration du 24.11.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Fiduciaire Wuarin et Chatton Société Anonyme n'est plus organe de révision. Registre journalier No 19919 du 14.12.2011 / CH-170.3.025.075-6 / 06465000

■ **BIH Technique Sàrl**, à Genève, CH-660-3281011-4 (FOSC du 12.12.2011,

p. 0/6455206). L'inscription No 19472 du 07.12.2011 est rectifiée en ce sens que le but est: électrotechnique générale, domotique, automation, système de protection contre l'incendie (cf. statuts pour but complet) (et non pas: électronique générale, domotique, automation, système de protection contre l'incendie (cf. statuts pour but complet)). Registre journalier No 19920 du 14.12.2011 / CH-660.3.281.011-4 / 06465958

■ **Bourgeois Primeurs Carouge près Genève SA**, à Carouge (GE), CH-660-1532001-8 (FOSC du 28.10.2003, p. 7). L'administrateur-président Filipe-Ferreira Francisco signe désormais individuellement. Registre journalier No 19921 du 14.12.2011 / CH-660.1.532.001-8 / 06465002

■ **CAPIOD SPORTS SA, en liquidation**, à Genève, CH-626-3009294-1 (FOSC du 28.01.2011, p. 8/6008066). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011. Registre journalier No 19922 du 14.12.2011 / CH-626.3.009.294-1 / 06465004

■ **CATUSSE REALISATION**, à Genève, CH-660-0525010-5 (FOSC du 09.06.2011, p. 0/6199326). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011. Registre journalier No 19923 du 14.12.2011 / CH-660.0.525.010-5 / 06465006

■ **CDMA SA**, à Genève, CH-660-0509009-5 (FOSC du 06.07.2011, p. 0/6239532). Administration: Messere Vittorio, directeur, Moussa Fares, du Liban, à Caza du Metn, LBN, président, Hani Simon, de Corsier-sur-Vevey, à Genève, directeur, lesquels signent collectivement à deux; les pouvoirs de Messere Vittorio sont modifiés en ce sens. Faivre Jean-Marie, jusqu'ici administrateur, est secrétaire hors conseil et signe désormais collectivement à deux. Registre journalier No 19924 du 14.12.2011 / CH-660.0.509.009-5 / 06465008

■ **CDRC Centre de Diagnostic Radiologique de Carouge SA**, à Carouge (GE), CH-660-1918997-8 (FOSC du 28.11.2011, p. 0/6434408). Gonzales Robert, nommé directeur, continue à signer collectivement à deux. Registre journalier No 19925 du 14.12.2011 / CH-660.1.918.997-8 / 06465010

■ **Chicholiconsulting, Boris Chicholine**, à Genève, CH-660-6061008-4 (FOSC du 09.05.2011, p. 0/6153736). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011. Registre journalier No 19926 du 14.12.2011 / CH-660.6.061.008-4 / 06465012

■ **CHSIH Sàrl**, à Lancy, CH-170-3029863-2 (FOSC du 25.02.2011, p. 6/6050954). Fusion: reprise des actifs et passifs de MCIC AG, à Zoug (CH-170-3029857-2), selon contrat de fusion du 01.12.2011 et bilan au 31.07.2011, présentant des actifs de CHF 2'321'535, des passifs envers les tiers de CHF 23'935, soit un actif net de CHF 2'297'600. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne

pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution de parts sociales. Registre journalier No 19927 du 14.12.2011 / CH-170.3.029.863-2 / 06465966

■ **CODEB Compagnie de Développement Bioénergétique Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-2330007-6 (FOSC du 05.05.2011, p. 0/6148644). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011. Registre journalier No 19928 du 14.12.2011 / CH-660.2.330.007-6 / 06465014

■ **Codes Société Financière SA**, à Genève, CH-660-0125977-4 (FOSC du 06.09.2011, p. 0/6323654). Fiechter Eric W., nommé président, continue à signer individuellement. Fiechter Robert, de Dürrenroth, à Chêne-Bourg, est membre et vice-président du conseil d'administration avec signature individuelle. Registre journalier No 19929 du 14.12.2011 / CH-660.0.125.977-4 / 06465016

■ **Comvest SA**, à Genève, CH-660-0075974-0 (FOSC du 29.12.2009, p. 13/5420028). Administration: Möschinger Werner, nommé président, lequel continue à signer individuellement et Möschinger Olivier, de Genève, à Corsier, avec signature collective à deux, avec Leheup Jean-Pierre. Le directeur Leheup Jean-Pierre signe désormais collectivement à deux, avec Möschinger Olivier. Registre journalier No 19930 du 14.12.2011 / CH-660.0.075.974-0 / 06465018

■ **Dare to Glow S.A.**, à Genève, CH-660-0545011-5 (FOSC du 28.02.2011, p. 7/6053058). Le capital-actions a été libéré ultérieurement à concurrence d'un montant de CHF 50'000. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 09.12.2011. Nouvelle adresse: rue de la Navigation 21 bis, 1201 Genève. Registre journalier No 19931 du 14.12.2011 / CH-660.0.545.011-5 / 06465968

■ **DBM Sàrl**, à Genève, CH-020-3919431-4 (FOSC du 19.10.2010, p. 8/5859798). Nouvelle raison sociale: **Lee Hecht Harrison Sàrl [Lee Hecht Harrison GmbH] [Lee Hecht Harrison LLC]**. Statuts modifiés le 10.11.2011. L'associée DBM Switzerland Sàrl [DBM Switzerland GmbH] [DBM Switzerland LLC] (CH-660-2248010-5) porte maintenant le nom de LHH Switzerland Sàrl [LHH Switzerland GmbH] [LHH Switzerland LLC] (CH-660-2248010-5) et est domiciliée à Lausanne. Bossy Stéphane, King Todd et Toupin Manon ne sont plus gérants; leurs pouvoirs sont radiés. Gérants: Scheiwiller Pascal, de Waldkirch, à Feusisberg, président, Alcide Peter Edward, des USA, à Monroe, USA, De Sousa Ranjit, de Riehen, à Zollikon, et Storm-Devolz Karine, de Lausanne, à Fort Salonga, USA, tous avec signature collective à deux. Procuration collective à deux avec un gérant a été conférée à Dagier-Joncour Anne, de France, à Prévessin-Moëns, F, Hamilos Stefan, de Wallisellen, à Zurich, et Suchancki François, de Bâle, à Möhlin. Registre journalier No 19932 du 14.12.2011 / CH-020.3.919.431-4 / 06465970

■ **DBM Switzerland Sàrl**, à Genève, CH-660-2248010-5 (FOSC du 01.11.2010, p. 7/

5876032). Par suite du transfert de son siège à Lausanne, la société est inscrite au registre du commerce du canton de Vaud sous la nouvelle raison sociale LHH Switzerland Sàrl [LHH Switzerland GmbH] [LHH Switzerland LLC]; par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève. Registre journalier No 20023 du 14.12.2011 / CH-660.2.248.010-5 / 06465728

■ **DRPI SA**, à Genève, CH-660-2095006-6 (FOSC du 23.01.2009, p. 8/4843062). Nouveau siège: Carouge (GE), avenue du Cardinal-Mermillod 42-44, 1227 Carouge. Statuts modifiés le 08.12.2011. Spitsas Athanas est maintenant domicilié à Cologny. Registre journalier No 19933 du 14.12.2011 / CH-660.2.095.006-6 / 06465972

■ **Dukascopy Bank SA**, à Meyrin, CH-660-1823004-9 (FOSC du 15.03.2011, p. 0/6077222). Zbinden Patrick n'est plus administrateur; ses pouvoirs, de même que ceux de Kukels Dmitrijs sont radiés. Guillaume Pierre-Alain, de Diesse, à Lausanne, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Registre journalier No 19934 du 14.12.2011 / CH-660.1.823.004-9 / 06465020

■ **Edelweiss Blanc Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-1358005-7 (FOSC du 09.03.2011, p. 0/6068136). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011. Registre journalier No 19935 du 14.12.2011 / CH-660.1.358.005-7 / 06465022

■ **EL RIZK Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-1350003-5 (FOSC du 31.03.2011, p. 0/6101254). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011. Registre journalier No 19936 du 14.12.2011 / CH-660.1.350.003-5 / 06465024

■ **Elephant Gold SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0971997-5 (FOSC du 28.01.2011, p. 8/6008080). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011. Registre journalier No 19937 du 14.12.2011 / CH-660.0.971.997-5 / 06465026

■ **Elpida Memory (Europe) Sàrl**, à Lancy, CH-660-5214008-4 (FOSC du 09.12.2011, p. 0/6452174). L'inscription No 19393 du 06.12.2011 est rectifiée en ce sens que le gérant unique porte le nom de Royer de la Bastie Alexandre (et non pas Royer de la Batie Alexandre). Registre journalier No 19938 du 14.12.2011 / CH-660.5.214.008-4 / 06465028

■ **EMGE Finance SA**, à Meyrin, CH-660-1426996-7 (FOSC du 05.02.2010, p. 8/5481210). Gambaro Giuliano n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Gambaro Giovanni, nommé président, Muller Daniel, jusqu'ici délégué, nommé secrétaire, et Buonomo Christian, de et à Genève, tous trois avec signature collective à deux. Registre journalier No 19939 du 14.12.2011 / CH-660.1.426.996-7 / 06465030

■ **Fédération Internationale des Ingénieurs-Conseils (FIDIC)**, à Meyrin, CH-

020-6900135-8 (FOSC du 11.05.2011, p. 0/6156856). Thomopoulos Greys et Thornton Adam ne sont plus membres du comité exécutif; leurs pouvoirs sont radiés. French Geoff, maintenant domicilié à Newbury, GB, jusqu'ici vice-président, nommé président, continue à signer individuellement. Bueno Tomas Pablo, d'Espagne, à Madrid, E, est membre et vice-président trésorier du comité exécutif avec signature individuelle. Signature individuelle a été conférée à Vink Enrico, des Pays-Bas, à Chêne-Bougeries, directeur. Registre journalier No 19940 du 14.12.2011 / CH-020.6.900.135-8 / 06465032

■ **Feeling SA**, à Genève, CH-660-0399983-5 (FOSC du 12.08.2010, p. 7/5767848). Par décision du juge du Tribunal de première instance du 07.11.2011, la société a été dissoute conformément à l'article 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Feeling SA, en liquidation**. Registre journalier No 19941 du 14.12.2011 / CH-660.0.399.983-5 / 06465986

■ **FINANCIERE ERMEWA SA**, à Genève, CH-660-2457002-9 (FOSC du 11.04.2011, p. 0/6115518). Capital-actions réduit d'un montant de CHF 104'930'000 par destruction de 104'930 actions de CHF 1'000, nominatives, et remboursement aux actionnaires. Capital-actions: CHF 1'000'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 1'000, nominatives. Suppression du capital-participation de CHF 2'904'000 par destruction de 2'904 bons de CHF 1'000, nominatifs, et remboursement aux titulaires de bons. Statuts modifiés le 26.09.2011. L'accomplissement des formalités légales a été constaté par acte authentique du 09.12.2011. Registre journalier No 19942 du 14.12.2011 / CH-660.2.457.002-9 / 06465988

■ **Fondation communale pour le logement de personnes âgées**, à Veyrier, CH-660-0341985-3 (FOSC du 25.06.2010, p. 10/5694538). Cevey Ariane et Mermod Daniel ne sont plus membres du conseil; leurs pouvoirs sont radiés. Bessat Maude, Müller Max et Perrin Philibert ne sont plus membres du conseil. Rolle Dominique, de Genève, à Veyrier, vice-présidente, Rostan-Aebersold Marlyse, de Carouge (GE), à Veyrier, secrétaire, Bjertnes Virginia, de Meyrin, à Veyrier, Singeorzan Tiberiu, de Genève, à Veyrier, Tobler Jérôme, de Genève, à Veyrier, et Vassant Marc, de et à Veyrier, sont membres du conseil avec signature collective à deux. Registre journalier No 19943 du 14.12.2011 / CH-660.0.341.985-3 / 06465034

■ **Fondation pour les Arts Visuels**, à Genève, CH-660-0355997-1 (FOSC du 22.12.2009, p. 9/5405788). Société Anonyme Fiduciaire Avondo n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Ofisa SA (CH-550-0067334-5), à Lausanne. Registre journalier No 19944 du 14.12.2011 / CH-660.0.355.997-1 / 06465036

■ **GAC Groupe André Chevalley Holding SA**, à Carouge (GE), CH-660-0060993-8 (FOSC du 10.01.2000, p. 0173). Augmentation ordinaire du capital-actions

(Suite page suivante)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

porté de CHF 100'000 à CHF 2'000'000 par l'émission de 19'000 actions de CHF 100, au porteur. Capital-actions: CHF 2'000'000, entièrement libéré, divisé en 20'000 actions de CHF 100, au porteur. Apport en nature: selon contrat du 01.12.2011, 500 actions de CHF 1'000, au porteur, de la société «Garage de l'Athénée, André Chevalley SA» (CH-660-0036926-9), à Vernier; 100 actions de CHF 1'000, au porteur, de la société «AUTOS CAROUGE SA», (CH-660-2058998-5), à Carouge (GE); 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire, de la société «Promoco Développement SA» (CH-660-0483992-1), à Carouge (GE); 200 actions de CHF 1'000, nominatives, avec restriction quant à la transmissibilité, de la société «Garage de Nyon - A. et S. Chevalley S.A.» (CH-550-0100680-0), à Nyon; 1'000 actions de CHF 1'000, nominatives, de la société «Garage de la Marbrerie, André Chevalley SA» (CH-660-0115988-1), à Carouge (GE); en contrepartie desquelles sont remises à l'apporteur 19'000 actions de CHF 100, au porteur. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ainsi que par écrit ou par courriel envoyé aux actionnaires dont le nom et l'adresse sont connus de la société. Nouveaux statuts du 01.12.2011.

Registre journalier No 19945 du 14.12.2011 / CH-660.0.060.993-8 / 06465990

■ **Garage JPI, Jean-Paul MOLLEYRES & Frédéric SANDMEIER, en liquidation**, à Vernier, CH-660-2782009-7 (FOSC du 17.06.2011, p. 0/6210138). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011.

Registre journalier No 19946 du 14.12.2011 / CH-660.2.782.009-7 / 06465038

■ **GEROFINANCE - DUNAND SA**, à Genève, CH-660-0298962-1 (FOSC du 21.11.2011, p. 0/6423916). La procuration de Souque-Chappuis Brigitte est radiée. Procuration collective à deux, avec un administrateur, un directeur ou un sous-directeur a été conférée à Nicastro Antonio, d'Italie, à Versoix.

Registre journalier No 19947 du 14.12.2011 / CH-660.0.298.962-1 / 06465040

■ **Global Alternataive Wealth Management SA**, à Genève, CH-660-3326011-9 (FOSC du 12.12.2011, p. 0/6455272). L'inscription No 19475 du 07.12.2011 est rectifiée en ce sens que la raison sociale est **Global Alternative Wealth Management SA** (et non pas Global Alternataive Wealth Management SA).

Registre journalier No 19948 du 14.12.2011 / CH-660.3.326.011-9 / 06465998

■ **GRANDRUE (SUISSE) SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-2313003-8 (FOSC du 01.07.2011, p. 0/6232844). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011.

Registre journalier No 19949 du 14.12.2011 / CH-660.2.313.003-8 / 06465042

■ **HARIMA Sàrl, en liquidation**, à Chêne-Bourg, CH-660-6693008-6 (FOSC du 23.03.2011, p. 0/6088318). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011.

Registre journalier No 19950 du 14.12.2011 / CH-660.6.693.008-6 / 06465044

■ **HODYS MARINE & INDUSTRIES Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-6211008-6 (FOSC du 31.03.2011, p. 0/6101282). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011.

Registre journalier No 19951 du 14.12.2011 / CH-660.6.211.008-6 / 06465046

■ **HORIZON PROD Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-2319007-6 (FOSC du 31.03.2011, p. 0/6101284). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011.

Registre journalier No 19952 du 14.12.2011 / CH-660.2.319.007-6 / 06465048

■ **HPS High Protection & Security Services SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-1557003-4 (FOSC du 27.01.2011, p. 8/6005232). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 23.05.2011.

Registre journalier No 19953 du 14.12.2011 / CH-660.1.557.003-4 / 06465050

■ **Hubert Construction**, à Genève, CH-660-1033010-1 (FOSC du 12.01.2011, p. 9/5983044). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 23.05.2011.

Registre journalier No 19954 du 14.12.2011 / CH-660.1.033.010-1 / 06466358

■ **IB International Brands SA, en liquidation**, à Lancy, CH-217-0137668-8 (FOSC du 11.08.2010, p. 7/5765610). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 15.11.2010.

Registre journalier No 19955 du 14.12.2011 / CH-217.0.137.668-8 / 06465052

■ **IMMODISA SA**, à Genève, CH-660-1572005-7 (FOSC du 24.01.2008, p. 8/4306104). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont connus. Nouveaux statuts du 05.12.2011. Selon déclaration du 05.12.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Fiduciaire Verifid SA n'est plus organe de révision.

Registre journalier No 19956 du 14.12.2011 / CH-660.1.572.005-7 / 06465054

■ **Induni & Cie SA**, à Lancy, CH-660-0336972-5 (FOSC du 21.04.2011, p. 0/6132160). Communication aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 08.12.2011.

Registre journalier No 19957 du 14.12.2011 / CH-660.0.336.972-5 / 06465056

■ **International Association of Infant Food Manufacturers (IFM)**, à Genève, CH-660-1978011-1 (FOSC du 15.07.2011, p. 0/6257938). Schmidt Kurt Thomas, jusqu'ici vice-président, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Schulman Amy, nommée vice-présidente, signe désormais collectivement à deux. Golsby Stephen W., jusqu'ici président, n'exerce plus la signature sociale.

Registre journalier No 19958 du 14.12.2011 / CH-660.1.978.011-1 / 06465058

■ **Interpetrol SA**, à Genève, CH-660-2812011-2 (FOSC du 24.11.2011, p. 0/6430740). Faessler Bruno n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Mujic Miran, de Croatie, à Bâle, est administrateur unique avec signature individuelle.

Registre journalier No 19959 du 14.12.2011 / CH-660.2.812.011-2 / 06465060

■ **KAG Real Investment and Trading SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0832994-9 (FOSC du 14.03.2011, p. 0/6073806). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011.

Registre journalier No 19960 du 14.12.2011 / CH-660.0.832.994-9 / 06465062

■ **KTF SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0467994-6 (FOSC du 18.11.2010, p. 8/5899724). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 05.05.2011.

Registre journalier No 19961 du 14.12.2011 / CH-660.0.467.994-6 / 06465064

■ **LG MONTAGE Sàrl, en liquidation**, à Satigny, CH-660-1158006-6 (FOSC du 24.12.2010, p. 13/5957034). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011.

Registre journalier No 19962 du 14.12.2011 / CH-660.1.158.006-6 / 06465066

■ **METALOREDIA SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0099007-0 (FOSC du 11.01.2011, p. 10/5981180). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 05.05.2011.

Registre journalier No 19963 du 14.12.2011 / CH-660.0.099.007-0 / 06465068

■ **Missini Sàrl, en liquidation**, à Versoix, CH-660-2320005-7 (FOSC du 08.10.2010, p. 8/5845976). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 27.06.2011.

Registre journalier No 19964 du 14.12.2011 / CH-660.2.320.005-7 / 06465070

■ **MONTRANA INVESTMENTS SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-1107005-8 (FOSC du 03.12.2010, p. 8/5921946). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 02.05.2011.

Registre journalier No 19965 du 14.12.2011 / CH-660.1.107.005-8 / 06465072

■ **MONTRES OLIVIER ROUX SA, en liquidation**, à Carouge (GE), CH-660-2252000-2 (FOSC du 06.07.2011, p. 0/6239412). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 29.08.2011.

Registre journalier No 19966 du 14.12.2011 / CH-660.2.252.000-2 / 06465074

■ **MTB Multitrawaux Bâtiment Sàrl**, à Vernier, CH-660-1613006-3 (FOSC du 17.09.2010, p. 8/5816654). Nouveau siège: Genève, rue Lamartine 23, 1203 Genève. Statuts modifiés le 08.12.2011.

Registre journalier No 19967 du 14.12.2011 / CH-660.1.613.006-3 / 06466006

■ **Nettoyage Economia Sàrl, en liquidation**, à Meyrin, CH-660-2828006-7 (FOSC du 10.09.2010, p. 7/5806468). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 28.03.2011.

Registre journalier No 19968 du 14.12.2011 / CH-660.2.828.006-7 / 06465076

■ **Neves Pereira Carla**, à Genève, CH-660-2094007-7 (FOSC du 12.01.2011, p. 9/5983052). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 05.05.2011.

Registre journalier No 19969 du 14.12.2011 / CH-660.2.094.007-7 / 06465078

■ **NORCO INVESTMENT SA**, à Genève, CH-660-0267009-1 (FOSC du 06.02.2009, p. 10/4865084). Nory Elyass n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Clavel Philippe, de et à Sion, est administrateur unique avec signature individuelle.

Registre journalier No 19970 du 14.12.2011 / CH-660.0.267.009-1 / 06465080

■ **OMNIUM INVESTMENT CONCEPT SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-2183007-8 (FOSC du 31.03.2011, p. 0/6101316). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011.

Registre journalier No 19971 du 14.12.2011 / CH-660.2.183.007-8 / 06465082

■ **ORAS Creative Development Sàrl**, à Genève, CH-660-2871010-0 (FOSC du 22.03.2011, p. 0/6086554). Nouveau gérant: Dassonville Damien, de France, à Douvaine, F, avec signature collective à deux.

Registre journalier No 19972 du 14.12.2011 / CH-660.2.871.010-0 / 06465084

■ **PASSPARTOO Sàrl**, à Vernier, CH-660-1854010-8 (FOSC du 20.07.2011, p. 0/6263880). Barrois Philippe n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Nouveau gérant: Lucas Cyril, de France, à Paris, F, avec signature individuelle.

Registre journalier No 19973 du 14.12.2011 / CH-660.1.854.010-8 / 06465086

■ **Pharmacie Bertrand SA**, à Genève, CH-660-0675991-9 (FOSC du 26.08.2010, p. 8/5786756). Plaflida Société Fiduciaire SA (CH-660-0214961-4) n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: CR Gestion et Fiduciaire SA (CH-660-0275988-9), à Genève.

Registre journalier No 19974 du 14.12.2011 / CH-660.0.675.991-9 / 06465088

■ **Pharmacie de Bernex F. Perret Sàrl**, à Bernex, CH-660-0320994-6 (FOSC du 14.02.2011, p. 9/6032542). EXCO Expertises & Conseils SA (CH-660-1917002-3) n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: CR Gestion et Fiduciaire SA (CH-660-0275988-9), à Genève.

Registre journalier No 19975 du 14.12.2011 / CH-660.0.320.994-6 / 06465090

■ **Pictet North America Advisors SA**, à Carouge (GE), CH-660-2886006-6 (FOSC du 31.10.2011, p. 0/6397036). L'administrateur Viani Giovanni, nommé président et directeur, continue à signer collectivement à deux. L'administrateur Oppenheim Henri Christophe, jusqu'ici président, nommé vice-président, continue à signer collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Rialan Hugues, de France, à Bernex, directeur adjoint.

Registre journalier No 19976 du 14.12.2011 / CH-660.2.886.006-6 / 06465092

■ **Planète Bleue SA**, à Genève, CH-660-1067999-4 (FOSC du 25.03.2010, p. 10/5559296). Perriard Eveline n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés.

Registre journalier No 19977 du 14.12.2011 / CH-660.1.067.999-4 / 06465094

■ **Protexim Sàrl**, à Genève, CH-550-1023544-4 (FOSC du 01.04.2010, p. 12/

5570972). Costanza Guy est maintenant domicilié à Genève.

Registre journalier No 19978 du 14.12.2011 / CH-550.1.023.544-4 / 06465096

■ **P3 Projects SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-1865996-1 (FOSC du 25.10.2010, p. 8/5867076). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 05.05.2011.

Registre journalier No 19979 du 14.12.2011 / CH-660.1.865.996-1 / 06465098

■ **Rampini & Cie SA, succursale de Cologny, Lac et rivières**, à Cologny, CH-660-0727986-4, entreprise ayant son siège principal à Vernier (FOSC du 04.10.2007, p. 8/4139782). Nouvelle raison de commerce: **Rampini & Cie SA, succursale de Collonge-Bellerive, Lac et rivières**. Nouveau siège: Collonge-Bellerive, route de Thonon 152C, 1222 Vésenaz.

Registre journalier No 19980 du 14.12.2011 / CH-660.0.727.986-4 / 06466022

■ **REGENT GROUP SERVICES SA, Tortola, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-0518009-1 (FOSC du 05.12.2011, p. 0/6444192). L'inscription No 19063 du 30.11.2011 est rectifiée en ce sens que Guinchard Michèle est en fait domiciliée à Chêne-Bougeries et non pas à Genève, et Moss Timothy est en fait domicilié à Genève et non pas à Chêne-Bougeries.

Registre journalier No 19981 du 14.12.2011 / CH-660.0.518.009-1 / 06465100

■ **Saprofec SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0496985-3 (FOSC du 03.09.2010, p. 8/5796632). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 05.12.2011.

Registre journalier No 19982 du 14.12.2011 / CH-660.0.496.985-3 / 06465102

■ **Sauxlin SA**, à Genève, CH-660-0930003-6 (FOSC du 01.10.2010, p. 8/5834594). Nouveaux statuts du 28.11.2011. Buchschacher Hans-Peter n'est plus administrateur et ses pouvoirs sont radiés. Steiner Charles, de Flumenthal, à Vernier, est membre et président du conseil d'administration avec signature individuelle.

Selon déclaration du 28.11.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Revor AG, Treuhander- & Revisionsgesellschaft (CH-020.3.921.342-9) n'est plus organe de révision.

Registre journalier No 19983 du 14.12.2011 / CH-660.0.930.003-6 / 06465104

■ **SCANTECHNIC Sàrl**, à Plan-les-Ouates, CH-660-1433000-6 (FOSC du 14.09.2010, p. 9/5811824). L'adresse chemin du Daru 2 est radiée. Koenig Olivier n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés.

Registre journalier No 19984 du 14.12.2011 / CH-660.1.433.000-6 / 06465106

■ **SerFinGest Asset Management SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0728004-2 (FOSC du 09.06.2011, p. 0/6199400). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011.

Registre journalier No 19985 du 14.12.2011 / CH-660.0.728.004-2 / 06465108

■ **SI Mirva, en liquidation**, à Collonge-Bellerive, CH-660-0163988-7 (FOSC du 11.10.2010, p. 9/5847384). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 27.06.2011.

Registre journalier No 19986 du 14.12.2011 / CH-660.0.163.988-7 / 06465110

■ **SIFS-SAGESCO Groupe Sàrl**, à Genève, CH-660-2398001-2 (FOSC du 23.11.2010, p. 9/5906988). L'adresse rue de l'Athénée 40 est radiée. Les pouvoirs de Col Richard-Albert sont radiés.

Registre journalier No 19987 du 14.12.2011 / CH-660.2.398.001-2 / 06465112

■ **Simone Fernandes-Meyer**, à Collonge-Bellerive, CH-660-0546987-7 (FOSC du 25.11.2010, p. 8/5910826). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 13.09.2010.

Registre journalier No 19988 du 14.12.2011 / CH-660.0.546.987-7 / 06465114

■ **Smartcopter Sàrl**, à Genève, CH-660-1665011-5 (FOSC du 20.06.2011, p. 0/6212184). Velati Laurent n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. L'associé Camoletti Alexandre reste seul gérant et continue à signer individuellement.

Registre journalier No 19989 du 14.12.2011 / CH-660.1.665.011-5 / 06465116

■ **Société de l'immeuble angle rue du Rhône et place du Molard SA**, à Genève, CH-660-0049943-5 (FOSC du 01.09.2011, p. 0/6317298). La procuration de Kummer Alfred est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Dreier Beat, de Trub, à Messery, F.

Registre journalier No 19990 du 14.12.2011 / CH-660.0.049.943-5 / 06465118

■ **SOLAR POWER PARTNERS A.G., en liquidation**, à Genève, CH-660-1043002-4 (FOSC du 13.08.2010, p. 8/5769200). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.10.2010.

Registre journalier No 19991 du 14.12.2011 / CH-660.1.043.002-4 / 06465120

■ **SOURCES EXPERT Sàrl**, à Chêne-Bourg, CH-660-0907003-7 (FOSC du 28.07.2011, p. 0/6276254). Nouvelle adresse: chemin de Floraire 5, 1225 Chêne-Bourg.

Registre journalier No 19992 du 14.12.2011 / CH-660.0.907.003-7 / 06464748

■ **Specialty Tropical Coffees Sàrl, en liquidation**, à Meyrin, CH-660-0641003-2 (FOSC du 07.01.2011, p. 15/5973648). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 02.05.2011.

Registre journalier No 19993 du 14.12.2011 / CH-660.0.641.003-2 / 06464750

■ **Spoil Me Sàrl**, à Genève, CH-660-6032008-1 (FOSC du 03.06.2011, p. 0/6189914). Par suite du transfert de son siège à Montreux, la société est inscrite au registre du commerce du canton de Vaud; par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève.

Registre journalier No 20040 du 14.12.2011 / CH-660.6.032.008-1 / 06466348

■ **Stock Factory SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-1984996-6 (FOSC du 31.01.2011, p. 10/6009410). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011.

Registre journalier No 19994 du 14.12.2011 / CH-660.1.984.996-6 / 06464802

■ **Sun Delivery Holding S.A., en liquidation**,

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

0623006-0 (FOSC du 04.02.2011, p. 9/ 6019654). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.04.2011. Registre journalier No 20000 du 14.12.2011 / CH-660.0.623.006-0 / 06464814

■ **THERM'ISOLATION Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-0335009-8 (FOSC du 20.05.2011, p. 0/6172316). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011. Registre journalier No 20001 du 14.12.2011 / CH-660.0.335.009-8 / 06464816

■ **TRIMJA-TRIMI Sàrl, en liquidation**, à Vernier, CH-660-1521002-4 (FOSC du 31.03.2011, p. 0/6101344). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011. Registre journalier No 20002 du 14.12.2011 / CH-660.1.521.002-4 / 06464818

■ **Troger SA**, à Collonge-Bellerive, CH-660-0890987-1 (FOSC du 14.06.2011, p. 0/ 6203776). La clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée à la constitution est supprimée conformément à l'article 628, alinéa 4, CO. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 09.12.2011. Registre journalier No 20003 du 14.12.2011 / CH-660.0.890.987-1 / 06465540

■ **UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA**, à Genève, CH-660-0071956-1 (FOSC du 09.12.2011, p. 0/6452956). Fusion: reprise des actifs et passifs de ABN AMRO Bank (Switzerland) AG, à Zurich (CH-020-3900987-5), selon contrat de fusion du 12.12.2011 et bilan au 31.10.2011, présentant des actifs de CHF 1'730'529'203.10, des passifs envers les tiers de CHF 1'426'179'497.18, soit un actif net de CHF 304'349'705.92. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Registre journalier No 20004 du 14.12.2011 / CH-660.0.071.956-1 / 06465544

■ **VALUE TELECOM SA**, à Genève, CH-660-0771001-4 (FOSC du 05.04.2011, p. 0/6106566). Nouvelle adresse: rue des Bains 33, c/o Arkion SA, 1205 Genève. Registre journalier No 20005 du 14.12.2011 / CH-660.0.771.001-4 / 06464820

■ **Vistra SA**, à Genève, CH-020-3026177-3 (FOSC du 26.05.2011, p. 0/6179666). Procuration collective à deux a été conférée à Ibrahimaj Elizabeta, de et à Meyrin. Registre journalier No 20006 du 14.12.2011 / CH-020.3.026.177-3 / 06464658

■ **Volos Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-2365006-3 (FOSC du 17.06.2011, p. 0/6210210). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.08.2011. Registre journalier No 20007 du 14.12.2011 / CH-660.2.365.006-3 / 06464660

■ **Welfare Association**, à Genève, CH-660-0132983-4 (FOSC du 25.11.2011, p. 0/ 6433338). Les membres du comité Alami Faisal, vice-président, Kashkoush Victor, secrétaire, Alami Youssef Sami, trésorier, et Jafar Sawsan, signent désormais collectivement à deux sans restriction. Registre journalier No 20008 du 14.12.2011 / CH-660.0.132.983-4 / 06464662

■ **2B4A Sàrl**, à Genève, CH-660-1389011-7 (FOSC du 16.05.2011, p. 0/ 6163918). Dustour Gérard n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Les associés-gérants Bayle Alexis, maintenant domicilié à Genève, et Billard Nicolas signent désormais individuellement; leurs pouvoirs sont modifiés en ce sens. Registre journalier No 20009 du 14.12.2011 / CH-660.1.389.011-7 / 06464664

RADIATIONS

■ **ABN AMRO Bank (Switzerland) AG, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-0390979-5 (FOSC du 29.07.2011, p. 0/ 6278622). La succursale est radiée par suite de fusion de la maison mère avec la société UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA (CH-660-0071956-1), à Genève. Registre journalier No 20010 du 14.12.2011 / CH-660.0.390.979-5 / 06465182

■ **Adhésif, E. Daguin**, à Chêne-Bourg, CH-660-0893989-7 (FOSC du 12.10.1989,

p. 4159). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20011 du 14.12.2011 / CH-660.0.893.989-7 / 06465184

■ **Agro-Sanilac Alain Gaillard**, à Collex-Bossy, CH-660-0150995-7 (FOSC du 07.02.1995, p. 734). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20012 du 14.12.2011 / CH-660.0.150.995-7 / 06465186

■ **Arkena Technologies, Guinnard**, à Confignon, CH-660-1856997-9 (FOSC du 17.11.1997, p. 8337). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20013 du 14.12.2011 / CH-660.1.856.997-9 / 06465188

■ **Artiste Déco Création, Dominique Stromboni**, à Versoix, CH-660-0424000-4 (FOSC du 24.02.2000, p. 1288). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20014 du 14.12.2011 / CH-660.0.424.000-4 / 06465192

■ **B & M IMMOBILIER, Bouvier**, à Meyrin, CH-550-1039252-7 (FOSC du 21.01.2011, p. 8/5997430). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 20015 du 14.12.2011 / CH-550.1.039.252-7 / 06465194

■ **BONIDEX PTE LTD, Singapour, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-2597005-7 (FOSC du 20.12.2005, p. 7/ 3156406). La succursale est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 20016 du 14.12.2011 / CH-660.2.597.005-7 / 06465714

■ **BOUCHERIE DE L'ATHENEE, Laurent LEFEBVRE**, à Genève, CH-660-1242001-8 (FOSC du 27.06.2001, p. 4831). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20017 du 14.12.2011 / CH-660.1.242.001-8 / 06465716

■ **Boulangerie-Pâtisserie Bachmann**, à Genève, CH-660-0309981-5 (FOSC du 28.07.1981, p. 2407). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20018 du 14.12.2011 / CH-660.0.309.981-5 / 06465718

■ **Boutique Battista Milione**, à Genève, CH-660-0858988-6 (FOSC du 09.11.1988, p. 4555). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20019 du 14.12.2011 / CH-660.0.858.988-6 / 06465720

■ **Cordero Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-0396005-0 (FOSC du 21.10.2008, p. 7/4699606). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée. Registre journalier No 20020 du 14.12.2011 / CH-660.0.396.005-0 / 06465722

■ **Corecotra, Elisabeth Boujon**, à Hermance, CH-660-0373988-5 (FOSC du 17.05.1988, p. 2022). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20021 du 14.12.2011 / CH-660.0.373.988-5 / 06465724

■ **Craft-ED SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-2503007-7 (FOSC du 04.02.2011, p. 8/6019610). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

Registre journalier No 20022 du 14.12.2011 / CH-660.2.503.007-7 / 06465726

■ **DELALOYE Agnes**, à Genève, CH-660-2650005-6 (FOSC du 19.11.2010, p. 8/ 5902272). La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office. Registre journalier No 20024 du 14.12.2011 / CH-660.2.650.005-6 / 06466302

■ **EP MANAGEMENT LUGEON**, à Bernex, CH-660-2256009-0 (FOSC du 11.08.2010, p. 7/5765604). La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office. Registre journalier No 20025 du 14.12.2011 / CH-660.2.256.009-0 / 06466304

■ **Espinoza Trejo imperméabilisation**, à Chêne-Bourg, CH-660-2085007-8 (FOSC du 19.11.2010, p. 8/5902274). La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office. Registre journalier No 20026 du 14.12.2011 / CH-660.2.085.007-8 / 06465322

■ **FIBER OPTIC SENSORS - FOS SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-1492000-4 (FOSC du 03.12.2010, p. 8/ 5921938). La procédure de faillite ayant été clôturée, la société est radiée d'office. Registre journalier No 20027 du 14.12.2011 / CH-660.1.492.000-4 / 06465324

■ **FK Dem, Karim Hachem**, à Lancy, CH-660-2019002-0 (FOSC du 25.10.2002, p. 5/0701532). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20028 du 14.12.2011 / CH-660.2.019.002-0 / 06465326

■ **Fondation de prévoyance paritaire du personnel de Tavano SA et des sociétés affiliées, en liquidation**, à Genève, CH-660-0025983-7 (FOSC du 20.05.1999, p. 3361). Sa liquidation étant terminée, la fondation est radiée. Registre journalier No 20029 du 14.12.2011 / CH-660.0.025.983-7 / 06465328

■ **F.P.P. Film Production Partners SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0724001-0 (FOSC du 03.12.2010, p. 8/ 5921940). La procédure de faillite ayant été clôturée, la société est radiée d'office. Registre journalier No 20030 du 14.12.2011 / CH-660.0.724.001-0 / 06465330

■ **GEBA, V. Martin**, au Grand-Saconnex, CH-660-0039949-3 (FOSC du 21.05.1991, p. 2160). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20031 du 14.12.2011 / CH-660.0.039.949-3 / 06465332

■ **Ilda Wyss**, à Genève, CH-660-0196974-0 (FOSC du 22.07.1993, p. 3844). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20032 du 14.12.2011 / CH-660.0.196.974-0 / 06466346

■ **Islamovic**, à Meyrin, CH-660-0643994-9 (FOSC du 30.06.1994, p. 3666). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20033 du 14.12.2011 / CH-660.0.643.994-9 / 06465334

■ **JEAN-PAUL HIRT ARCHITECTE**, à Genève, CH-660-0667009-3 (FOSC du 01.10.2010, p. 8/5834558). La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office. Registre journalier No 20034 du 14.12.2011 / CH-660.0.667.009-3 / 06465338

■ **Michel Fornallaz**, à Genève, CH-660-0162975-1 (FOSC du 27.12.1990, p. 5113). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20035 du 14.12.2011 / CH-660.0.162.975-1 / 06465340

(Suite page suivante)



SOCIÉTÉ SUISSE DES ENTREPRENEURS

Section de Genève

Charte d'éthique

Destinée à promouvoir, auprès des maîtres d'ouvrage publics et privés, un choix d'entreprises fondé sur le professionnalisme et la correction en affaires, cette charte d'éthique définit le code de déontologie de la SG/SSE et regroupe l'ensemble des attestations demandées à ce jour lors des appels d'offres.

Le code de déontologie de la SG/SSE

1. Conseiller les clients au plus près de leurs intérêts.
2. Respecter les règles de l'art de la profession et les normes professionnelles en vigueur.
3. Promouvoir des critères et des normes de qualité et de sécurité.
4. Appliquer et faire appliquer les conditions générales du contrat d'entreprise version 2006 (FMB, FAI, DCTI).
5. Appliquer sans restriction les conventions nationales et les conventions locales.
6. S'interdire l'emploi de main-d'oeuvre clandestine.
7. Lutter contre le travail au noir.
8. Etre à jour avec ses obligations conventionnelles et sociales en fournissant, en tout temps, les attestations requises.
9. Promouvoir la formation et le perfectionnement professionnel.
10. Accepter de se soumettre aux contrôles des Commissions paritaires.

Validité de la Charte d'éthique

Valable pour une période de trois mois, du 1^{er} janvier au 31 mars 2012, une Charte d'éthique sera remise exclusivement aux entreprises membres de la Société suisse des entrepreneurs, Section de Genève, l'ayant souhaité qui auront fait la preuve de leur situation en matière d'obligations conventionnelles, sociales et fiscales.

Officialisation et reconnaissance par l'Etat du Certificat de la Charte d'éthique

Officialisé depuis le 13 septembre 1999, le certificat de la Charte d'éthique, d'une durée limitée, peut être demandé en tout temps par les membres bénéficiaires auprès de la Caisse de compensation du bâtiment (CCB), pour autant que l'entreprise remplisse toujours les conditions d'obtention. Ce certificat, officiellement reconnu par le DCTI et les différents maîtres d'ouvrages publics, équivalent à l'attestation «Multipack», est à joindre aux dossiers de soumission en lieu et place de toutes les attestations demandées jusqu'à présent.

Les attestations requises pour l'obtention de la Charte d'éthique

- Obligations en matière d'AVS / AI / APG / AC, auprès de la caisse No 66.2 à Genève
- Obligations légales en matière d'allocations familiales
- Obligations légales en matière de prévoyance professionnelle (LPP)
- Obligations légales en matière d'assurance accident (CNA / SUVA)
- Obligations en matière de paiement des impôts à la source
- L'entreprise doit être à jour dans le paiement de ses cotisations SSE
- Obligations en matière de retraite anticipée

Liste des entreprises bénéficiaires de la Charte d'éthique SG/SSE du 01.01.2012 au 31.03.2012

Ces entreprises représentent le 80.2 % de la main-d'œuvre des entreprises affiliées à la Caisse de compensation du bâtiment, des travaux publics et branches annexes du canton de Genève, à la Caisse de compensation des entreprises du carrelage du canton de Genève et à la Caisse de compensation de la Chambre genevoise de l'étanchéité et des toitures.

Alu'It SA	G. Dentan Genève SA
Alu'It Echafaudages SA	Gatto SA
Amoudruz SA	Geneux Dancet SA
Arn, Wüthrich & Frigerio SA	Grisoni, Lacroix, Fleury SA
Artrans SA	Grisoni Zaugg SA
Baerlocher Harry SA	Guimet V. Fils SA
Bagattini SA	Henrioud A. SA
Balzan + Immer SA	Immotech Construction SA
Barthassat-Duvillard SA	Implenla Construction SA
Batilor SA	Induni & Cie SA
Bechaz Serge	Isobat SA
Belloni SA	Isotech (Genève) SA
Bernasconi F. & Cie SA	ISR Injectobohr SA
Bertolit SA	Jacquet SA
Blatti Carrelages SA	Lanoir Jean SA
Borga Simon Toitures SA	Losinger Marazzi SA
Brighenti Nello SA	Marsura Sàrl
Brunner René, Entreprise	Marti Constructions SA, Succ. Meyrin
Casabat SA	Maulini SA
Cavecchia SA	Michel R. SA
Cescon Alfio	Mora Frères SA
Chillemi & Cie SA	Munin Sàrl
Colas Suisse SA, Succ. de	Orlati SFTP SA
Satigny	Perrin Frères SA
Construction Perret SA	Piasio Jean SA
Cuénod Constructions SA	Prelco SA
Da Silva J. Entreprise générale	Pro Béton SA
SA	Rampini & Cie SA
Dentan Etanchéité SA	Sablière du Cannelet SA
DMB SA	Schulthess Daniel SA
D'Orlando Claudio SA	Scrasa
Dorner Roger SA	Seical Sàrl
Dunoyer Construction SA	SIF-Groutbor SA
Echaloc SA	Solétanche SA
EGM Sàrl	Spinelli R. SA
Etico SA	Stauffer Ed. SA
Ferretti & Locci	Von Ro Echafaudages SA
Ferropose SA	Walo Bertschinger SA
Fipec SA	Zanelli SA
Francioli SA	

14, rue Malatrex - 1201 Genève
Tél. 022 949 18 18 - Fax 022 949 18 19 - CCP 12-3134-5
Site Internet: www.sse-ge.ch - email: sse@sse-ge.ch

REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)

■ **Michel Utiger, entreprise de taxis**, à Vernier, CH-660-0802009-8 (FOSC du 08.04.2009, p. 10/4964952). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20036 du 14.12.2011 / CH-660.0.802.009-8 / 06465342

■ **Nanouck SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0170965-4 (FOSC du 08.10.2010, p. 8/5845980). La procédure de faillite ayant été clôturée, la société est radiée d'office. Registre journalier No 20037 du 14.12.2011 / CH-660.0.170.965-4 / 06465888

■ **PAX Services, F. Montoya Burgos**, à Satigny, CH-660-3010009-4 (FOSC du 25.10.2011, p. 0/6389696). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 20038 du 14.12.2011 / CH-660.3.010.009-4 / 06465910

■ **Rochat Transports**, à Lancy, CH-660-0180977-0 (FOSC du 24.12.2009, p. 13/5412130). La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office. Registre journalier No 20039 du 14.12.2011 / CH-660.0.180.977-0 / 06465918

■ **SUNDIAM PTE LTD, Singapour, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-2589005-7 (FOSC du 20.12.2005, p. 7/3156602). La succursale est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 20041 du 14.12.2011 / CH-660.2.589.005-7 / 06465938

■ **TREASURER**, à Pregny-Chambésy, CH-660-0922005-2 (FOSC du 12.05.2005, p. 3/2833888). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20042 du 14.12.2011 / CH-660.0.922.005-2 / 06465940

■ **Vizta SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-1721001-5 (FOSC du 07.01.2011, p. 15/5973666). La procédure de faillite ayant été clôturée, la société est radiée d'office. Registre journalier No 20043 du 14.12.2011 / CH-660.1.721.001-5 / 06465942

■ **Von Ballmoos Thierry**, à Carouge (GE), CH-660-0058995-6 (FOSC du 27.10.2000, p. 7346). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20044 du 14.12.2011 / CH-660.0.058.995-6 / 06465946

■ **Yves Krähenbühl, Lexcall - permanence juridique téléphonique**, à Genève, CH-660-1145994-8 (FOSC du 10.11.1994, p. 6169). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'article 153 ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé. Registre journalier No 20045 du 14.12.2011 / CH-660.1.145.994-8 / 06465948

FOSC DU 20 DÉCEMBRE 2011,
No 247.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **ALOUETTE SA**, à Collonge-Bellerive, chemin du Vieux-Vésenaz 3 A, c/o Bureau d'architecture Joseph et Stéphane Pierre Cerutti, 1222 Vésenaz, CH-660-3408011-7. Nouvelle société anonyme. Statuts du 13.12.2011. But: toutes transactions et activités immobilières, promotions immobilières, notamment acquisition, mise en valeur, construction, location, administration, gérance et vente de biens, droits ou autres valeurs immobilières (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Cerutti Joseph, de Vernier, à Collonge-Bellerive, est administrateur unique avec signature individuelle.

(Suite page suivante)

LÉGISLATION

Loi modifiant la loi sur l'exercice
des droits politiques (LEDP)
(10879)

A 5 05

du 18 novembre 2011

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Modifications

La loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, est modifiée comme suit :

Art. 141 (nouvelle teneur)

L'élection des membres de la Cour des comptes a lieu, conformément à l'article 141 de la constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, au cours de la période allant du 1^{er} septembre au 15 novembre.

Art. 2 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le lendemain de sa promulgation dans la Feuille d'avis officielle.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le dix-huit novembre deux mille onze sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Pierre LOSIO	Antoine BARDE
Président du Grand Conseil	Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu l'expiration du délai de référendum,⁽¹⁾

arrête :

La loi ci-dessus est promulguée pour être exécutoire dans tout le canton dès le lendemain de la publication du présent arrêté.

Genève, le 11 janvier 2012

	Certifié conforme
	La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

⁽¹⁾ Publié le 28 novembre 2011
Délai de réf. : 9 janvier 2012

Loi modifiant la loi d'application
du code civil suisse et autres lois
fédérales en matière civile (LaCC)
(Hypothèques légales en garantie
des impôts) (10837)

E 1 05

du 18 novembre 2011

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Modifications

La loi d'application du code civil suisse et autres lois fédérales en matière civile, du 28 novembre 2010, est modifiée comme suit :

Art. 160, al. 3 (nouveau, les al. 3 et 4 anciens devenant les al. 4 et 5)

³ Si des hypothèques légales dépassant 1000 F naissent sans inscription au registre foncier et qu'elles ne sont pas inscrites au registre foncier dans les 4 mois à compter de l'exigibilité de la créance sur laquelle elles se fondent ou au plus tard dans les 2 ans à compter de la naissance de la créance, elles ne peuvent être opposées, après le délai d'inscription, aux tiers qui se sont fondés de bonne foi sur le registre foncier.

Art. 2 Modifications à d'autres lois

¹ La loi relative à la perception et aux garanties des impôts des personnes physiques et des personnes morales, du 26 juin 2008 (D 3 18), est modifiée comme suit :

Art. 41 (nouvelle teneur)

¹ La part des impôts cantonaux et communaux sur le revenu et le bénéfice relative au bénéfice provenant de l'aliénation de tout ou partie d'un immeuble sis dans le canton, de même que l'impôt immobilier complémentaire et l'impôt sur les bénéfices et gains immobiliers, sont garantis par une hypothèque légale sans inscription au sens de l'article 836 du code civil suisse et dans les termes prévus par l'article 160 de la loi d'application du code civil suisse et autres lois fédérales en matière civile, du 28 novembre 2010.

² Cette hypothèque légale ne peut grever que des immeubles qui sont ou ont été la propriété du contribuable ou sont ou ont été grevés d'un usufruit en sa faveur.

* * *

² La loi sur les droits de succession, du 26 novembre 1960 (D 3 25), est modifiée comme suit :

Art. 48 (nouvelle teneur)

¹ La part des droits de succession, qui se rapporte à des immeubles, est au bénéfice d'une hypothèque légale sans inscription au sens de l'article 836 du code civil suisse et dans les termes prévus par l'article 160 de la loi d'application du code civil suisse et autres lois fédérales en matière civile, du 28 novembre 2010.

² L'hypothèque légale ne peut viser que des immeubles dont le défunt était propriétaire.

* * *

³ La loi sur les droits d'enregistrement, du 9 octobre 1969 (D 3 30), est modifiée comme suit :

Art. 173 (nouvelle teneur)

¹ La part des droits d'enregistrement, qui se rapporte à des immeubles, est au bénéfice d'une hypothèque légale sans inscription au sens de l'article 836 du code civil suisse et dans les termes prévus par l'article 160 de la loi d'application du code civil suisse et autres lois fédérales en matière civile, du 28 novembre 2010.

² L'hypothèque légale ne peut viser que des immeubles qui sont ou ont été la propriété du contribuable.

Art. 3 Entrée en vigueur

Le Conseil d'Etat fixe la date d'entrée en vigueur de la présente loi.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le dix-huit novembre deux mille onze sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Pierre LOSIO	Antoine BARDE
Président du Grand Conseil	Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu l'expiration du délai de référendum,⁽¹⁾

arrête :

Art. 1

La loi ci-dessus est promulguée pour être exécutoire dans tout le canton dès le lendemain de la publication du présent arrêté.

Art. 2

L'entrée en vigueur de la loi ci-dessus doit être fixée ultérieurement par le Conseil d'Etat.

Genève, le 11 janvier 2012

	Certifié conforme
	La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

⁽¹⁾ Publié le 28 novembre 2011
Délai de réf. : 9 janvier 2012

Loi ouvrant un crédit d'étude de 5 600 000 F
en vue de l'agrandissement et de l'équipement
de l'établissement fermé de La Brenaz (10842)

du 18 novembre 2011

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit d'étude

¹ Un crédit d'étude de 5 600 000 F (y compris TVA et renchérissement) est ouvert au Conseil d'Etat en vue de l'agrandissement et l'équipement de l'établissement de La Brenaz.

² Il se décompose de la manière suivante :

Frais d'étude	5 196 000 F
TVA (8%)	404 000 F
Renchérissement	0 F
Total	5 600 000 F

LÉGISLATION (SUITE)

Art. 2 Budget d'investissement

¹ Ce crédit sera réparti en tranches annuelles inscrites au budget d'investissement dès 2011 sous la politique publique H – sécurité et population (rubrique N° 05.04.06.00 50400000).

² Ce crédit se décompose de la manière suivante :

– Frais de concours	500 000 F
– Frais d'étude	4 696 000 F
– TVA 8% arrondie à	404 000 F
Total	5 600 000 F

Art. 3 Financement et charges financières

Le financement du crédit est assuré, au besoin, par le recours à l'emprunt, dans le cadre du volume d'investissement « nets-nets » fixé par le Conseil d'Etat, dont les charges financières en intérêts et en amortissements sont à couvrir par l'impôt.

Art. 4 Amortissement

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

Art. 5 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le dix-huit novembre deux mille onze sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Pierre LOSIO	Antoine BARDE
Président du Grand Conseil	Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu l'expiration du délai de référendum,⁽¹⁾

arrête :

La loi ci-dessus est promulguée pour être exécutoire dans tout le canton dès le lendemain de la publication du présent arrêté.

Genève, le 11 janvier 2012

Certifié conforme
La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

⁽¹⁾ Publié le 28 novembre 2011
Délai de réf. : 9 janvier 2012

Loi ouvrant un crédit d'investissement de 27 491 000 F pour l'acquisition du bâtiment édifié par la Caisse cantonale genevoise de compensation en droit de superficie sur la parcelle N° 3162 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété de l'Etat de Genève (10853)

du 18 novembre 2011

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit d'investissement

Un crédit d'investissement de 27 491 000 F (valeur fin septembre 2010) est ouvert au Conseil d'Etat pour l'acquisition du bâtiment édifié par la Caisse cantonale genevoise de compensation en droit de superficie sur la parcelle N° 3162 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété de l'Etat de Genève.

Art. 2 Budget d'investissement

Ce crédit d'investissement figure au budget d'investissement 2012 sous la politique publique P – Activités de support et prestations de moyen (rubrique 05.04.08.00 5040).

Art. 3 Financement et charges financières

Le financement de ce crédit est assuré, au besoin, par le recours à l'emprunt hors cadre du volume d'investissement « nets-nets » fixé par le Conseil d'Etat, dont les charges financières en intérêts et en amortissements sont à couvrir par l'impôt.

Art. 4 Amortissement

L'amortissement de l'investissement lié à ce bâtiment est calculé chaque année sur la valeur finale d'acquisition arrêtée au jour de la signature de l'acte selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

Art. 5 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le dix-huit novembre deux mille onze sous le sceau de la République et les signatures du président et du membre du bureau du Grand Conseil.

Pierre LOSIO	Antoine BARDE
Président du Grand Conseil	Membre du bureau du Grand Conseil

LE CONSEIL D'ÉTAT,

vu l'expiration du délai de référendum,⁽¹⁾

arrête :

La loi ci-dessus est promulguée pour être exécutoire dans tout le canton dès le lendemain de la publication du présent arrêté.

Genève, le 11 janvier 2012

Certifié conforme
La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

⁽¹⁾ Publié le 28 novembre 2011
Délai de réf. : 9 janvier 2012



REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

cière, économique ou commerciale, en faveur de la clientèle privée et institutionnelle, et offrir tous services globaux d'ordre administratif, économique, opérationnel, fiduciaire ou autres, à l'exclusion des révisions comptables; tous services se rattachant à la recherche, au développement, à la gestion, à la restructuration de projets commerciaux, industriels ou autres pour son propre compte ou pour le compte de tiers (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associées: EMY Financial Group SA (CH-660.0.422.011-0), à Genève, pour 180 parts de CHF 100, et NOVALCO Sàrl (CH-660.1.776.011-1), à Genève, pour 20 parts de CHF 100. Gérants: Tineo Steve, de Wengi, à Collonge-Bellerive, président, et Rao Mario, de Zurich, à Gland, tous deux avec signature individuelle. Selon déclaration du 12.12.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Registre journalier No 20052 du 15.12.2011 / CH-660.3.405.011-6 / 06468876

■ **Giordan, Consultant**, à Genève, rue Henri-Mussard 10, 1208 Genève, CH-660-3420011-0. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Giordan André, de France, à Genève. But: consultations et conceptions en matière de muséologie, médiation, édition et d'éducation. Registre journalier No 20053 du 15.12.2011 / CH-660.3.420.011-0 / 06467530

■ **GOLD Business Time Sàrl, succursale de Genève 2**, à Genève, avenue Pictet-De-Rochemont 5, 1207 Genève, CH-660-3430011-9. Nouvelle succursale de GOLD Business Time Sàrl (CH-550-1041494-6), société à responsabilité limitée à Nyon. Registre journalier No 20054 du 15.12.2011 / CH-660.3.430.011-9 / 06468878

■ **Grillet patrimoine**, à Collonge-Bellerive, chemin des Tattes 8, 1222 Vésenaz, CH-660-3419011-5. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Grillet Steve, de Satigny, à Collonge-Bellerive. But: achat, vente, gestion, placement financier, courtage. Registre journalier No 20055 du 15.12.2011 / CH-660.3.419.011-5 / 06467598

■ **G14-Properties Sàrl [G14-Properties LLC]**, à Genève, avenue de Champel 4, c/o Des Gouttes & Associés, avocats, 1206 Genève, CH-660-3398011-0. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 12.12.2011. But: achat, vente, construction, promotion et gestion de tous immeubles dans le respect des dispositions de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger; elle peut également procéder à l'achat et la vente de matériaux de construction et de meubles (cf. statuts pour but complet). Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par courrier, téléphone ou e-mail. Associés-gérants: Hawa Chandrasekharan Leila, de Nyon, à Crans-près-Céligny, présidente, et Chandrasekharan Lars Arun, de Bâle, à Crans-près-Céligny, chacun pour 100 parts de CHF 100, tous deux avec signature individuelle. Selon déclaration du 12.12.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Registre journalier No 20056 du 15.12.2011 / CH-660.3.398.011-0 / 06468998

■ **IGN Canedo**, à Meyrin, rue des Lattes 49, 1217 Meyrin, CH-660-2764011-5. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Canedo Manoel, d'Espagne, à Meyrin. But: nettoyages. Reprise de l'actif et du passif de l'entreprise «IGN Canedo» (CH-660-13786008-4), à Meyrin. Registre journalier No 20057 du 15.12.2011 / CH-660.2.764.011-5 / 06467780

■ **Institut Fleur Bleue Sàrl**, à Lancy, route de Chancy 29, 1213 Petit-Lancy, CH-660-3433011-3. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 13.12.2011. But: exploitation d'un salon d'esthétique (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce.

(Suite page suivante)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

Selon déclaration du 13.12.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Registre journalier No 20046 du 15.12.2011 / CH-660.3.408.011-7 / 06468996

■ **BeFan Sàrl**, à Genève, rue de la Terrasse 45, 1207 Genève, CH-660-2992011-2. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 27.10.2011. But: création, achat et vente et import/export de bijoux et articles pour la bijouterie et montres de toute sorte (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés: Abdel Nour Kevork, du Liban, à Genève, et Abdel Nour Taline, de et à Genève, chacun pour 100 parts de CHF 100. Gérant: l'associé Abdel Nour Kevork avec signature individuelle. Procuration individuelle a été conférée à l'associé Abdel Nour Taline. Selon déclaration du

21.11.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Registre journalier No 20047 du 15.12.2011 / CH-660.2.992.011-2 / 06467822

■ **binocle - billectif de designers en communication visuelle, Keim & Murith**, à Meyrin, chemin Perrault-De-Jotemps 7, 1217 Meyrin, CH-660-3392011-5. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 01.01.2008. Objet: communication visuelle, graphisme, webdesign. Associés: Keim Christine, de Lancy, à Meyrin, et Murith Olivier, de Gruyères, à Meyrin. Registre journalier No 20048 du 15.12.2011 / CH-660.3.392.011-5 / 06467836

■ **Biodyssey SA**, à Genève, rue du Rhône 69, 1207 Genève, CH-660-3427011-1. Nouvelle société anonyme. Statuts du 13.12.2011. But: promotion et création de sociétés ou autres entités légales actives dans le domaine médical, biotechnologique et de la santé; développement et gestion d'innovations, notamment par

l'acquisition, la gestion et l'administration de toute participation dans les sociétés, ainsi que le soutien de projets de financement de telles sociétés (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: par pli recommandé ou fax. Administration: Fischer Christophe, de Lucerne, à Puplinge, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration du 13.12.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Registre journalier No 20049 du 15.12.2011 / CH-660.3.427.011-1 / 06468798

■ **Christen et Cie**, à Vandœuvres, place de Vandœuvres 14, 1253 Vandœuvres, CH-660-3421011-7. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 01.01.2011. Objet: bureau d'architectes. Associés: Christen Chris, de Lausanne, à Vandœuvres, et Christen Jean-Louis, de Lausanne, à Vandœuvres.

Registre journalier No 20050 du 15.12.2011 / CH-660.3.421.011-7 / 06467256

■ **DE AGUIAR - MANGO XPRESS**, à Genève, rue des Deux-Ponts 33, 1205 Genève, CH-660-3426011-8. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: De Aguiar Vanderla, du Brésil, à Lancy. Procuration collective à deux de Naray Ruth, de Bolivie, au Grand-Saconnex. But: bar, restaurant. Registre journalier No 20051 du 15.12.2011 / CH-660.3.426.011-8 / 06467270

■ **EMY SERVICES Sàrl**, à Genève, rue de la Fontaine 7, 1204 Genève, CH-660-3405011-6. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 12.12.2011. But: tous services et exécution de mandats se rattachant à l'activité d'une fiduciaire, notamment fournir toutes prestations de trustee, de conseils et de services dans le domaine du family office (patrimoine familial), de la gestion de biens, de fortune et du placement de capitaux, effectuer toutes opérations en matière finan-

REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)

Communication aux associés: par lettre recommandée. Associée-gérante: Fulliquet Melisande, d'Avusy, à Chancy, pour 20 parts de CHF 1'000, avec signature individuelle. Selon déclaration du 13.12.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Registre journalier No 20058 du 15.12.2011 / CH-660.3.433.011-3 / 06467790

■ **JUNZI Sàrl**, à Genève, rue du Conseil-Général 14, 1205 Genève, CH-660-3428011-6. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 13.12.2011. But: en Suisse et à l'étranger, prise de participations dans des sociétés, à l'exclusion de toute opération immobilière directe ou indirecte soumise à autorisation selon la LFAIE; toute activité de nature commerciale et financière et tout investissement de biens mobiliers et immobiliers en Suisse et à l'étranger, à l'exclusion de toute opération immobilière directe ou indirecte soumise à autorisation selon la LFAIE; détention et maintien de droits intellectuels (droit d'auteur, brevets, licences, copyright) (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par lettre simple. Associés: Cherif Stéphane, de France, à La Celle-Saint-Cloud, F, et Socchard Sébastien, de France, à Paris, F, chacun pour 10 parts de CHF 1'000. Gérant: Pittier Christian, de Bex, à Chêne-Bougeries, avec signature individuelle; les associés n'exercent pas la signature sociale. Organe de révision: CF Compagnie fiduciaire de révision SA (CH-660.0.166.991-7), à Genève. Registre journalier No 20059 du 15.12.2011 / CH-660.3.428.011-6 / 06467802

■ **LAKIAMA Holding SA**, à Genève, rue du Parc 3 bis, c/o UNIFID Conseils SA, 1207 Genève, CH-660-3417011-3. Nouvelle société anonyme. Statuts du 12.12.2011. But: acquisition, administration et gestion de participations dans toutes sociétés ou entreprises, à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Badi Claudio, d'Italie, au Grand-Saconnex, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration du 17.10.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Registre journalier No 20060 du 15.12.2011 / CH-660.3.417.011-3 / 06467804

■ **L'Art du Sourire Sàrl [L'Art du Sourire GmbH] [L'Art du Sourire Sagl] [L'Art du Sourire Ltd liab. Co]**, à Genève, rue de Zurich 45, 1201 Genève, CH-660-3267011-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 25.11.2011. But: centre de blanchiment dentaire esthétique (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés-gérants: Barneaud Wladimir, de France, à Genève, président, pour 35 parts de CHF 200, Bonnel Laura, de France, à Neuilly sur Seine, F, pour 15 parts de CHF 200, Pinaud Laurie, de France, à Paris, F, pour 15 parts de CHF 200, et Rongier Romain, de France, à Paris, F, pour 35 parts de CHF 200; signature individuelle du président ou collective à deux des trois autres gérants. Selon déclaration du 25.11.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Registre journalier No 20061 du 15.12.2011 / CH-660.3.267.011-1 / 06467806

■ **LAURENCE SIMONS INTERNATIONAL GROUP LIMITED, London, succursale de Meyrin (canton de Genève)**, à Meyrin, route de Pré-Bois 29, 1217 Meyrin, CH-660-3164011-8. Nouvelle succursale de LAURENCE SIMONS INTERNATIONAL GROUP LIMITED, private company limited by shares, à Londres, inscrite auprès du Registrar of Companies for England and Wales, à Cardiff, GB, le 08.11.2007 sous le No 6422080. But et objet particulier de la succursale: conseils et services en matière de recherche, sélection, promotion, recrutement et mise à disposition de personnel à titre intermédiaire

(Suite page suivante)

AUTORISATIONS

AUTORISATIONS

Publication FAO du 13 janvier 2012

Département des constructions et des technologies de l'information												
OFFICE DE L'URBANISME												
Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Dérogation demandées				Zone de construction*	Parcelle	File	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
				LDTR	LCI	LALAT	LPMNS**					
A. Autorisations définitives et par annonce de travaux												
APAT 5878	Jacot-Descombes, M., Mme	Hirschy, A., arch.	Installation de panneaux solaires en toiture	—	—	—	—	5	4105	26	Corsier, 14, ch. des Prés-Palais	Jacot- Descombes, M., Mme
APAT 5880	Luckock, B.	—	Création de jours en toiture	—	—	—	—	5	1150	32	Cologny, 101, ch. de Ruth	Luckock, B.
APAT 5881	Alu Véranda Leymarie Sàrl pour Grigalashvili, T. et S., M. et Mme	—	Construction d'une véranda	—	—	—	—	5	9388	53	Collonge-Belle- rive, 17, ch. de Mancy	Grigalashvili, T. et S., M. et Mme
APAT 5882	Pescatore Architecte Sàrl pour DHL Express (Suisse) SA	—	Aménagement d'un dépôt	—	—	—	—	5	5518	30	Thônex, 1, rte d'Ambilly	Shell (Switzerland) AG
APAT 5883	Zeidan, A., Mme	—	Création d'une fenêtre en façade et d'un auvent pour escalier extérieur	—	—	—	—	5	2150	7	Onex, 12A, ch. du Clos-du-Midi	Zeidan, A., Mme
APAT 5884	Commune de Bardonnex	Heinzmann, S., Mme, arch.	Construction d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite	—	—	—	—	Agr., 4B prot.	3128	41	Bardonnex, 17, ch. d'Archamps	Commune de Bardonnex
APAT 5885	Avenir Energies SA	—	Installation de panneaux solaires en toiture	—	—	—	—	5	4176	21	Plan-les-Ouates, 21, rte du Camp	Alemanno, F. et K., M. et Mme
APA 32875/2	Henchoz, P.-A. et M., M. et Mme	—	Transformations intérieures d'une habitation, création d'une lucarne: modifica- tions du projet initial	—	—	—	—	4B prot.	4106	22	Veyrier, 28, ch. De-La-Fléchère	Dunant, C., Mme
APA 34432	Commune d'Avully	Privet, G., ing. civil	Aménagement point de récupération pour déchets ménagers	—	—	—	—	Agr., dév. 4B	2389, 2596	19	Avully, rte d'Epeisses	DP communal - PPE
APA 34706	René Jemmely Sàrl pour commune de Laconnex	—	Ecole de Laconnex: remplacement des fenêtres	—	—	—	—	4B prot.	2403	19, 25	Laconnex, 2, ch. des Quarts	Commune de Laconnex
APA 34836	Commune de Genthod	Buffet, J.-C., ing. c/o Bureau technique BBS	Aménagement pour modération de trafic	—	—	—	—	5, Agr.	1927, 1930	16, 17	Genthod, rte de Valavran	DP communal
APA 34900	DCTI - DIPA Service ingénierie et énergie	Ceccarini, D., arch. pour Nocea Architecture SA	UNI Dufour (UNI II): installation d'un groupe électrogène de secours en toiture	—	—	—	—	2	4365	17	Cité, 24, rue du Général-Dufour	Etat de Genève
APA 35036	Banque privée Edmond de Rothschild SA	—	Climatisation	—	—	—	—	2	5032	31	Cité, 5, bd du Théâtre	Chatelain, C.-L., Fabre, M., et Male, A., Mmes - Dumont, J.
APA 35187	Dutoit, P.	Pennachioli, Y., arch. c/o RGI Architecture SA	Transformation d'un appartement de 5,5 pièces au 2e étage	9	—	—	—	3	5246	30	Petit-Saconnex, 5, av. Ernest-Pictet	Dutoit, P.
APA 35280	ACM Parfum SA Muraour, V., Mme	Bezos, P., arch. c/o Favre et Guth	Aménagement de locaux de production de parfums au rez et au sous-sol	—	—	—	—	Agr., dév. ind. art.	10742	38	Plan-les-Ouates, 109, ch. du Pont-du- Centenaire	Antes SA
APA 35289	Commune de Bellevue	Venturi, A., ing. c/o CERA Ingénierie	Aménagement pour modération de trafic	—	—	—	—	Verd., 5, dév. 4B	3693	13	Bellevue, ch. de la Roselière	DP communal
APA 35312	Rossi, S.	—	Construction d'un couvert à voitures et dépôt de jardin	—	—	—	—	5	6089	19	Versoix, 6, av. Louis-Yung	Rossi, S. - Rossi, M., Mme
APA 35319	Ryser, F. et S., Mme et M.	—	Rénovation d'une maison villageoise	—	—	—	—	4B prot.	7052	101	Satigny, 63, rte de Peissy	Ryser, F. et S., Mme et M.
APA 35403	Rock, P.	—	Aménagement d'un snack	—	—	—	—	4B prot.	1014	29	Versoix, 36, rte de Suisse	Duvernay SA
APA 35442	Uldry, L., et Navarre, L., Mmes c/o Lisa Caldey Sàrl et Secret de maquillage	—	Aménagement d'un institut de beauté	—	—	—	—	4B, dév. 3	2204	34	Petit-Saconnex, 19, rte de Meyrin	Fondation HBM Jean Dutoit
APA 35444	Commune de Lancy	Palazzo, G., arch.	Aménagement des combles d'un centre de loisirs	—	—	—	—	Verd.	4408	33, 36, 41	Lancy, 28, av. Eugène-Lance	DP communal
APA 35520	Decoppet, P. et K., M. et Mme	Anderegg et Rinaldi, arch.	Création parking et modification de la rampe d'accès au garage, création d'une porte d'accès au sous-sol, modification d'une fenêtre et des aménagements extérieurs	—	—	—	—	5	1997	46	Vandœuvres, 39B, ch. de la Blonde	Decoppet, P. et K., M. et Mme
APA 35532	Botelho, G.	Liengme, D., Mme, arch.	Construction d'une piscine et d'un pool-house	—	—	—	—	5	117	5	Lancy, 8, ch. de la Pépinière	Botelho, G.
APA 35565	Cerutti Architectes pour De Truchis, E., M. et Mme	Cerutti, S.-P. et J., arch. c/o Cerutti Architectes	Démolition et reconstruc- tion d'un garage	—	—	—	—	5	7415	50	Collonge-Belle- rive, 19A, ch. de Sous-Caran	De Truchis, E. M. et Mme
APA 35588	Doublier, N., Mme, et Chanderli, K.	Habegger, Y., arch.	Rénovation d'un apparte- ment au rez-de-chaussée	9	—	—	—	3	565	28	Petit-Saconnex, 5, rue du Colombier	Doublier, N., Mme - Chanderli, K.
APA 35698	Ville de Genève - DCA	—	Rénovation et remise à niveau des installations techniques des toilettes publiques	—	—	—	—	Verd.	2634	21	Petit-Saconnex, parc Beaulieu	Ville de Genève

AUTORISATIONS (SUITE)

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Dérogation demandées				Zone de construction*	Parcelle	Fille	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
				LDTR	LCI	LALAT	LPMNS**					
102239/2	Gouzer, E., Mme Waechter, G., et Moser, F.	Heiz, P., arch. pour Made In Srl	Aménagement des combles en un logement et des terrasses de toiture, modification de la verrière: construction d'un escalier extérieur pour accès terrasse, création de quatre jours inclinés en toiture, transformation d'apparte-ments	—	—	—	—	2, VV	687	35	Plainpalais, 3, rue des Voisins	Gouzer, E., Mme - Waechter, G., et Moser, F.
102324/2	EO Architectes SA pour Fondation communale Versoix	—	Extension du centre artisanal et commercial: aménagement du cabinet dermatologie en attique	—	—	—	—	4B, dév. 4A	6850	16	Versoix, 23, av. De-Choiseul	Fondation communale Versoix
102690/2	Immo-Passion SA Autard	Erbeia, B., arch. pour BEA SA - Bureau d'études et d'architecture	Construction d'un immeuble de logements médicalisé HSE (E), parkings de surface et garage souterrain: aménagement d'un espace bien-être en sous-sol et création d'un ascenseur de liaison	—	—	—	—	5, dév. 4A	3758, 3759, 5625, 5626	22	Thônex, 10, ch. Etienne-Chen-naz	Ayom SA
103175/2	DCTI - OGC - Service des routes cantonales	Babel, G., ing. pour Babel - ingénieurs civils SA	Construction d'une piste cyclable bidirectionnelle: construction d'un mur	—	—	27	—	Agr.	10101	5	Soral, rte de Soral, rte du Creux-de-Boisset, rte Alphonse-Ferrand	Divers
104172	Commune de Collonge-Bellerive	Jacquet, E., arch.-paysagiste pour Jacquet SA	Parc de la Savonnière: aménagements divers, construction de local poubelles, mise à ciel ouvert du Nantet	—	—	—	—	Verd.	5311, 8583, 8584, 9361	75, 76	Collonge-Belle-rive, ch. Armand-Dufaux	Commune de Collonge-Bellerive
104267	Cheshinskaya, S., Mme	Meylan, A., arch. c/o Atelier K Architectes Asso-ciés SA	Construction de 4 villas contiguës, piscines, garage souterrain, ateliers, installations de sondes géothermiques, capteurs solaires	—	—	—	—	5	239, 240, 2203	21	Cologny, 8, ch. du Parc-de-Montalègre	Cheshinskaya, S., Mme
104326	Commune de Collonge-Bellerive	Mantilleri, R., ing. c/o EDMS SA	Parc de la Savonnière: aménagements lacustres et du Nantet, création d'une plage et d'enrochements (front du lac)	—	—	—	—	Verd. prot., hors zone	8346, 8583, 8584	76	Collonge-Belle-rive, ch. Armand-Dufaux	Etat de Genève - Commune de Collonge-Bellerive
104424	Vulliez, E.	Rollier, L., arch.	Rénovation d'une toiture	—	—	27 C	—	Agr.	7055	105	Satigny, 7, ch. des Framboises	Vulliez, E.
104476	Champion, R. et B., Mme et M.	Jeannerat, P., arch. c/o Atelier d'architecture	Agrandissement villa et installation de panneaux solaires sur la toiture du garage	—	—	—	—	5	7623	75	Collonge-Belle-rive, 46, ch. de la Savonnière	Champion, R. et B., Mme et M.
104503	In'Ka Architecture Srl pour Roxy SA Martins, S., Mme	—	Aménagement surface commerciale au rez-de-chaussée	—	—	—	—	4B prot.	10869	3	Confignon, 15, ch. de Vuillonnex	Roxy SA

B. Autorisation préalable

18374	Jaquenoud, E. P. et E. A.	Roulet, J., arch. c/o Atelier d'architecture Brodbeck-Roulet SA	Quartier durable	—	106	—	—	4B prot.	4903, 4904	24	Bernex, ch. de la Pesse	Jaquenoud, E. P. et E. A.
-------	---------------------------	---	------------------	---	-----	---	---	----------	------------	----	-------------------------	---------------------------

C. Prolongations***

100952	Commune de Vandœuvres Mairie	Bonnet, P., arch.	Transformation et rénova-tion de logements	—	106	—	—	4B prot.	2301	25	Vandœuvres, 2, ch. du Manoret	Commune de Vandœuvres
102473	Baysan, N. et M., M. et Mme	Bonvin, G., arch. pour Archibat Srl	Création d'un garage avec dépôt en sous-sol	—	—	—	—	5	2636	13	Chêne-Bouge-ries, 125, rte de Chêne	Baysan, N. et M., M. et Mme

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.
LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.
LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.
Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet de recours auprès du Tribunal administratif de première instance, conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, sous réserve de l'article 63 de la loi sur la procédure administrative, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).
* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales. Toutes indications utiles concernant les zones peuvent être obtenues au Département des constructions et des technologies de l'information, guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 5^e étage (9 h-12 h et 14 h-16 h).
** Les travaux font l'objet d'une autorisation de principe prise par arrêté du Conseil d'Etat.
*** Les prolongations des présentes autorisations de construire emportent prolongation des autorisations qui leur sont liées, telles que les autorisations de démolir, les autorisations énergétiques et les autorisations d'abattage d'arbres (cf. articles 4, alinéa 6, LCI, et 10C RALCI).

AUTORISATIONS

délivrées en vertu de l'article 8 de la loi fédérale sur la pêche du 21 juin 1991

Publication FAO du 13 janvier 2012

Département de l'intérieur et de la mobilité - Direction générale de la nature et du paysage

N° Dossier DIM	N° Dossier DCTI	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Parcelle, feuille	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
11-722	DD 104326/1	Commune de Collonge-Bellerive	Mantilleri, R., ing. c/o EDMS SA	Aménagement du front de lac du parc de la Savonnière	8346, 8583, 8584, fe 76	Collonge-Bellerive - ch. Armand-Dufaux	Etat de Genève - Commune de Collonge-Bellerive
11-752	DD 104326/1	Commune de Collonge-Bellerive	Mantilleri, R., ing. c/o EDMS SA	Aménagement du front de lac du parc de la Savonnière	8346, 8584, fe 76	Collonge-Bellerive - ch. Armand-Dufaux	Etat de Genève - Commune de Collonge-Bellerive

Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet d'un recours dans le délai de 30 jours à compter du lendemain de la date de publication, auprès du Tribunal administratif de première instance (TAPI), 4, rue Ami-Lullin, 1207 Genève (case postale 3888, 1211 Genève 3, tél. 022 388 12 29/28). Les dispositions de l'article 63, alinéa 1, lettres a, b et c de la loi sur la procédure administrative (LPA) E 5 10, du 12 septembre 1985, sont réservées.
Les dossiers peuvent être consultés à la Direction générale de la nature et du paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

ou permanent. Capital: GBP 1'000'000. Apports: GBP 652'444. Signature indivi-duelle limitée aux affaires de la succursale de Floyd Angula dite Angela, de Grande-Bretagne, à Genève, directrice.
Registre journalier No 20062 du 15.12.2011 / CH-660.3.164.011-8 / 06467808

■ **Le Relais Dumas, Société Anonyme sans but lucratif**, au Grand-Saconnex, chemin des Fins 27, 1218 Le Grand-Sacon-nex, CH-660-3423011-2. Nouvelle société anonyme. Statuts du 13.12.2011. But: exploitation d'un foyer de jour pour per-sonnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection appa-rentée; la société est une entreprise qui exerce son activité en la forme commer-ciale, mais sans but lucratif, conformé-ment à l'article 620, alinéa 3, CO. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nomi-natives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux action-naires: par écrit ou par courriel. Adminis-tration: Coquoz Christian, d'Evionnaz, à Vernier, président, Wavre Antoine, de Neuchâtel, à Plan-les-Ouates, vice-prési-dent, et Pasche Pierre, de Ferlens (VD), à Lausanne, tous trois avec signature collective à deux. Organe de révision: A. GAUTIER, Société Fiduciaire SA (CH-660.2.102.001-6), à Chêne-Bougeries. Registre journalier No 20063 du 15.12.2011 / CH-660.3.423.011-2 / 06467810

■ **Neidhart International SA**, à Plan-les-Ouates, chemin du Pré-Fleuri 31, 1228 Plan-les-Ouates, CH-660-3360011-5. Nou-velle société anonyme. Statuts du 08.12.2011. But: trading et commerce, sur un plan international, de produits, jouets techniques et produits industriels; tout commerce de biens et prestations de ser-vices en relation avec son but (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Admi-nistration: Neidhart Philippe, de Ramsen, à Laconnex, est administrateur unique avec signature individuelle. Procuration individuelle de Neidhart Carole, de Thô-nex, à Laconnex. Organe de révision: Berney et Associés SA Société Fiduciaire (CH-660-0669993-1), à Genève. Registre journalier No 20064 du 15.12.2011 / CH-660.3.360.011-5 / 06467812

■ **OTCex (Suisse) SA**, à Genève, chemin Louis-Dunant 13-15, 1202 Genève, CH-660-3357011-8. Nouvelle société anonyme. Statuts du 08.12.2011. But: toute transac-tion financière, commerciale, mobilière et immobilière en relation avec le placement de capitaux pour le compte de clients, dans le respect de la LBVM (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 200'000, entièrement libéré, divisé en 20'000 ac-tions de CHF 10, nominatives. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux action-naires: lettre recommandée. Administra-tion: Stephanopoli Olivier, de France, à Saint-Maur-des-Fossés, F, président, Metz Frédéric, de France, à Paris, F, vice-pré-sident, Bouland Fabrice, de France, à Le Vésinet, F, secrétaire, Hadjimegrian Richard, de France, à Londres, GBR, et Viana Paulo, de et à Genève, tous avec signature individuelle. Signature indivi-duelle de Dutoit Jean-Luc, de France, à Viry, F, directeur. Organe de révision: SCF Révision SA (CH-660-0300982-6), à Carouge (GE). Registre journalier No 20065 du 15.12.2011 / CH-660.3.357.011-8 / 06467824

■ **Restaurant Seoul, Lim et Cie**, à Ge-nève, rue de Zurich 17, 1201 Genève, CH-660-3432011-7. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 01.12.2011. But: café et restaurant. Associés: Lim Doo-Soo, de Corée du Sud, au Grand-Sacon-nex, et Lim Lee Soonok, de Corée du Sud, au Grand-Saconnex avec signature col-lective à deux. Procuration collective à deux a été conférée à Berthier Béatrice, de France, à Genève. Registre journalier No 20066 du 15.12.2011 / CH-660.3.432.011-7 / 06467866

■ **Rosewater Srl [Rosewater GmbH] [Rosewater LLC]**, à Genève, rue de Jargonnant 5, c/o Trafigura Beheer B.V., Amsterdam, succursale de Genève, 1207 Genève, CH-660-3401011-5. Nouvelle so-ciété à responsabilité limitée. Statuts du

(Suite page suivante)

REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)

13.12.2011. But: louer et exploiter des avions et fournir des services de gestion en relation avec des avions (cf. statuts pour but complet). Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par lettre, téléfax ou e-mail. Associée: Trafigura Beheer B.V., à Amsterdam, NL, pour 200 parts de CHF 100. Gérants: Lorinet Pierre, de France, à Genève, président, Irwin Mark, de Grande-Bretagne, à Buncrana, IRL, et Wainwright Michael, de Grande-Bretagne, à Genève, tous trois avec signature collective à deux. Selon déclaration du 29.11.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Registre journalier No 20067 du 15.12.2011 / CH-660.3.401.011-5 / 06467826

■ **ST New Ventures SA**, à Plan-les-Ouates, chemin du Champ-des-Filles 39, 1228 Plan-les-Ouates, CH-660-3409011-3. Nouvelle société anonyme. Statuts du 13.12.2011. But: achat, gestion et vente de participations essentiellement minoritaires dans des sociétés en Suisse ou à l'étranger et fournir tout service en relation avec ce but, à l'exclusion des participations dans des sociétés ayant un but immobilier au sens de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 1'300'000, entièrement libéré, divisé en 13'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. L'assemblée constitutive du 13.12.2011 a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital-actions (pour les détails, voir les statuts). Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: par écrit (lettre, téléfax ou courrier électronique). Administration: Lambinet Philippe, de France, à Cologny, président, Notarnicola Giuseppe Federico, d'Italie, à Troinex, et Papa Carmelo, d'Italie, au Grand-Saconnex, tous trois avec signature collective à deux. Selon déclaration du 29.11.2011, il est renoncé à un contrôle restreint. Registre journalier No 20068 du 15.12.2011 / CH-660.3.409.011-3 / 06467828

■ **Voland Insurance Global Solutions Sarl**, à Genève, avenue de Champel 31, 1206 Genève, CH-660-3424011-5. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 13.12.2011. But: toutes opérations d'assurances et de réassurances, gestion de portefeuilles d'assurances, notamment conseil, courtage, expertise, ainsi que toutes activités se rapportant à ces domaines (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par lettre, téléfax ou e-mail. Associé-gérant: Voland Yvon, de Randogne, à Versoix, pour 200 parts de CHF 100, avec signature individuelle. Selon déclaration

(Suite en page 24)

IMPRESSUM

Editeur:

Chancellerie d'Etat de la République et canton de Genève
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
C.P. 3964 - 1211 Genève 3

Direction de publication et impression:

ATAR Roto Presse SA
Zimeysa voie 11A
C.P. 565 - 1214 Vernier

Publicité:

Publi Annonces SA
C.P. 194 - 3, chemin de la Charpente
1219 Le Lignon
T. 022 308 68 78 - F. 022 342 56 12
fao@publi-annonces.ch

Modules:

largeur 55 mm / hauteur 32 mm
noir/blanc Fr. 85.– / quadri Fr. 120.–

Abonnements:

Dynapresse
38, av. Vibert - 1227 Carouge
Clients sociétés:
T. 022 308 08 50 - F. 022 308 08 59
fao.societe@dynapresse.ch
Clients particuliers:
T. 022 308 08 08 - F. 022 308 08 59
fao.particulier@dynapresse.ch

AUTORISATIONS (SUITE)

AUTORISATIONS
DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT IMPORTANTS DU COURS D'EAU OU DE SES RIVES

délivrées en vertu de l'article 19, alinéa 2, de la loi fédérale sur la protection des eaux, du 24 janvier 1991 (LEaux - RS 814.20), Publication FAO du 13 janvier 2012
et de l'article 19, alinéa 2, de la loi cantonale sur les eaux, du 5 juillet 1961 (L 2 05)

Département de l'intérieur et de la mobilité - Service de la planification de l'eau

La publication des présentes autorisations sont requises par le DIM en application de l'article 7, alinéa 4, de la loi cantonale sur les eaux, du 5 juillet 1961 (L 2 05)

N° dossier DIM	N° dossier DCTI	Requérant	Propriétaires des parcelles	Parcelle, fe	Commune et lieu	Cours d'eau (kilomètre administratif)
	DD 104172	Jacquet SA - Jacquet, H.	Commune de Collonge-Bellerive Commune de Collonge-Bellerive	8583, 8584, fe 76 5311, 9361, fe 75	Collonge-Bellerive - La Gabiule Collonge-Bellerive - La Gabiule	Nant du Nantet
	DD104326	Commune de Collonge-Bellerive	Commune de Collonge-Bellerive DP cantonal	8583, 8584, fe 76 DP 8346	Collonge-Bellerive - Pointe de Bellerive Collonge-Bellerive - Pointe de Bellerive	Rhône - Léman (9,5 et 9,6)

Vu l'autorisation spéciale accordée par la Direction générale de la nature et du paysage (DGNP) en vertu de l'article 8 de la loi fédérale sur la pêche, du 21 juin 1991, vu les préavis des service et commission consultés,
le Département de l'intérieur et de la mobilité accorde les autorisations requises.
La présente communication constitue une décision au sens de l'article 4 de la loi sur la procédure administrative (E 5 10, ci-après: LPA), et est susceptible d'un recours auprès du Tribunal administratif de première instance (4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3), dans un délai de 30 jours dès le lendemain de sa publication. L'acte de recours doit être adressé par écrit et contenir, sous peine d'irrecevabilité, la désignation de la décision attaquée et les conclusions du recourant (articles 64 et 65 LPA).

AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT DÉFINITIF

Publication FAO du 13 janvier 2012

Département de l'intérieur et de la mobilité - Direction générale de la nature et du paysage

Liée à 104172

Dossier	Propriétaire	Requérant	Mandataire	Commune et lieu	Parcelle	Nature de l'ouvrage	Objet
2011-21	Commune de Collonge-Bellerive	Jacquet SA	—	Collonge-Bellerive - ch. Armand-Dufaux	9361	Parc de la Savonnière - divers aménagements	Défrichement définitif 16 m ²

La décision présentement publiée peut faire l'objet d'un recours dans le délai de 30 jours à compter du lendemain de la date de publication, auprès du Tribunal administratif de première instance (TAPI), 4, rue Ami-Lullin, 1207 Genève (case postale 3888, 1211 Genève 3, tél. 022 388 12 29/28). Les dispositions de l'article 63, alinéa 1, lettres a, b et c de la loi sur la procédure administrative (LPA) E 5 10, du 12 septembre 1985, sont réservées.
Le dossier peut être consulté à la Direction générale de la nature et du paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.

AUTORISATIONS D'ABATTAGE D'ARBRES

Publication FAO du 13 janvier 2012

Département de l'intérieur et de la mobilité - Direction générale de la nature et du paysage

Dossier	Requérant	Propriétaire	Motif	Parcelle	Commune et lieu	Arbres
A. Autorisations d'abattage d'arbres délivrées en liaison avec une autorisation de construire						
2011						
1331-0-1	Atelier d'architecture Patrick Jeannerat	Champion, R. et B., Mme et M.	A	7623	Collonge-Bellerive, 46, ch. de la Savonnière	1 arbre selon plan
1785-0-1	Botelho, G.	—	APA	117	Lancy, 8, ch. de la Pépinière	des arbres selon plan
1889-0-1	Atelier K Architectes ass.	Cheshinskaya, S., Mme	A	239, 240, 2203	Cologny, 10, ch. du Parc-de-Montalègre	des arbres selon plan

A = Immeubles. B = Chaussées, canalisations. C = Places de parc, garages. D = Lignes aériennes. E = Travaux fluviaux. F = Cultures. G = Servitudes. H = Sécurité, salubrité.
I = Entretien végétation. K = Divers. APA = Immeubles procédure accélérée.
Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet d'un recours dans le délai de 30 jours à compter du lendemain de la date de publication, auprès du Tribunal administratif de première instance (TAPI), 4, rue Ami-Lullin, 1207 Genève (case postale 3888, 1211 Genève 3, tél. 022 388 12 29/28). Les dispositions de l'article 63, alinéa 1, lettres a, b et c de la loi sur la procédure administrative (LPA) E 5 10, du 12 septembre 1985, sont réservées.
Les dossiers peuvent être consultés à la Direction générale de la nature et du paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.

VENTES D'APPARTEMENTS

VENTES D'APPARTEMENTS (art. 39 LDTR)

Publication FAO du 13 janvier 2012

Département des constructions et des technologies de l'information

Requête n°	Requérant et propriétaire de l'appartement	Objet	Lieu et commune	Acquéreur de l'appartement	Prix de vente
Autorisations					
11530	Bogensberger, M.-T., Mme	Appartement No 4.07 de 3 pièces aux combles	Laconnex, 2, ch. des Mouilleuses	Luscher-Bloch, P., Mme	680 000 F
11531	Folly, J.	Appartement No 6.24 de 2 pièces au 3e étage	Meyrin, 19, rue Gilbert	Blondel, S., Mme	320 000 F
11532	Fédération internationale de la Croix-Bleue	Appartement No 6.04 de 3 1/2 pièces au 4e étage	Plainpalais, 10, ch. Kermély	Fontana, S. et P., M. et Mme	630 000 F
11533	Magnenat, O., Mme	Appartement No 8.01 de 5 pièces aux combles	Cité, 19, rue des Délices	Caloghiris, E. et M., M. et Mme	1 260 000 F
11534	Negre, M., Mme	Appartement No 4.06 de 2 1/2 pièces au 1er étage	Petit-Saconnex, 16, av. De-Budé	Cocchiglia, M.	738 000 F
11535	Pensionskasse der Emil Frey Gruppe p.a. Emil Frey AG	Appartement No 5.10 de 5 pièces au 3e étage	Lancy, 76, av. Eugène-Lance	Fliege, H., Mme	490 000 F
11536	Dietschi, J. p.a. Beaud Zurcher, N., notaire	Appartement No 3.01 de 6 1/2 pièces au 1er étage	Bernex, 292B, rue de Bernex	Andruccioli, D., Mme	1 200 000 F

LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.
Les décisions publiées ci-dessus peuvent faire l'objet de recours dans les 30 jours dès la présente publication, sous réserve de l'article 43 de la loi sur la procédure administrative, auprès du Tribunal administratif de première instance (adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).



REQUÊTES

REQUÊTES EN AUTORISATION

Publication FAO du 13 janvier 2012

Département des constructions et des technologies de l'information
OFFICE DE L'URBANISME

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	LDTR	Dérogation demandées LCI	LALAT	Abattage d'arbres**	Zone de construction*	Parcelle	File	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
A. Demandes définitives												
104403/2	Nicollier, C.	Nicollier, G., arch. c/o Pont12 Architectes SA	Construction d'une villa, cabanon de jardin: modifications du projet initial	—	—	—	—	5	731	6	Genthod, 5, ch. des Troiselles	Nicollier, C.
104747	Del Maitre SA	Paltenghi, S., arch.	Extension de la zone d'expédition d'une usine	—	—	—	—	Agr., ind. art.	10759	39	Satigny, 60, rte de Satigny	Del Maitre SA
104749	Marcuard, C., Mme	Croset, G., arch.	Aménagement d'un appartement, jours en toiture, installation de panneaux solaires	—	—	—	—	4B prot.	7557	62	Satigny, 232, rte d'Aire-la-Ville	Marcuard, C., Mme
6722	DIM - DGNP - Service des forêts	Venturi, A., arch. c/o CERA Ingénierie Sàrl	Démolition d'un bâtiment	—	—	—	—	BF	338	34	Versoix, rte des Fayards	Etat de Genève
6723	Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif	Schär, J., et Sjöstedt, C., arch.	Démolition d'une villa	—	—	—	Oui	5	10440	60	Meyrin, 3, ch. Terroux	Etat de Genève
6724	Yakimova, I., Mme, et Polyakov, A.	Meylan, A., arch. c/o Atelier K Architectes Associés SA	Démolition d'une villa	—	—	—	—	5	101	12	Cologny, 5A, ch. Faguillon	Yakimova, I., Mme, et Polyakov, A.
B. Demande préalable												
18415	Deller, S., Mme	Strobino, F., et Hiltbrand, F., arch. c/o Analyses et Développements immobiliers	Agrandissement et réaménagement d'un rural	—	—	27	—	Agr.	747	38	Jussy, 25, La-Renfile	Deller, S., Mme

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.
LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.
LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.
Durant les 30 jours, sous réserve de l'article 63 de la loi sur la procédure administrative, à compter de la présente publication, les dossiers ainsi que les éventuels rapports d'impact peuvent être consultés au Département des constructions et des technologies de l'information, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 4e étage (9 h-12 h).
Les observations éventuelles doivent lui être adressées dans le même délai.
* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales.
Toutes indications utiles concernant les zones peuvent être obtenues au Département des constructions et des technologies de l'information, guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 5e étage (9 h-12 h et 14 h-16 h).
** La présente publication vaut publication de la requête en autorisation d'abattage d'arbres.
Ce dernier dossier peut être consulté, dans les 30 jours, sous réserve de l'article 63 de la loi sur la procédure administrative, au Département de l'intérieur et de la mobilité, Direction générale de la nature et du paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.
Les observations éventuelles doivent lui être soumises dans le même délai.

REQUÊTES EN AUTORISATION D'ABATTAGE D'ARBRES

Publication FAO du 13 janvier 2012

Département de l'intérieur et de la mobilité - Direction générale de la nature et du paysage

Dossier	Requérant	Propriétaire	Motif	Parcelle	Commune et lieu	Arbres
2011						
2312-0	AV Jardin / Adam, L.	Prokesch, X.	H	2029	Genève, 52, av. Eugène-Pittard	1 arbre
2323-0	Barbey, M.	—	I	10453	Plan-les-Ouates, 18, ch. du Champ-Bollet	4 arbres
2326-0	Schaefer, P., paysagiste	Palacios-Iglesias	H-I	3878	Veyrier, 11, ch. du Champ-des-Bois	3 arbres
2339-0	Pahud, E., Mme	—	H-I	1073	Vernier, 48, ch. de Poussy	3 arbres
2012						
0004-0	Ville de Genève / SEVE	—	H	119	Versoix, 128, rte de l'Etraz	2 arbres
0010-0	AFM Architectes / Villard, M., Mme	Beuchat, X.	A	2727	Chancy, 52, rte de Valleiry	des arbres selon plan
0011-0	VVR Architectes SA / Rossé, P.	Etat de Genève / DCTI / Opérations foncières / Gatti, C.	A	11550	Confignon, 14, rue Edouard-Vallet	des arbres selon plan
0019-0	Nguyen, T. C.	—	H-I	16288	Plan-les-Ouates, 20, ch. des Voirets	3 arbres
0025-0	Satorre, J. et B., M. et Mme	—	H-I	2031	Cologny, 8, ch. de la Mairie	1 arbre

A = Immeubles. B = Chaussées, canalisations. C = Places de parc, garages. D = Lignes aériennes. E = Travaux fluviaux. F = Cultures. G = Servitudes. H = Sécurité, salubrité.
I = Entretien végétation. K = Divers. APA = Immeubles procédure accélérée.
Les requêtes peuvent être consultées à la Direction générale de la nature et du paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.
Les requêtes présentement publiées peuvent faire l'objet d'observations écrites, dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication, à adresser à la Direction générale de la nature et du paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève.

REQUÊTE DE DÉFRICHEMENT DÉFINITIF

Publication FAO du 13 janvier 2012

Département de l'intérieur et de la mobilité - Direction générale de la nature et du paysage

Dossier	Propriétaire	Requérant	Mandataire	Commune et lieu	Parcelle	Nature de l'ouvrage	Objet
2012-01d	Commune de Perly-Certoux	Commune de Perly-Certoux	—	Perly-Certoux - rte de Certoux	524	Aménagement d'une piste cyclable	Défrichement définitif 60 m²

La requête peut être consultée à la Direction générale de la nature et du paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.
La requête présentement publiée peut faire l'objet d'observations écrites, dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication, à adresser à la Direction générale de la nature et du paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève.

URGENCES

Urgences sanitaires, SOS ambulances: 144.
Police: 117.
Service du feu: 118.
Service d'urgence :
Société coopérative Médecins Urgences: tél. 022 321 21 21.
Service de RV rapides consultable sur le site des médecins du canton de Genève : www.amge.ch
SOS Médecins à domicile (24 h sur 24): tél. 022 748 49 50.
SOS Infirmières (24 h sur 24): tél. 022 420 24 64.
Maternité et gynécologie (32, boulevard de la Cluse): tél. 022 372 33 11.
Urgences obstétricales (accouchements): tél. 022 382 42 36.
Urgences gynécologiques: tél. 022 382 68 16.
Polyclinique chirurgie et médecine: jour et nuit, 022 372 64 08.
Pédiatrie: Hôpital des enfants: permanence téléphonique 24 h sur 24, tél. 022 382 45 55, 47, avenue de la Roseraie.
Clinique de Carouge 1, avenue du Cardinal-Mermillod, 1227 Carouge, 24 h sur 24, tél. 022 309 45 45.
Clinique des Grangettes: tél. 022 305 04 58, 7, chemin des Grangettes, Chêne-Bougeries, lundi-vendredi sur rendez-vous 18 h-24 h, week-end et fériés sur rendez-vous 8 h-24 h.
Hôpital de la Tour: tél. 022 719 61 00, 24 h sur 24 3, avenue J.-D.-Maillard, Meyrin.
Association des chiropraticiens: du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, samedi, dimanche et jours fériés de 8 h à 13 h, tél. 022 781 82 00.
Association des médecins-dentistes de Genève: service d'urgence, tous les jours, y compris dimanche et jours fériés, de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h.
Du 13 au 15 janvier:
M. John Baudet, 56, rue de Lausannne, tél. 022 732 51 67
Du 16 au 19 janvier:
M. John Baudet, 56, rue de Lausanne, tél. 022 732 51 67
Du 20 au 22 janvier:
M. Jean-Marie Rouillet, 5, cours des Bastions, tél. 022 310 37 64
Cliniques dentaires-urgences et tous soins:
Rive droite: Clinident - Clinique dentaire de la Servette SA, 60, avenue Wendt, tél. 022 733 98 00
Rive gauche: Clinident - Clinique dentaire de Malombré SA, 5, chemin Malombré, tél. 022 346 64 44
Horaires:
Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h
Samedi de 9 h à 14 h
Dimanche de 9 h à 12 h en alternance
Prothèses dentaires cassées: Service de réparation A.L.P.D.S. 7/7, de 9 h à 17 h, tél. 079 334 25 61.
Vétérinaires: 0900 83 83 43 ou 0900 VETEGE (1,50 F/minute).
HUG - Base hélicoptère Rega 15: tél. 144 ou 1414.
Services industriels de Genève: permanence téléphonique 24 h sur 24, tél. 022 420 88 11, 2, chemin du Château-Bloch, Vernier.
La Main tendue (24 h sur 24): 143 ou 022 328 28 28.
Renseignements: 1811.
Service de l'heure: 161.
Prévisions météorologiques: 162.
Centrale des taxis: 022 33 141 33.
Secours routier (jour et nuit), numéro d'appel pour la Suisse romande: 140.

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

du 07.12.2011, il est renoncé à un contrôle restreint.
Registre journalier No 20069 du 15.12.2011 / CH-660.3.424.011-5 / 06468768

■ **WHITE LAKE AGENCY SA**, à Genève, rue du Rhône 59, 1204 Genève, CH-660-3403011-8. Nouvelle société anonyme. Statuts du 12.12.2011. But: prestations de conseil, conception, production, vente et distribution de vêtements (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Godinet Sylvain, de France, à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Signature individuelle de Poletti Fanny, de France, à Genève, directrice. Selon déclaration du 12.12.2011, il est renoncé à un contrôle restreint.
Registre journalier No 20070 du 15.12.2011 / CH-660.3.403.011-8 / 06468770

■ **WILHELMSEN SHIPS SERVICE SA, Anvers, Lancy branch, Geneva**, à Lancy, avenue des Morgines 12, 1213 Petit-Lancy, CH-660-2449011-5. Nouvelle succursale de WILHELMSEN SHIPS SERVICE SA, société anonyme de droit belge, à Anvers, B, inscrite au registre des personnes morales à Anvers le 30.03.1971 sous le No 0408.221.827. But de la succursale: distribution et vente de produits et outillages destinés aux navires maritimes en navigation commercia-

le, plus précisément la maintenance d'outillages de réfrigération et de sécurité d'incendies, le service logistique, l'importation, l'exportation et l'administration d'agences maritimes, la vente de produits et d'outillages de maintenance et de réparation. Capital de l'établissement principal: EUR 62'000, entièrement libéré. Signature individuelle limitée aux affaires de la succursale de Eriksen Eivind Askheim, de Norvège, à Lancy, directeur de la succursale.
Registre journalier No 20071 du 15.12.2011 / CH-660.2.449.011-5 / 06468772

MUTATIONS

■ **Acor Project, François Hermenier**, à Carouge (GE), CH-660-0023987-8 (FOSC du 24.06.1997, p. 4385). Nouveau siège: Satigny, route du Mandement 197, 1242 Satigny.
Registre journalier No 20072 du 15.12.2011 / CH-660.0.023.987-8 / 06467830

■ **Active Earth Investment Management SA**, à Genève, CH-660-2348009-4 (FOSC du 18.08.2010, p. 7/5776066). Chaya Nabil n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés.
Registre journalier No 20073 du 15.12.2011 / CH-660.2.348.009-4 / 06467832

■ **Aegate Holdings AG**, à Genève, CH-660-0749010-5 (FOSC du 29.08.2011, p. 0/6312754). Noon Gary n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Nicod Philippe, de Vulliens, à Genève, est mem-

bre du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Registre journalier No 20074 du 15.12.2011 / CH-660.0.749.010-5 / 06467834

■ **Amaldi - Neder architectes Sàrl**, à Carouge (GE), CH-660-5077008-6 (FOSC du 05.02.2008, p. 6/4323052). Nouvelle adresse: rue de Veyrier 19, 1227 Carouge.
Registre journalier No 20075 du 15.12.2011 / CH-660.5.077.008-6 / 06467838

■ **AND PRIVATE WEALTH SA**, à Genève, CH-660-1359001-6 (FOSC du 17.10.2011, p. 0/6378388). Capital-actions réduit d'un montant de CHF 1'966'296.44 par réduction de la valeur nominale des 6'150 actions de CHF 1'000 à CHF 680.28, et simultanément augmenté de CHF 2'246'296.44 par l'augmentation de la valeur nominale des 6'150 actions de CHF 680.28 à CHF 1045.53. Division des 6'150 actions de CHF 1045.53, nominatives, liées selon statuts, en 6'430 actions de CHF 1'000. Capital-actions: CHF 6'430'000, entièrement libéré, divisé en 6'430 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 09.12.2011.
Registre journalier No 20076 du 15.12.2011 / CH-660.1.359.001-6 / 06467840

■ **AP Diffusion SA**, à Genève, CH-660-0319977-0 (FOSC du 07.05.2010, p. 9/5623828). Par suite du transfert de son siège à Lussy-sur-Morges, la société est inscrite au registre du commerce du canton de Vaud sous la nouvelle raison sociale Audemars Piguet (Suisse) SA; par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève.
Registre journalier No 20166 du 15.12.2011 / CH-660.0.319.977-0 / 06467782

■ **Areas SA**, à Genève, CH-660-2549005-0 (FOSC du 12.08.2010, p. 6/5767808). L'administrateur Goetz René signe désormais individuellement.
Registre journalier No 20077 du 15.12.2011 / CH-660.2.549.005-0 / 06467842

■ **Atlanticomnium SA**, à Genève, CH-660-0038976-6 (FOSC du 06.10.2005, p. 7/3047916). But modifié: gestion de fonds de placements collectifs de capitaux; gestion de portefeuilles pour le compte de ses clients; exercice, pour le compte de ses clients, de toutes opérations fiduciaires, ainsi que création et gestion de sociétés pour leur compte; exercice de toutes opérations financières et immobilières hors de Suisse; la société ne recevra pas de dépôt et ne pourra accorder des crédits à ses clients (cf. statuts pour but complet). Statuts modifiés le 12.12.2011.
Registre journalier No 20078 du 15.12.2011 / CH-660.0.038.976-6 / 06467236

■ **Banque Cantonale de Genève**, à Genève, CH-660-0018916-7 (FOSC du 13.12.2011, p. 0/6455860). Procuration collective à deux a été conférée à Corboz Aurélie, de France, à Sevrier, F.
Registre journalier No 20079 du 15.12.2011 / CH-660.0.018.916-7 / 06467844

■ **Banque Privée Edmond de Rothschild SA**, à Genève, CH-660-0011924-3 (FOSC du 14.12.2011, p. 0/6459040). La procuration de Peter Jacqueline est radiée. Procuration collective à deux, limitée à

l'établissement principal a été conférée à Guerra Roger, d'Isone, à Bernex.
Registre journalier No 20080 du 15.12.2011 / CH-660.0.011.924-3 / 06467846

■ **BATORA SA**, à Genève, CH-660-2482000-9 (FOSC du 25.08.2011, p. 0/6309484). Jeanrenaud Raymond n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Fischele Christian, de Chêne-Bourg, à Carouge (GE), est administrateur unique avec signature individuelle. Nouvelle adresse: route des Jeunes 4, 1227 Les Acacias.
Registre journalier No 20081 du 15.12.2011 / CH-660.2.482.000-9 / 06467848

■ **Baumar SA**, à Genève, CH-660-1125010-6 (FOSC du 28.02.2011, p. 8/6053102). Nouveau but: achat, vente, administration et gestion de participations dans des sociétés ou entreprises, à l'exclusion des opérations soumises à la LFAIE (cf. statuts pour but complet). Statuts modifiés le 09.12.2011.
Registre journalier No 20082 du 15.12.2011 / CH-660.1.125.010-6 / 06467850

■ **bioMérieux (Suisse) SA**, à Genève, CH-660-0144987-0 (FOSC du 23.05.2011, p. 0/6174200). Auriol Philippe n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Dufoix Stéphane, directeur général, maintenant domicilié à Collonges-sous-Salève, F, est nommé en outre membre et président du conseil d'administration et signe désormais individuellement.
Registre journalier No 20083 du 15.12.2011 / CH-660.0.144.987-0 / 06467852

■ **Caruso Agatino, nommé Tino**, à Thônex, CH-660-0919007-2 (FOSC du 25.04.2007, p. 7/3901724). Nouveau siège: Genève, rue de la Prairie 13, 1202 Genève.
Registre journalier No 20084 du 15.12.2011 / CH-660.0.919.007-2 / 06467854

■ **CB CHRISTIAN BOURRON SA**, à Genève, CH-660-2754009-4 (FOSC du 28.10.2011, p. 0/6394776). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 08.12.2011. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **CB CHRISTIAN BOURRON SA, en liquidation**. Liquidateur: Bourron Christian, jusqu'ici administrateur, lequel continue à signer individuellement. Nouvel organe de révision: Rivafig, société fiduciaire SA (CH-660-1058997-6), à Genève.
Registre journalier No 20085 du 15.12.2011 / CH-660.2.754.009-4 / 06466982

■ **Cité Gestion SA**, à Genève, CH-660-1571009-1 (FOSC du 15.09.2011, p. 0/6336442). Augmentation ordinaire du capital-actions porté de CHF 5'000'000 à CHF 11'000'000 par l'émission de 6'000 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 11'000'000, entièrement libéré, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 12.12.2011.
Registre journalier No 20086 du 15.12.2011 / CH-660.1.571.009-1 / 06467860

■ **Cofis SA**, à Genève, CH-550-1001264-3 (FOSC du 30.05.2011, p. 0/6184072). La procuration de Berdal-Strub Françoise et Piguet Nils est radiée.
Registre journalier No 20087 du 15.12.2011 / CH-550.1.001.264-3 / 06467862

■ **CRAMER PARTNERS Sàrl**, à Genève, CH-660-0221010-7 (FOSC du 05.02.2010, p. 7/5481170). Nouvelle adresse: rue du Mont-Blanc 22, 1201 Genève.
Registre journalier No 20088 du 15.12.2011 / CH-660.0.221.010-7 / 06467864

■ **C.S Stores, Sottas**, à Meyrin, CH-660-0676010-3 (FOSC du 17.03.2010, p. 6/5545794). Nouvelle raison de commerce: **CS Stores, Sottas**.

Registre journalier No 20089 du 15.12.2011 / CH-660.0.676.010-3 / 06467866

■ **Cupcakes & the City Sàrl**, à Genève, CH-660-1284009-8 (FOSC du 21.11.2011, p. 0/6423890). Starinvest Capital SA et le gérant Tarab Manuel ne sont plus associés; les 10 parts de l'une et les 30 parts de l'autre, toutes de CHF 100, ont été cédées à l'associée-gérante Tarab Christiane, désormais titulaire de 120 parts de CHF 100.

Registre journalier No 20090 du 15.12.2011 / CH-660.1.284.009-8 / 06467868

■ **de PLANTA & PORTIER Architectes SA**, à Genève, CH-660-1839998-9 (FOSC du 16.02.2010, p. 10/5498566). Nouveau siège: Carouge (GE), rue Blavignac 10, 1227 Carouge. Statuts modifiés le 12.12.2011.
Registre journalier No 20091 du 15.12.2011 / CH-660.1.839.998-9 / 06466984

■ **Dextens SA**, à Plan-les-Ouates, CH-660-0157011-3 (FOSC du 27.01.2011, p. 7/6005892). Zufferey Pierre-Antoine n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Rуска Axel, nommé membre et président du conseil d'administration, signe collectivement à deux; sa procuration est radiée.

Registre journalier No 20092 du 15.12.2011 / CH-660.0.157.011-3 / 06467870

■ **Dryan Commodities SA**, à Genève, CH-660-0108976-2 (FOSC du 28.01.2011, p. 8/6008078). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 13.12.2011; sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Dryan Commodities SA, en liquidation**. Monfrini Enrico n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Liquidatrice: HBC Fiduciaire Sàrl (CH-660-5619008-1), à Plan-les-Ouates. Domicile de liquidation: chemin de Vers 42, c/o HBC Fiduciaire Sàrl, 1228 Plan-les-Ouates.
Registre journalier No 20093 du 15.12.2011 / CH-660.0.108.976-2 / 06467252

■ **Du Pont Products SA**, au Grand-Saconnex, CH-660-0675993-5 (FOSC du 20.04.2011, p. 0/6129808). But modifié: commerce et commercialisation dans le monde entier de tous les produits du «Groupe Du Pont de Nemours»; participations à des entreprises commerciales, financières ou industrielles; administration de telles participations; conseil et audit en matière de santé et de sécurité, conseil, audit et études environnementales, formation technique et professionnelle en matière de sécurité, gestion des risques opérationnels, consultance et études de faisabilité concernant les services aux exploitations pétrolières et gazières terrestres et maritimes, et toutes activités en rapport avec celles-ci (cf. statuts pour but complet). Communication aux actionnaires: par écrit. Nouveaux statuts du 12.12.2011.
Registre journalier No 20094 du 15.12.2011 / CH-660.0.675.993-5 / 06467254

■ **ENCANTO Sàrl**, à Genève, CH-660-2132005-7 (FOSC du 31.12.2008, p. 12/4810464). L'associé-gérant Lopez Vazquez Ramon, maintenant domicilié à Munich, D, nommé président, continue à signer individuellement. Nouveau gérant: Mazzotti Frédéric, de et à Satigny, avec signature individuelle.
Registre journalier No 20095 du 15.12.2011 / CH-660.2.132.005-7 / 06467872

■ **EQUINOXE INVESTMENTS SA**, à Genève, CH-550-0101222-9 (FOSC du 12.01.2011, p. 9/5982778). Nouvelle adresse: rue de la Cité 3, 1204 Genève.
Registre journalier No 20096 du 15.12.2011 / CH-550.0.101.222-9 / 06467874

Offre d'emploi



La commune d'Avully ouvre un poste de

Technicien-ne communal-e à 75%

Le-la candidat-e est appelé-e à:

- Assurer la gestion, la planification et le suivi des travaux et de l'entretien du patrimoine communal et des infrastructures;
- Etre la personne de référence pour toutes les questions techniques et d'entretien;
- Participer à l'élaboration du budget et en assurer le suivi;
- Assister les autorités pour toute question technique, d'entretien ou d'aménagement;
- Encadrer le personnel délégué aux tâches d'entretien des bâtiments et des extérieurs.

Le-la candidat-e doit remplir les conditions suivantes:

- Ingénieur-e ou architecte HES ou être au bénéfice d'une formation jugée équivalente;
- Bénéficier d'une expérience dans le domaine du génie civil et/ou du bâtiment ou avoir collaboré dans un service technique d'une administration publique;
- Maîtriser les procédures et les aspects légaux et administratifs des domaines de la construction et de l'environnement;
- Avoir une bonne capacité de rédaction et être doté-e d'un bon esprit de synthèse;
- Faire preuve d'esprit d'initiative, être organisé-e, savoir travailler de manière autonome tout en appréciant le contact;
- Accepter des horaires irréguliers.

Ce nouveau poste se caractérise par la grande variété des tâches, la diversité et le nombre de contacts et offre les conditions sociales intéressantes d'une administration communale.

Entrée en fonction: **1^{er} avril 2012 ou à convenir.**

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation et tout élément utile à l'étude de leur dossier, d'ici au **31 janvier 2012**, à: Mairie d'Avully, M. Gandolfo, chemin des Tanquons 40, case postale 51, 1237 Avully.

Remises de commerces

ENFIN !

VOUS VOULEZ
CEDER OU RELOUER
VOS LOCAUX
NOUS AVONS LA SOLUTION

REMI(COM)
022 700 22 22
WWW.REMICO.COM

Petites annonces

Perdu clé **SIG No 722**. Tél. de contact 022 870 94 01.